

Inhaltsverzeichnis

CONTRE UN ADVERSAIRE DE LA LOI ET DES PROPHÈTES.	1
LIVRE PREMIER.	1
LIVRE SECOND.	43

Titel Werk: *Contra adversarium Legis et Prophetarum* Autor: Augustinus von Hippo
Identifier: CPL 326 Time: 5. Jhd.

Titel Version: *Contre un adversaire de la loi et des prophètes* Sprache: französisch
Bibliographie: *CONTRE UN ADVERSAIRE DE LA LOI ET DES PROPHÈTES. In Oeuvres Complètes de Saint Augustin, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Raulx, Tome XIV, p. 479-530, Bar-Le-Duc, 1869.* Traduction de M. BURLERAUX.

CONTRE UN ADVERSAIRE DE LA LOI ET DES PROPHÈTES.

In *Oeuvres Complètes de Saint Augustin, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Raulx, Tome XIV, p. 479-530, Bar-Le-Duc, 1869.*

Traduction de M. BURLERAUX.

LIVRE PREMIER.

Traduction de M. BURLERAUX.

Réfutation des calomnies formulées contre certains passages de l'Ancien Testament.

I.

Frère bien-aimé, vous m'avez dit que le livre que vous m'avez envoyé avait été trouvé sur la place maritime, au moment où le manuscrit-même circulait de rue en rue, et qu'une foule de curieux se pressaient pour en entendre la lecture. Vous me demandez ensuite de vous adresser une réfutation succincte de cet ouvrage écrit par je ne sais quel hérétique, et qui, peut-être par cette raison surtout, soulève, non sans danger, la curiosité et les applaudissements de la multitude. Avant de vous répondre, j'ai dû chercher à savoir à quelle hérésie il appartenait. En effet, les Manichéens ne sont pas les seuls ennemis de la Loi et des Prophètes; leur haine contre l'Ancien Testament est partagée par les Marcionites et par d'autres sectes moins connues du peuple chrétien. Or, si je n'ai pu trouver le nom de l'auteur, j'ai pu me convaincre qu'il refuse d'attribuer à Dieu la création du monde. D'un autre côté, quoique les Manichéens ne reconnaissent pas là divinité de la Genèse, ils conviennent ce-

pendant que Dieu est l'auteur du monde bon, quoique pour le former il se soit servi d'une matière préexistante. Quelle que soit donc la secte à laquelle ce blasphémateur appartient, il est de mon devoir de justifier la sainte Ecriture de toutes les accusations injustes et malveillantes dont elle est l'objet dans cet écrit. Afin de sauver au moins les dehors du christianisme, il cite quelques passages de l'Evangile et de saint Paul; je ne laisserai pourtant pas que de le réfuter, même en ce qui concerne le Nouveau Testament: on n'en reconnaîtra que mieux la folie et l'absurdité de ses attaques contre l'Ancien Testament.

II.

Il s'agit d'abord de la création. Ce sujet, que tout homme pieux traite avec respect, cet impie l'entreprend d'un ton sacrilège et se demande comment on doit entendre ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre¹ » ; il est vrai qu'il supprime le mot terre, mais il en parlera plus loin. Il demande donc : « De quel commencement s'agit-il? « Est-ce de celui où Dieu entra dans l'existence ou de celui où il rougit de n'être qu'un vide immense ?» Je réponds que l'être en Dieu n'a jamais eu de commencement; que Dieu n'a jamais eu à rougir de n'être qu'un vide immense; il a toujours été, son repos n'a jamais été de la torpeur, ni son activité de la fatigue; avant la création du ciel, il n'était pas privé de trône, et après la création du ciel, il n'eut pas à attendre la destruction des erreurs pour posséder son trône. C'est en lui-même qu'il habite et qu'il trouve son bonheur ; son temple extérieur, ce sont les anges et les hommes; il habite au milieu d'eux, mais c'est lui qui leur accorde le bien dont ils jouissent, et ce ne sont pas eux qui lui procurent la demeure sans laquelle il ne pourrait être heureux. Dès lors ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre », peuvent s'interpréter de plusieurs manières. Ou bien il s'agit du moment où le ciel et la terre commencèrent à exister; car, loin d'être coéternels à Dieu, ils ont été créés, et dès lors il fut un moment où ils commencèrent à exister. Ou bien le sens serait que Dieu a fait le ciel et la terre dans le commencement coéternel à lui-même, c'est-à-dire, dans son Fils unique. C'est ce Fils unique qui est la Sagesse dont l'Apôtre a dit: « Le Christ, la Vertu de Dieu et la Sagesse de Dieu² ». Le Psalmiste, s'adressant à Dieu qui a fait le ciel et la terre, lui dit: «Vous avez tout fait dans la sagesse³ ». Peut-être que notre adversaire n'admet pas le témoignage du Psalmiste ; alors qu'il entende l'Apôtre parlant de Jésus-Christ : « Tout a été créé en lui, au ciel et sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles⁴ ».

¹Matt. X, 34.

²Jean, II, 18.

³Act. VIII, 13.

⁴II Thess. II, 3,4.

III.

Dieu n'a donc pas eu de commencement et il n'aura pas de fin; quant à ses œuvres, elles ont commencé et elles cessent à un moment donné : tel est le temps et les choses temporelles; d'autres, quoique ayant commencé, ne finiront pas: telle est la vie éternelle promise aux élus. C'est ce que notre auteur n'a pas compris, quand il a dit d'une manière absolue que tout ce qui a commencé finira; il aurait dû penser à un nombre qui commence à l'unité et finit à rien. Imaginez un nombre aussi grand que vous voudrez, si grand qu'il soit il vous paraît toujours Capable d'être augmenté. Pourtant, quelle que soit l'hérésie qu'il embrasse au nom du Christ et contre le Christ, je pense que notre adversaire se promet la vie bienheureuse en Jésus-Christ, dont le commencement coïncidera avec la fin de notre misérable existence ici-bas. Eh bien ! qu'il me dise si cette vie heureuse à laquelle il dorme un commencement, aura ou n'aura pas de fin. Si elle doit en avoir une, comment ose-t-il encore se déclarer chrétien? Si elle ne doit pas en avoir, comment a-t-il osé dire que tout ce qui a commencé aura une fin ?

IV.

Il pose ensuite cette seconde question « Si ce monde est un bien, pourquoi n'a-t-il pas commencé à exister dès l'origine de toutes choses ? » Mais Dieu pouvait-il donc créer quelque chose qui l'emportât sur lui en bonté ; ou bien, quoique bon, ce monde aurait-il dû ne pas être créé, par la raison qu'il n'est pas égal au Créateur ? Il demande pourquoi le monde n'a pas été créé dès le commencement; je réponds qu'il a été créé au commencement, je veux dire que c'est par la création qu'il a commencé à être, ce qui ne veut pas dire qu'il a commencé à exister aussitôt que Dieu, car Dieu n'a pas bu de commencement. Si c'est là le commencement qui lui paraît signifié dans les paroles de l'Ecriture, pourquoi donc pousser la calomnie jus. qu'à demander pourquoi ce n'est pas au commencement de toutes choses que Dieu a créé le ciel et la terre? Il suffit alors de le renvoyer à ses propres paroles. En effet, après avoir cité ces paroles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre », voici comme il raisonne: « A quel commencement? Est-ce quand Dieu commença à exister, ou bien quand il eut honte de n'être qu'un vide immense? Pourquoi la création ne se fit-elle pas précédemment, au commencement de toutes choses ? » Je lui demande à mon tour: De quel commencement parlez-vous? Est-ce de celui où Dieu commença à exister, où de celui où il rougit de n'être qu'un vide immense ? Une chose lui déplaît, c'est que Dieu n'ait pas accompli la création dès le commencement, comme s'il avait dû créer aussitôt qu'il a commencé à exister. Comment donc ne voit-il pas que, dans cette hypothèse, on peut lui objecter : Dieu a donc eu un commencement, et par conséquent il aura aussi une fin, car vous avez affirmé vous-même que tout ce qui a eu un commencement doit avoir une fin? Mais si Dieu n'a pas eu de commencement, comment soutenir qu'il aurait dû faire le monde aussitôt qu'il a commencé à exister? Le commencement dont il est ici parlé, désigné donc

uniquement le moment où ce qui est a commencé à exister. Ou bien leur dieu n'a jamais rien créé de bon, ou bien ce qu'il a fait de bon, il l'a créé aussitôt qu'il a lui-même commencé à exister, et dès lors, puisqu'il a eu un commencement, il doit s'attendre à avoir une fin; ou enfin, il faut accepter comme règle absolue les paroles mêmes de la sainte Ecriture, et conclure que Dieu, qui a toujours existé, a créé le ciel au commencement, c'est-à-dire, ou bien dans le moment où le ciel commença à exister, ou bien dans son Fils. Quand les Juifs lui demandèrent qui il était, ne leur a-t-il pas répondu qu'il était le commencement⁵ ?

V.

Mais peut-être voudra-t-il établir une distinction entre le début, initium, et le commencement, principium. Si donc nous lisions dans le texte : Au début Dieu fit le ciel et la terre, il n'y aurait plus lieu de demander; « Pourquoi n'est-ce pas dès le début que Dieu a fait le ciel et la terre? » Un impie n'attache aucune importance à admettre que Dieu ait eu, ou non, un commencement. Mais alors il faut aussi corriger l'Evangile, où nous lisons « Au commencement était le Verbe ». Pourquoi notre hérétique ne demande-t-il pas Dans quel commencement ? est-ce celui où le Verbe a commencé à exister ? Et puisque le Verbe était Dieu, il aurait pu ajouter : Est-ce celui où Dieu commença à exister ? Qu'il continue donc, sans reculer devant sa définition favorite : « Ce qui a eu un commencement doit, avoir une fin », et alors il ne manquera pas d'être accusé de folie, même par les Manichéens, qui cependant doivent le lire volontiers, par la raison qu'ils trouvent en lui un ennemi déclaré de la loi et des Prophètes. Puisque le Dieu qui a fait le monde n'a pas le bonheur de lui plaire, comment serait plus heureux Celui par qui le monde a été fait? C'est de Jésus-Christ qu'il est écrit : « Il était dans le monde et le monde a été fait par lui⁶ ».

VI.

Que cet adversaire veuille bien comprendre aussi que Dieu a pu créer tous les biens, sans qu'aucun besoin ait pu l'y déterminer. Or, celui qui est le souverain bien, a créé toutes choses, et tout ce qu'il a créé est bon d'une bonté réelle, quoique inférieure à la sienne. En effet, tout bien qui n'est pas le bien suprême, quel que soit d'ailleurs son rang d'infériorité, n'a pu avoir d'autre principe que le bien suprême. C'est donc se faire de Dieu une idée radicalement fausse que de nier l'existence de tout bien, parce que ce bien ne peut être égal à Dieu. Voulez-vous reconnaître, non pas le bien suprême, mais le bien le plus infime ? en voici le caractère infaillible: Tout ce qui lui est intérieur, cesse d'être bon. Si donc, parmi les choses créées, celles qui sont les meilleures- sont encore à une distance infinie de Dieu, par cela même qu'elles sont créées, comment croire que celui qui, pour augmenter son bonheur, n'avait aucun besoin des choses les plus excellentes, pouvait avoir besoin des choses

⁵Jean, II, 18.

⁶Jean, II, 18.

les plus inférieures? Et cependant il les a créées par cela seul qu'il est l'auteur de tous les biens. Notre-Seigneur, par qui le monde a été fait, nous indique clairement que Dieu a créé non-seulement les choses célestes, mais aussi les choses terrestres depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites; voici ses paroles : « Si donc Dieu donne une si belle parure à l'herbe des champs qui naît aujourd'hui et demain sera jetée au four, que ne fera-t-il pas pour vous, hommes de peu de foi⁷ ? » C'est donc le seul et même Dieu qui a créé le ciel et la terre, les étoiles et les plantes, tout ce qui au ciel et sur la terre possède mesure, forme et ordre, tout ce qui vit au ciel et sur la terre, tout ce qui sent, tout ce qui comprend au ciel et sur la terre. Non-seulement tous ces biens ont été créés par Dieu, mais ils ont dû être placés dans des degrés différents quant à la bonté. Supposé qu'ils fussent égaux, il n'y aurait plus qu'un seul genre de biens, d'où tous les autres seraient exclus. Dès lors, ce qui constitue leur principal caractère de bonté, c'est que les uns sont supérieurs aux autres, et que la bonté des inférieurs rehausse la bonté de ceux qui sont supérieurs; il y a ainsi entre eux une admirable gradation qui ne fait que mieux ressortir la bonté de tous.

VII.

Quant au mal lui-même, nous désignons uniquement sous ce nom, ou bien les vices inhérents aux choses bonnes et qui ne peuvent avoir d'existence indépendante; ou bien les châtiments infligés aux pécheurs et qui sont la conséquence de la beauté de la justice. Les vices eux-mêmes rendent témoignage à la bonté inhérente à toutes les natures. Car ce qui devient mauvais par l'effet du vice, est réellement bon par nature. En effet, ce qui fait du vice une chose contraire à la nature, c'est qu'il nuit à la nature; et comment peut-il lui nuire, si ce n'est en diminuant sa bonté? Le mal est donc, à proprement parler, la privation du bien ; c'est dire clairement que le mal n'existe que dans une chose bonne, puisqu'il ne peut nuire qu'en diminuant ce qui est bon. Il est évident, dès lors, que le mal ne se trouve pas dans le souverain bien, parce qu'une chose souverainement bonne, comme Dieu, est essentiellement incorruptible et immuable. On peut donc admettre qu'il y ait des biens sans aucun mélange de mal; tel est Dieu, telles sont même les choses célestes supérieures. Mais le mal ne peut exister que par son mélange avec le bien, car il ne peut être le mal et ne pas nuire, il ne peut nuire sans diminuer le bien; plus il nuit, plus il doit y avoir de bien à diminuer; si tout ce bien disparaît, la nature elle-même cesse d'exister et d'offrir matière aux ravages du mal. Il suit de là que, quand la nature disparaît, le mal y devient impossible.

VIII.

Une nature peut-elle être absolument anéantie? Cette question est extrêmement subtile et délicate. La foi chante en s'adressant à Dieu : « Vous les changerez et ils seront changés;

⁷Jean, II, 18.

mais vous êtes toujours le même⁸ ». Dieu donc, le seul bien immuable, a créé et régit tous les biens muables, et ces biens, à leur tour, ne sont tels que parce qu'ils ont été créés par le souverain bien ; et ils sont rouables et changeants parce qu'ils ont été tirés du néant. Si maintenant nous envisageons ces maux en eux-mêmes, il est vrai qu'ils ont un caractère de châtiment pour ceux en faveur desquels l'immortalité seule peut combler la mesure du bonheur parfait; cependant, même en ce sens, ils ne sont pas sans quelque beauté dans l'harmonie des temps; j'avoue seulement que cette beauté ne peut être perçue par le sens humain. Ecouteons donc la foi, qui dit à Dieu : « Vous avez tout fait avec poids, nombre et mesure⁹ » ; l'amour de la vie lui inspire assurément une profonde horreur de la mort, mais elle ne laisse pas de louer le Créateur de tous les biens, elle le loue même des biens caducs et mortels. J'invoque en preuve cet adversaire lui-même: il prodigue les reproches, il ne peut pas croire que Dieu soit l'auteur de tous ces biens terrestres qui n'ont qu'une existence passagère; il ne voit donc pas que ce discours qu'il prononce, et qui lui a tellement plu qu'il a cru devoir le confier au papier, ne se compose que de sons articulés qui naissent et disparaissent aussitôt, sans quoi tout discours deviendrait impossible. Ainsi cette discussion où il se propose précisément de prouver que tout ce qui naît et meurt ne peut être bon, tire toute sa beauté de la succession continue de syllabes qui ne naissent que pour disparaître aussitôt. Comment donc s'étonner que dans cette immensité de la nature, tel bien inférieur tire toute la beauté qui lui est propre, non pas de sa durée indéfinie, mais au contraire de la rapidité avec laquelle elle naît et disparaît?

IX.

Puisqu'il en est ainsi, il n'y a donc pas lieu de calomnier ce mot de la sainte Ecriture : « Dieu vit que la lumière est bonne¹⁰? » Non-seulement la lumière que Dieu a appelée le jour, le firmament qu'il a appelé le ciel, le soleil, la lune et tous les astres, mais les bois et les herbes; en un mot, tout ce qu'il y a de périssable dans les eaux et sur la terre, tout cela a été créé par Dieu, souverain bien, et Dieu vit que chaque chose en particulier est bonne dans son genre et dans son ordre. L'écrivain sacré, qui, sous l'inspiration du Saint-Esprit, a tracé ce passage et décrit la création, a pu jeter un regard de mépris sur ces futurs impies qui devaient prodiguer les accusations et les sophismes, pour mieux se tromper eux-mêmes et séduire plus sûrement tous ceux qui trouveraient du charme dans leur loquacité blasphematoire. Il suffit qu'ils soient hommes, qu'ils soient formés d'un corps et d'une âme raisonnable, que les membres de leur corps soient disposés dans une harmonie réelle avec leurs fonctions et avec l'unité générale de la personne, que l'âme les dominé et les gouverne en vertu de son excellence naturelle, qu'elle remplisse et anime les cinq sens du corps, qu'elle

⁸Jean, II, 18.

⁹Act. VIII, 13.

¹⁰II Thess. II, 3,4.

leur laisse leur action, tout en les coordonnant dans un ensemble parfait; enfin qu'elle soit capable de connaître et de comprendre : cela suffit, ai-je dit, pour que Dieu en les voyant les trouve bons; pourquoi, dès lors, ne les aurait-il pas créés? Remarquons, en effet, que pour voir les hommes Dieu n'a pas besoin que ces hommes soient créés, il les voit avant de les créer. Supposé qu'ils lui apparaissent alors victimes volontaires d'une volonté perverse et d'un aveuglement coupable, cette vue n'est pas pour Dieu une raison de ne pas les créer, car il prévoit la place qu'il doit leur assigner dans l'harmonie universelle. Enfin supposons qu'ils doivent persévéérer jusqu'à la fin dans l'amour du mal, Dieu les forme, il est vrai, de la masse de prévarication, mais comme des vases de colère destinés à être utiles aux vases de miséricorde¹¹, en les portant à une recherche d'autant plus attentive de la vérité, qu'ils ont sous les yeux, dans la personne des méchants, de plus tristes exemples d'une coupable vanité. En effet, « les œuvres de Dieu sont grandes et sont l'objet des complaisances de sa volonté¹² ». Et la folie humaine voit avec déplaisir que la sagesse divine se complaît dans ses œuvres ! Quoi qu'elle en dise, cette complaisance nous est clairement formulée dans ces paroles « Dieu vit que la lumière est bonne ».

X.

Revenons à ce loquace blasphémateur et à son livre, véritable tissu de honteux blasphèmes ; plût à Dieu qu'il. rougit de son œuvre, et qu'au lieu de la trouver bonne, il la trouvât mauvaise ! Voici ce qu'il nous dit « Dieu ne savait pas encore ce qu'était la lumière ; et déjà, en la voyant pour la première fois, il jugea qu'elle était bonne ». Quand le Sauveur, après avoir entendu le centurion, fut saisi d'admiration et dit à ses disciples : « En vérité, je vous l'affirme, je n'ai pas encore trouvé une foi aussi grande en Israël¹³ », il ne savait pas encore ce qu'était cette foi; et, dès qu'il la vit, il l'admirait? Et qui donc produisait cette foi dans le cœur du centurion, si ce n'est celui-là même qui l'admirait? Pourtant, les insensés et les impies ont plus de raisons apparentes de blasphémer au sujet de l'admiration que témoigne Jésus sur la foi de cet homme, qu'ils n'en ont de reprocher à Dieu de trouver la lumière bonne aussitôt qu'il la vit. En effet, que l'on arrête ses regards sur des objets que l'on rencontre habituellement, on peut les trouver bons, c'est-à-dire s'y complaire et les approuver. Au contraire, dans le langage ordinaire des hommes, l'admiration suppose que l'objet auquel elle s'applique se présente d'une manière inopinée et imprévue. Or, Jésus possédait la prescience universelle, et cependant, ce qu'il présentait à l'admiration de ses disciples, il le louait et l'admirait lui-même. De même, quand Dieu contempla ses œuvres après les avoir créées, il est clair qu'il n'en aperçut aucune qu'il n'eût déjà vue en lui-même avant de la créer. Etait-il donc nécessaire que la sainte Ecriture répétât si souvent que Dieu, en considérant ses créatures,

¹¹Jean, II, 18.

¹²Act. VIII, 13.

¹³Jean, II, 18.

vit qu'elles étaient bonnes? Mais ne fallait-il pas former la piété des fidèles et leur apprendre que, quand ils ont à juger des choses visibles et invisibles, ils ne doivent pas s'en rapporter uniquement au sens humain, qui se scandalise souvent de choses bonnes en elles-mêmes, parce qu'il n'en connaît ni les causes ni la destinée? Avant tout, ils doivent croire à la parole de complaisance prononcée par Dieu, et en tirer pour eux la règle de leur jugement. En effet, la facilité avec laquelle on développe ses connaissances, est toujours en proportion de la piété avec laquelle on croyait à la parole de Dieu avant de la comprendre. Dieu vit donc que la lumière qu'il avait faite était bonne, parce qu'il lui avait plu de la faire, et qu'après l'avoir faite, il lui plaisait de lui conserver l'existence ; et c'est ainsi qu'il se prononça sur la mesure d'existence ou de durée qu'il lui plut d'accorder à chacune de ses œuvres. Mais infinie est la distance qui sépare la lumière incrée qui est Dieu, et la lumière que Dieu a faite. Pourquoi donc notre adversaire se plaint-il de ce que ces biens créés ne sont pas coéternels à Dieu ? Qu'il convienne plutôt qu'en créant ces biens, Dieu n'en avait nullement besoin, puisque, de toute éternité, il avait joui sans eux d'une félicité parfaite. Si aucune nécessité ne forçait Dieu à créer ces biens, sa bonté est donc la seule cause de leur existence. Quant à faire un crime à Dieu d'avoir d'abord trouvé bonne une lumière qu'il ne connaissait pas, quiconque serait éclairé du plus faible rayon de lumière, comprendrait ce qu'une telle accusation doit inspirer d'indignation et d'horreur.

XI.

Pour mettre le comble à sa folie, notre adversaire soutient que les ténèbres n'ont pas eu de commencement, et que c'est d'elles que la lumière a pris naissance. Voici les paroles qui lui ont fourni cette absurdité des ténèbres éternelles : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre; or, la terre était invisible et informe, et les ténèbres s'étendaient au-dessus de l'abîme ». Ce qui produisit les ténèbres, c'est le mélange confus du ciel et de la terre, et comme la lumière n'était pas encore, tout ce chaos était nécessairement ténébreux. Or, quel inconvénient peut-il y avoir à ce que les premiers fondements de l'univers eussent été jetés dans les ténèbres, puisque la lumière, en apparaissant, devait leur donner un caractère de bonté qu'ils n'avaient pas encore? L'homme, qui devait venir plus tard, ne trouverait-il pas dans ce perfectionnement l'image du progrès qu'il lui faudrait réaliser dans ses affections? Toutefois, celui qui, avec l'assistance de Dieu, pourra se livrer sur ce point à des recherches plus approfondies, arrivera peut-être à découvrir l'ordre admirable qui a présidé à la création de toutes choses. Il est certain d'abord qu'on ne peut assimiler au néant la matière, dont l'auteur du livre de la Sagesse a pu dire : « Vous qui avez fait le monde d'une matière informe¹⁴ ». Parce qu'on la dit informe, on ne doit pas en conclure qu'elle n'était absolument que néant; d'un autre côté, elle ne fut pas coéternelle à Dieu, puisqu'elle a été créée; enfin, elle ne fut pas créée par un autre que par Dieu. Du moment que nous admettons en Dieu la

¹⁴Jean, II, 18.

toute puissance, nous affirmons que pour créer tout ce qui existe, Dieu n'a eu aucun besoin de trouver déjà faite une matière préexistante. Si donc cette matière existait, c'est Dieu qui l'avait créée. Loin de la regarder comme mauvaise parce qu'elle était informe, elle doit nous paraître bonne puisqu'elle pouvait recevoir une forme. En effet, si cette forme est un bien, n'est-ce pas un bien aussi d'être susceptible de quelque bien? Ainsi toute voix confuse n'est qu'un cri inarticulé, et toute voix devient articulée quand elle se forme de paroles distinctes ; toute la différence vient donc de ce que l'une n'a pas encore de forme, tandis que l'autre est formée. Ce ne sont pas les paroles qui forment le son de la voix, c'est plutôt la voix qui forme le son des paroles.

XII.

On ne saurait admettre que Dieu ait d'abord créé une matière informe, et qu'après un intervalle de temps plus ou moins long, il ait seulement donné la forme à ce qu'il avait fait. De même que celui qui parle émet immédiatement des paroles articulées, et non pas une voix informe qu'il formerait plus tard; de même, tout en admettant que Dieu a tiré le monde d'une matière informe, on doit admettre aussi qu'il créa cette matière en même temps que le monde. Toutefois, il n'est pas inutile d'établir une distinction entre la matière première et l'œuvre même qui en a été produite; ces deux choses ont pu fort bien être créées en même temps, mais dans le discours on ne peut en parler simultanément.

XIII.

Si donc cette matière première nous est d'abord désignée sous le nom de ciel, de terre, de terre invisible et informe, d'abîme ténébreux, ne fallait-il pas lui prêter la dénomination de choses qui nous sont connues, puisque nos sens n'en pouvaient avoir aucune perception, puisque nous ne pouvions même pas en avoir l'idée? Nous pouvions bien la comparer à ce qui nous paraît le plus difforme, cependant nous ne pourrons jamais concilier une difformité absolue avec l'idée d'une chose visible permanente, ou avec une forme intelligible. Que par ces mots, le ciel et la terre, on ait désigné la nature spirituelle et la nature corporelle, soit toute autre chose qui puisse se concilier avec les principes de la foi, toujours est-il que Dieu, le bien suprême et véritable, a créé tout ce que nous voyons, et les choses plus parfaites que nous ne voyons pas. Nous ne pouvons sans doute arriver à comprendre le mode même de la création, mais cette création elle-même s'impose invinciblement à notre intelligence. Avouons enfin que, quand on discute ces matières avec des ignorants dont l'unique désir est de blasphémer la sainte Ecriture, il est inutile de recourir à cette subtilité de raisonnements, qui n'ont de prix et de valeur que quand la discussion s'établit entre des interlocuteurs qui, avant tout, tiennent à rester les enfants soumis de Dieu.

XIV.

Mais voici que notre adversaire fait sa profession de foi; il sait, dit-il, « que le Dieu suprême est la splendeur incomparable de l'incompréhensible lumière » ; il en conclut aussitôt que cette science lui fournit une multitude de connaissances contre les livres de la loi et des Prophètes. Je voudrais d'abord qu'il voulût me dire de quelle lumière Dieu lui paraît curé la splendeur. Est-ce Dieu lui-même qui est cette lumière? est-ce le Père, et lui donne-t-il pour splendeur son Fils unique, dont il proclame la divinité ? Si c'est là sa pensée, je l'approuve, je le félicite. Mais quand je l'entends soutenir que Celui qui est la lumière de lumière, la splendeur incomparable de l'incompréhensible lumière, n'est pas le créateur de l'univers, je le désapprouve et je le condamne. Ces paroles : « Le monde a été fait par lui », ne peut-il pas les lire en même temps que celles-ci : « Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde¹⁵? » S'il ignore ces paroles, je condamne son ignorance, mais je le condamne et le réprouve plus énergiquement encore si, les connaissant, il n'aspire qu'à séduire et tromper ceux qui ne savent pas qu'il est écrit dans l'Ancien Testament : « Approchez-vous de lui et vous a serez éclairés¹⁶. Le commandement du a Seigneur est brillant de clartés et illumine les coeurs¹⁷ ; éclairez mes yeux, de crainte que je ne m'endorme du sommeil de la mort¹⁸ ». Ce que demandait cet homme mortel, ce n'était pas de ne jamais goûter les horreurs de la mort corporelle, ni de ne jamais sentir le sommeil appesantir ses paupières; il demandait que ses yeux fussent éclairés et réalisassent par avance cette parole de l'Apôtre : « Les yeux de votre cœur sont illuminés¹⁹ ».

XV.

Si donc, pour se donner un certain ton de vanité, il affecte une certaine répugnance à admettre que la lumière ait tiré son origine des ténèbres, qu'il rapproche ses hésitations de ces paroles de l'Apôtre : « Autrefois vous n'étiez que ténèbres, et maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur²⁰ ». Et qui donc a opéré ce changement, si ce n'est Celui qui, au moment où les ténèbres couvraient l'abîme, s'est écrié : « Que la lumière soit, et la lumière fut²¹ ? » Cette vérité se trouve encore plus clairement formulée dans cette autre parole de l'Apôtre : « Dieu qui a fait sortir la lumière des ténèbres, a illuminé nos coeurs²² ». Mais peut-être qu'il ignore que les Ecritures prophétiques nous enseignent que le Fils est la lumière de la lumière ou la splendeur de la lumière; qu'il lise donc ce qui y est dit de la Sagesse : « Elle

¹⁵Jean, II, 18.

¹⁶Act. VIII, 13.

¹⁷II Thess. II, 3,4.

¹⁸Matt. X, 34.

¹⁹Matt. X, 8, 10.

²⁰Act. VIII, 13.

²¹II Thess. II, 3,4.

²²Matt. X, 34.

est la splendeur de la lumière éternelle²³ »; ou encore : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; que toute la terre chante la gloire du Seigneur, chantez au Seigneur et bénissez son nom, proclamez hautement que le jour, son salut, est sorti du jour²⁴ ». Quel est ce jour issu du jour? n'est-ce pas le Fils, lumière de lumière? Que Jésus-Christ soit le salut de Dieu, il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'Evangile et de méditer ces paroles prononcées par le vieillard Siméon, au moment où, tenant le Sauveur dans ses bras, il fut soudain éclairé, non pas par la chair, mais par l'esprit : « Maintenant, Seigneur, laissez mourir en paix votre serviteur, parce que mes yeux ont, vu votre Salut²⁵ » .

XVI.

Mais, dira notre adversaire, vous confondez deux lumières parfaitement distinctes. Celle dont il est parlé en ces termes : « Autrefois vous étiez ténèbres, et maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur », c'est la lumière spirituelle de l'âme et non celle de la chair. Au contraire, quand nous lisons : « Dieu dit: Que la lumière soit, et la lumière fut», il s'agit de la lumière physique ou corporelle. Cette distinction est légitimement fondée ; cependant notre auteur ne doit-il pas, avant tout, avouer que la lumière souveraine, qui est Dieu, a pu créer toute lumière inférieure et la créer bonne, quoique inférieure ? Et puis, comment connaît-il la qualité et la quantité de cette lumière? comment sait-il qu'elle est spirituelle ou corporelle? Admettra-t-on que les hommes fidèles, dont la vie corporelle sur la terre n'est qu'un pèlerinage loin de Dieu²⁶, peuvent, en toute justice, être appelés la lumière de la foi, tandis que les anges, qui contemplent sans cesse la face du Père, ne pourront s'appeler la lumière²⁷? Comment sait-il que cette lumière a été primitivement créée? comment sait-il que dans cette lumière il peut y avoir un soir et un matin? Où a-t-il appris que Dieu accomplit toutes ses œuvres en six jours, et que le septième il se reposa? les sept jours dont il vient d'être question, sont-ils des jours semblables à nos jours ordinaires dont la durée est déterminée par la course du soleil? Si la lumière corporelle a été créée, comment sait-il qu'elle a pu exister avant le soleil et avant le firmament, qui plus tard fut appelé le ciel, et qu'ensuite elle a été séparée de la terre pour habiter les hautes parties du monde? Comment sait-il que c'est Dieu seul qui a opéré cette séparation de la lumière et des ténèbres ? En effet, entre ces ténèbres qui constituent la nuit, et la lumière qui nous procure l'éclat si connu du jour, Dieu a placé des astres visibles à nos yeux, et qu'il a chargés de marquer pour nous cette séparation. Est-ce l'indignation ou le rire du mépris que mériterait à nos yeux celui qui viendrait nous dire, qu'en parlant des heures qui partagent le jour, et du soleil qui détermine la durée des heures, Moïse ne savait ce qu'il disait; ce qui explique pourquoi il nomme la

²³ Matt. X, 8, 10.

²⁴ I Cor IX, 14.

²⁵ Cant. II, 17.

²⁶ Jean, II, 18.

²⁷ Act. VIII, 13.

lumière et le jour avant le soleil ? Que les hommes se réunissent donc pour étudier à fond le livre de notre adversaire, et qu'ils aient à répondre sur la question suivante : Est-ce notre adversaire qui ignore la nature, bien connue par Moïse, de la lumière et du jour; ou bien est-ce Moïse qui ignorait cette lumière et ce jour, bien connus de notre hérétique et de ceux mêmes qui ne comprennent pas son langage ? De ces deux propositions, laquelle leur paraît la plus acceptable?

XVII.

Au sujet de la réunion des eaux dans un seul bassin, quelle est cette question ou plutôt ce reproche inspiré sans doute par la plus profonde ignorance ? Ce serait à tort qu'il aurait été dit: « Que les eaux se rassemblent en un seul lit, et que la terre apparaisse²⁸ ». La raison qu'il en donne, c'est que tous les objets créés étaient renfermés dans les eaux. Il ne sait donc pas que l'eau en s'évaporant se raréfie et devient plus légère? que quand elle se forme en épais nuages elle occupe plus d'espace? que cet espace est toujours en proportion de sa densité? et qu'enfin quand elle quitte la forme de vapeur pour prendre celle de liquide, elle ne vole plus dans les airs, mais coule sur la terre? Qu'y a-t-il donc d'étonnant que l'eau en vapeur ait enveloppé toute la terre, tandis qu'en reprenant sa nature de liquide elle fut restreinte à un plus petit espace, laissant tout le reste à nu ? Voyez ensuite, sous la puissance infinie de Dieu, là terre ouvrant dans son sein d'immenses sillons où se concentre toute l'humidité, c'est-à-dire l'eau dispersée sur toute la face et dans l'intérieur de la terre, et formant le lit majestueux de l'océan et des fleuves. Quelle contradiction présentent donc ces vastes sillons tortueux s'enfonçant de plus en plus, à mesure que le continent s'élève de plus en plus sur leurs rives? Ne pourrait-on pas aussi trouver, dans cette matière encore informe de l'eau ou de l'abîme, la désignation évidente de ces deux éléments fondamentaux, l'eau et la terre ? Dès lors cette parole : « Que l'eau se rassemble », indique qu'il lui a été donné une forme fluide et mobile ; cette autre : « Que la terre aride apparaisse », désigne son immobilité dans le lit qui lui a été assigné. Il est certain, en effet, que le Prophète, auteur de la Genèse, entre-voyait dans son récit, en même temps que le sens littéral, la figure de ce qui devait arriver; mais ce sens spirituel ne peut être saisi et compris que par les hommes pacifiques et fidèles. Quoi qu'il en soit, il est facile de se convaincre que tout homme qui cherche pieusement la vérité, ne trouve plus de difficultés insurmontables, et peut justifier de mille manières l'inafflible autorité de l'écrivain sacré. Il n'y a donc qu'un instinct véritablement diabolique qui ait pu inspirer à notre adversaire la pensée de calomnier des vérités qu'il est incapable d'approfondir.

²⁸Jean, II, 18.

XVIII.

Mais voici qu'il se soulève, ingrat et aveugle, contre le Dieu son créateur ; voici que, s'adressant à celui qui l'a formé, il ose lui dire : « Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ? » Puisqu'il ignore comment il a été fait, son langage n'est-il pas le comble de l'audace ?

Toutefois, Dieu lui-même permet aux vases de colère de murmurer de semblables blasphèmes, afin que les vases de miséricorde secouent le sommeil de leur négligence²⁹, et que, saisis tout à coup d'une sainte ardeur pour répondre à ce langage pestilentiel, ils recueillent avec plus de sollicitude les salutaires paroles de la sainte Ecriture. Notre adversaire reproche amèrement au Créateur d'avoir défendu à l'homme, sa créature, de porter la main sur le fruit de la science du bien et du mal³⁰. N'était-ce pas vouloir que l'homme ressemblât aux animaux qui, eux non plus, n'ont pas le discernement du bien et du mal ? Après avoir donné à l'homme la supériorité sur les animaux, n'était-ce pas lui refuser ce qui seul l'élève au-dessus d'eux ? A cela je réponds d'abord que cette défense portée par le Seigneur, nous enseigne cette vérité d'expérience, que dans la direction à imprimer à notre vie, il est souvent malheureux d'apprendre certaines choses, et qu'il en est d'autres dont l'ignorance est pour nous la source du plus grand malheur. Ne serions nous pas plus heureux d'ignorer les maladies et les douleurs ? Je suppose qu'un médecin nous interdise tel aliment qu'il saurait devoir nous rendre malades ; qu'il appelle cet aliment l'aliment de la connaissance de la santé et de la maladie, par la raison qu'en le prenant nous apprendrions par notre expérience personnelle, la différence qui sépare la santé de la maladie ; ne vaudrait-il pas mieux, pour nous, ignorer à jamais cette différence et conserver une bonne santé, en acceptant par obéissance la parole du médecin, et en renonçant à faire l'expérience de la maladie ? En agissant ainsi nous agirions sagement, et jamais la pensée nous viendrait-elle de dire que ce médecin eût été jaloux que nous acquérions cette science ? Quelqu'un peut-il douter que le péché soit un mal ? Cependant il a été dit à la louange de Jésus-Christ, « qu'il ne connaissait pas le péché³¹ ». Jésus-Christ ne connaissait donc pas le mal par expérience ; il n'avait donc pas cette connaissance du bien et du mal qu'il fut défendu à Adam de chercher à acquérir. Me demanderez-vous comment il condamnait ce qu'il ne connaissait pas ? Il le condamnait ; or, l'Apôtre a dit : « Tout ce qui mérite d'être repris se découvre par la lumière, car il n'y a que la lumière qui couvre tout³² ». Comment donc reprendre des choses que l'on ne connaissait pas ? Je réponds hardiment que Dieu connaissait le mal et ne le connaissait pas ; il le connaissait par sa sagesse et ne le connaissait pas par expérience. Adam devait donc croire à cette divine sagesse ; et par son obéissance à l'ordre de Dieu, il se serait épargné de connaître le

²⁹Jean, II, 18.

³⁰Act. VIII, 13.

³¹II Thess. II, 3,4.

³²Matt. X, 34.

mal par expérience. Sans cette désobéissance il n'aurait pas connu le mal. C'est donc sur lui et non sur Dieu que le mal est retombé. Car en voulant enfreindre la loi de la soumission, il devait s'attendre à être frappé par la loi de la justice. Voyez à cette occasion l'économie du châtiment; parce qu'il refuse d'obéir à Dieu, il lui devient impossible de s'obéir à lui-même. Mais j'ai développé cette pensée dans d'autres ouvrages, et en particulier dans le quatorzième livre de la Cité de Dieu.

XIX.

Maintenant je réponds en peu de mots au reproche que notre adversaire adresse à Dieu, d'avoir défendu à l'homme, sa créature, ce qui devait lui procurer le plus grand bonheur, d'avoir voulu le rendre semblable aux animaux en lui interdisant la connaissance du bien et du mal. Cette connaissance, loin d'être l'œuvre de la sagesse dans un homme heureux, n'est, en effet, que le fruit de la triste expérience d'un malheureux. Si donc défense fut intimée à l'homme de manger du fruit de cet arbre, c'est que Dieu voulait lui donner une haute idée de cette vertu d'obéissance qui est la plus grande, et pour ainsi dire, la source et la mère de toutes les vertus ; il voulait aussi lui faire comprendre que tout gratifié qu'il fût de l'immense bienfait du libre arbitre, c'était une nécessité pour lui de vivre sous la dépendance d'un être meilleur. Je sais que certains auteurs ont regardé comme un grand bien cette connaissance du bien et du mal seulement ils attribuent à l'incapacité de la posséder le malheur de ceux qui se sont appuyés sur elle pour violer le précepte et se rendre coupables de désobéissance.

XX.

A les en croire, il aurait fallu que l'homme fût créé de telle sorte qu'il n'eût jamais la volonté de pécher; mais ne devrait-il pas leur suffire qu'il eût le pouvoir de ne pas pécher, s'il n'en avait pas la volonté? Admettons que l'homme eût été plus parfait s'il n'eût pas eu la volonté de pécher, mais ne suffit-il pas, pour justifier sa création, qu'il ait le pouvoir de ne pas pécher? Ou bien pousseront-ils la folie jusqu'à soutenir, ou bien que l'homme voit ce qu'il aurait dû y avoir de mieux dans sa création, tandis que Dieu ne l'a pas vu; ou bien que Dieu l'a vu, mais qu'il n'a pas voulu le réaliser; ou enfin que Dieu l'aurait voulu, mais qu'il ne l'a pas pu? Que le Seigneur éloigne des coeurs fidèles de semblables blasphèmes ! Une raison droite nous enseigne que toute créature raisonnable, qui ne se sépare pas de Dieu par la désobéissance, est meilleure que celle qui s'en sépare; tout homme qui comprend ce principe ne doit pas oublier que toute nature qui n'a pas abandonné Dieu , jouit de tous les dons célestes, et, de plus, qu'il n'y a aucune nécessité au monde qui puisse la forcer de se séparer de Dieu. D'un autre côté, quoique cette nature se soit volontairement séparée de Dieu, Dieu n'a rien changé dans les dispositions de son infinie sagesse ; les bons et les méchants sont soumis à ses décrets éternels ; et il nous atteste lui-même que, de ce genre humain justement condamné, il en séparera une famille sainte et nombreuse, qu'il sancti-

fiera par le don gratuit de sa grâce, pour lui faire goûter ensuite les joies de son royaume éternel.

XXI.

A ce prix, pourquoi donc Dieu aurait-il caché l'arbre funeste qu'il a appelé l'arbre de la science du bien et du mal, puisqu'après y avoir touché contre la défense, si l'homme laisse ouvrir son cœur à la connaissance du bien infini dont il s'est séparé et de la profondeur du mal dans lequel il est tombé, il obtiendra infailliblement miséricorde? Pourquoi cacher ce qui faisait l'objet d'un précepte et ce qui devait faire ressortir le mérite de l'obéissance? Dieu n'ignorait pas que l'homme pécherait, mais il savait en même temps, dans sa prescience divine, ce qu'il devait faire de l'homme pécheur, et comment il déployerait à son sujet l'immensité de sa justice et de sa bonté. Il n'imposa à l'homme aucune nécessité de pécher, si l'homme refusait de pécher. On peut même dire que Dieu ne fit qu'aider la volonté de l'homme à persévérer dans le bien; car, pour observer l'obéissance, l'homme avait besoin d'avoir la promesse d'une grande récompense; d'un autre côté, le châtiment dont sa révolte serait frappée, devait servir d'exemple salutaire à sa postérité, et rehausser à ses yeux le mérite de l'obéissance. Dieu n'a donc pas demandé l'impossible; ce qu'il a voulu, c'est ou bien que l'homme obéît, ou bien, s'il désobéissait, qu'il fût justement puni. Ce ne fut pas même en vain qu'il intima un commandement auquel l'homme devait se soustraire, car le châtiment qui frappa le coupable apprit éloquemment aux autres à obéir. Qu'on ne dise pas que dans l'homme c'est une partie de Dieu qui a résisté à Dieu; car si l'âme était une partie de Dieu, elle n'aurait pu être séduite par quoi que ce soit; rien n'aurait pu la déterminer ni à pécher ni à souffrir; elle n'aurait pu changer ni en bien ni en mal.

XXII.

Quant à ce souffle que Dieu inspira à l'homme³³, il fut formé par Dieu, mais non de sa substance. Le souffle de l'homme n'est pas une partie de l'homme; il ne le forme pas de sa propre substance, mais de l'air qu'il respire et qu'il exhale; Dieu, au contraire, peut le tirer du néant et le donner de la vie et de la raison. Quelques auteurs ont prétendu que le premier homme n'était point animé avant que Dieu lui soufflât sur le visage, et que ce ne fut qu'alors qu'il fut doué d'une âme vivante, et qu'il reçut le Saint-Esprit. Cette question, quelque opinion que l'on adopte, nous entraînerait trop loin; qu'il nous suffise de savoir que l'âme n'est point une partie de Dieu, qu'elle n'a pas été tirée de sa propre substance, mais qu'elle a été créée du néant.

³³Jean, II, 18.

XXIII.

Il nous paraît, également absurde de soutenir, avec notre blasphémateur, que le serpent eut un sort plus heureux que celui de Dieu, puisqu'il parvint à tromper l'homme créé par Dieu³⁴. En effet, jamais l'homme n'aurait été trompé, si son coeur gonflé par l'orgueil ne se fût séparé de Dieu. Elle est donc vraie, puisqu'elle est divine, cette maxime : « Avant la ruine le coeur est exalté³⁵ »: Dès qu'il s'élève contre Dieu, il en est abandonné et se couvre aussitôt de ténèbres épaisse. Qu'y a-t-il d'étonnant si, au sein des ténèbres qui l'environnent, il ne sait plus à qui il obéit? Car la lumière dont il est éclairé ne vient pas de lui, mais de Dieu qui est la lumière véritable. Ce qui prouve que Dieu est toujours resté vainqueur, c'est que l'homme est vaincu; et il n'eût pas été vaincu, s'il ne s'était pas séparé de celui qui est toujours victorieux. Comment donc le séducteur de l'homme a-t-il été vainqueur, puisque, avant tout, il a été pour lui-même son propre séducteur? Pour être vrai, je dois dire que le séducteur et celui qui s'est laissé séduire ont tous deux été trompés, en s'éloignant de celui qui ne peut être trompé; tous deux ont été vaincus, en se séparant de celui qui ne peut être vaincu. Celui qui s'en est séparé le plus, c'est celui qui a subi la plus grande défaite, car il lui est devenu d'autant plus inférieur qu'il est devenu plus mauvais. Il suit de là que celui qui extérieurement paraît vaincre en soufflant le mal à un autre, est lui-même englouti sous une ruine plus profonde, à raison du bien qu'il a perdu. Il n'est donc pas possible que sa condition soit meilleure, puisque sa cause est pire. Admettons que le démon ait vaincu pour un temps, en triomphant de l'homme, quelle défaite éternelle ne subit-il pas par la rédemption de l'homme ! Il s'écrie sans doute: « Voici qu'Adam est devenu comme l'un d'entre nous³⁶ »; mais ces paroles, loin d'être une affirmation véritable, sont plutôt un reproche. « Pardonnez-moi cette injure³⁷ », dit également l'Apôtre, donnant à ses paroles un sens ironique qui supposait qu'il s'adressait non pas à un juge instruit, mais à un ignorant calomniateur.

XXIV.

Or, celui qui ne peut souffrir que l'arbre de vie soit interdit au pécheur, ne prouve-t-il pas qu'il veut faire le mal et rester impuni? Il était facile à Dieu de retirer la vie à l'homme s'il l'avait voulu; mais parce que les âmes raisonnables vivent de la sagesse, parce que l'ignorance est pour elles une mort véritable, quoi de plus naturel que d'entendre Dieu défendant à l'homme de toucher au fruit de l'arbre, voulant même le soustraire à la mort corporelle ? Maintenant, si après sa séparation d'avec Dieu, nous voyons l'homme condamné aux horreurs de la mort, à la consomption de l'âge, malheurs qu'il n'aurait pas

³⁴ Act. VIII, 13.

³⁵ II Thess. II, 3,4.

³⁶ Jean, II, 18.

³⁷ Matt. X, 34.

connus s'il avait voulu se contenter de la nourriture qui lui était permise, tout cela ne nous révèle-t-il pas que déjà, par le péché, son âme était séparée de l'arbre spirituel de la vie, et qu'elle était déjà morte d'une mort intérieure? L'Esprit-Saint nous dit, en parlant de la sagesse: « Elle est l'arbre de vie pour ceux qui l'embrassent³⁸ ». C'est cette parole que notre adversaire ne comprend pas, comme il le prouve par ce passage « Avant la malédiction, avant d'avoir touché au fruit de l'arbre, l'homme immortel pouvait-il donc vivre éternellement? » Ne dirait-on pas que quelqu'un lui a enseigné ou qu'il a lu dans un livre qu'Adam n'avait pas encore touché à l'arbre de vie? La seule conclusion à tirer, c'est que, si l'homme pouvait y puiser une vie inammissible, c'était pour le soustraire à la corruption de l'âge; et si ce même homme reçut la défense de toucher à cet arbre, Dieu avait arrêté, dans ses décrets éternels, que la mort serait le châtiment nécessaire de son péché.

XXV.

Notre adversaire demande : « Comment, par suite de la malédiction de Dieu, l'homme a-t-il commencé à mourir, puisque ce n'est pas la malédiction qui a commencé à le faire vivre ? » Ne dirait-on pas que Dieu a souhaité la mort à l'homme, comme nous voyons des hommes se la souhaiter les uns aux autres? N'est-il pas évident que les paroles de Dieu sont la sentence d'un maître qui punit, et non l'expression d'une colère qui maudit? En punissant l'homme de la mort corporelle, Dieu, simplement, le séparait de l'arbre de vie parce qu'il était déjà mort spirituellement, et que dans son âme il était privé de l'aliment de la sagesse. En le séparant de l'arbre de vie, symbole de la sagesse, Dieu voulait donc faire connaître à l'homme ce qui s'était passé dans son âme.

XXVI.

« Cet arbre qui dans le paradis portait des fruits de vie, à qui servait-il ? » A qui ? mais au premier homme et à la première femme, placés par Dieu dans ce jardin de délices. Plus tard, quand, en punition de leur iniquité, ils eurent été chassés de ce lieu, cet arbre resta pour leur rappeler le souvenir de la vie de l'arbre spirituel. Cet arbre, nous l'avons dit, c'est la sagesse elle-même, immuable nourriture des âmes bienheureuses. Si nous en exceptons peut-être Enoch et Elie, quelqu'un se nourrit-il maintenant de cet aliment? je crois qu'on ne peut l'affirmer sans témérité. Mais si les âmes des bienheureux ne se nourrissaient pas des fruits de cet autre arbre de vie, planté dans le paradis spirituel, nous ne lirions pas dans l'Evangile que le bon larron, en récompense de sa piété et de sa noble profession de foi, reçut de Jésus-Christ la promesse solennelle que son âme entrerait ce jour-là même en paradis : « En vérité, je te l'assure, tu seras aujourd'hui avec moi en paradis³⁹ ». Etre avec Jésus-Christ,

³⁸II Thess. II, 3,4.

³⁹Jean, II, 18.

c'est être avec l'arbre de vie. Car c'est lui-même qui est la sagesse dont il est écrit : « Elle est l'arbre de vie pour ceux qui l'embrassent ».

XXVII.

Dois-je m'attacher à réfuter ces autres objections qui ne lui paraissent à lui-même que des plaisanteries spirituelles? D'abord, Dieu n'aurait pas su par avance ce qui est arrivé; ensuite, il n'aurait pu réaliser ce qu'il s'était proposé ; en troisième lieu, pour se venger de sa défaite, il aurait eu recours aux malédictions. Comment sait-il que Dieu n'avait pas prévu ce qui est arrivé ? Est-ce par ce qui est arrivé ? Mais si ces événements ne s'étaient pas accomplis, il n'aurait pas pu les prévoir, puisqu'ils ne devaient pas arriver. Dira-t-il que, s'il les avait prévus, il aurait à l'avance pris toutes ses mesures pour en empêcher la réalisation? On pourrait en dire autant de Jésus-Christ, qui confia un talent à un homme qui ne devait pas le faire fructifier, quand, cependant, il ne le lui confiait que dans le but d'augmenter son trésor. Parce que, grâce à sa paresse, ce dépositaire n'obtint aucun profit, en conclurez-vous que son Maître n'avait pas prévu cette paresse ? Vous pouvez conclure également que Jésus-Christ n'a pu réaliser ce bénéfice malgré ses ardentes préoccupations à ce sujet. Ou bien pourquoi ne pas dire que pour se venger de sa déception, il eut recours aux malédictions ? N'est-il pas dit

« Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le dans les ténèbres extérieures⁴⁰ ? » Adam avait été traité de la même manière, Dieu ne l'avait séparé de l'arbre de vie que pour le frapper de la mort corporelle⁴¹. Ainsi, aux yeux de notre habile adversaire, la malédiction lancée par le vaincu est la conséquence de l'impuissance où il s'est trouvé de faire accomplir son commandement. Alors qu'il affirme l'impuissance de Jésus-Christ, puisqu'il n'a pu réaliser, malgré ses désirs, son trésor de richesses spirituelles ; qu'il dise qu'il est devenu la proie de la jalouse et de la méchanceté, jusqu'à envier la lumière et le salut à son propre serviteur qu'il fait jeter dans les ténèbres, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. S'il n'ose tenir ce langage contre Jésus-Christ, c'est qu'il craint de ne plus paraître chrétien aux yeux de la foule, qui le prendrait pour un apostat. Comment donc ose-t-il, contre le Créateur de l'homme et son juge équitable, tenir un langage qu'il n'ose pas se permettre contre le Rédempteur de l'homme, quoique le mépris de ses préceptes entraîne également la réprobation éternelle? Mais, quoi qu'il fasse, ses traits se retourneront toujours directement contre Jésus-Christ qui a dit lui-même : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez sans doute aussi, car il a parlé de moi⁴² ». Qu'est-ce donc que le Père a fait, qu'est-ce qu'il fait encore sans son Fils? C'est pour aider à notre salut que la sainte Ecriture exalte non-seulement la bonté, mais encore la sévérité de Dieu; car s'il est utile d'aimer Dieu, il ne l'est pas moins de

⁴⁰ Act. VIII, 13.

⁴¹ II Thess. II, 3,4.

⁴² Jean, II, 18.

le craindre, ce qui a fait dire à l'Apôtre: « Vous voyez donc la bonté et la sévérité de Dieu⁴³ ». Pourquoi, dès lors, cet insensé, qui affiche encore son christianisme, reproche-t-il au Dieu des Prophètes ce qu'il approuve dans le Dieu des Apôtres? Le Dieu des uns n'est-il pas le même que le Dieu des autres?

XXVIII.

J'ai parlé du serviteur jeté dans les ténèbres extérieures; c'est là l'oeuvre de la sévérité de Dieu. L'accusera-t-on d'imprévoyance pour avoir confié son argent à un tel serviteur ? L'accusera-t-on d'impuissance parce qu'il n'a pas obtenu le résultat qu'il se proposait ? L'accusera-t-on de jalousie et de méchanceté parce qu'il a jeté ce serviteur dans les ténèbres? Eh bien ! on ne saurait trop le remarquer, il y a une similitude parfaite entre cette manière évangélique de procéder, et tous les châtiments dont nous trouvons le récit dans les livres prophétiques. S'agit-il du déluge? Le Sauveur Jésus annonce quelque chose de semblable pour le moment de son retour sur la terre: «Au temps de Noé les hommes mangeaient, buvaient, plantaient, bâtissaient, se mariaient; le déluge arrive et tout est détruit; il en sera ainsi à la venue du Fils de l'homme⁴⁴ ». S'agit-il de l'endurcissement du coeur de Pharaon ? En parlant de certains hommes, le Nouveau Testament nous dit : « Dieu les a livrés à un esprit réprouvé, afin qu'ils fassent ce qui ne convient pas⁴⁵ ». L'Apôtre parle ici de cet esprit menteur que Dieu, par un juste jugement et pour montrer qu'il se sert des justes et des pécheurs, envoya à un roi impie pour le tromper ; c'est le prophète Michée qui nous l'atteste dans le récit de l'une de ses révélations⁴⁶. Saint Paul n'hésite pas à nous enseigner la même doctrine, parce qu'il en connaissait toute la vérité : « Dieu leur enverra des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés⁴⁷ ». C'est ce qui eut lieu sous le gouvernement de Moïse, car Dieu lui dit : « Prends tous les chefs du peuple et immole-les au Seigneur en face du soleil », c'est-à-dire au grand jour⁴⁸. De même, à l'occasion de l'idole fabriquée pendant l'absence de Moïse, celui-ci en tira une vengeance éclatante en frappant tous les impies, sans en excepter ses propres parents⁴⁹. Jésus a dit aussi : « Ceux qui ne veulent pas que je sois leur roi, amenez-les et frappez-les de mort en ma présence⁵⁰ ». Il s'agit ici évidemment de la mort des âmes, mais n'est-elle pas plus à craindre et plus horrible que la mort du corps? Le même Sauveur dit à ce sujet : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme; craignez

⁴³ Matt. X, 34.

⁴⁴ Cant. II, 17.

⁴⁵ Jean, IX, 39.

⁴⁶ Jean, II, 18.

⁴⁷ Act. VIII, 13.

⁴⁸ II Thess. II, 3,4.

⁴⁹ Matt. X, 34.

⁵⁰ Matt. X, 8, 10.

plutôt celui qui peut précipiter l’âme et le corps dans les flammes éternelles⁵¹ ».

XXIX.

Il suffit d'étudier attentivement ce genre de mort qui précipite les âmes dans les flammes éternelles, pour envisager avec un profond mépris ces hécatombes horribles, ces fleuves de sang, où périssent des corps qui doivent périr quelque jour et de quelque manière. Notre adversaire fait de ces supplices une peinture exagérée, où il déroule tous les ressorts de sa rhétorique, et cela dans le but évident de soulever le blasphème contre Dieu et de l'accuser de cruauté à l'égard de ceux à qui il voulait inspirer pour ses jugements éternels une crainte salutaire. Dans toutes ses descriptions, on voit qu'il cherche à produire sur les sens une horreur profonde, et il croit faire beaucoup en se ruant contre l'aiguillon ; comment donc ne voit-il pas qu'en reprochant à la providence de Dieu la mort de la chair, il mérite pour son âme les tourments de la mort éternelle? Quel homme ne préférerait être frappé du glaive, comme les fornicateurs le furent, au sein même de la volupté, par le grand prêtre Phinées, donnant ainsi l'exemple de la terrible vengeance que méritent ces honteuses passions, et se rendant par là très agréable à Dieu; quel homme, disons-nous, ne préférerait mourir de cette manière, être consumé par le feu et voir son corps mis en lambeaux, plutôt que d'être précipité dans les flammes éternelles? Pourquoi donc le Dieu des chrétiens frappe-t-il les pécheurs de trépas plus cruels, et leur annonce-t-il qu'après cette mort temporelle il y aura pour eux un supplice sans fin? N'est-ce pas parce que le Dieu des deux Testaments est un seul et même Dieu? Pour confondre l'impiété de notre adversaire, quelque complaisance qu'il mette à exagérer les guerres, les massacres, les blessures, les ruisseaux de sang, les Juifs ne pourraient-ils pas lui répondre qu'ils servaient un Dieu beaucoup moins cruel que le nôtre, car la mort corporelle dont il frappait les coupables était bien douce en comparaison des flammes éternelles de l'enfer?

XXX.

Mais du moins ne peut-on pas reprocher au Dieu de la loi et des Prophètes d'avoir puni de la mort corporelle des fautes bien légères et presque méprisables? Ainsi David est sévèrement châtié pour s'être permis le dénombrement de son peuple⁵²; les enfants, c'est l'expression dont il se sert, les fils du grand prêtre Héli, furent frappés de mort pour avoir puisé dans les chaudières quelques parties des victimes brûlées en l'honneur du Très-Haut. Je n'ai pas à déterminer le degré de culpabilité de ce vice de l'orgueil qui inspira David dans le dénombrement qu'il fit de son peuple; je constate seulement que le châtiment n'a été que la mort temporelle, laquelle devait toujours arriver à ces hommes dont la multitude avait enflammé l'orgueil de David. Je nie aussi que les fils d'Héli n'aient été que des enfants, comme il les

⁵¹ I Cor IX, 14.

⁵² II Thess. II, 3,4.

appelle par ignorance; pour oser, dans les sacrifices, se donner à eux-mêmes la préférence sur le Seigneur Dieu, ne devaient-ils pas être arrivés à cet âge où l'on peut commettre un crime et en subir le châtiment? C'est pour venger cet outrage que Dieu fit éclater la guerre, non pas assurément dans un but purement personnel, mais pour sauvegarder la religion et la piété sur lesquelles reposaient l'existence et la prospérité du peuple d'Israël. La mort venant les frapper dans le combat d'une manière et dans des circonstances aussi tragiques, a pu réveiller dans les âmes la crainte salutaire du Seigneur; sans ce bâtiment ces coupables auraient pu vieillir; mais, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la mort devait toujours clore leur existence. Nous voyons même dans l'Écriture⁵³ que des hommes furent frappés de la mort corporelle, en punition, non pas de leurs propres péchés, mais des péchés des autres. Au point de vue temporel, le malheur des vivants est plutôt dans la douleur du cœur, que le châtiment des mourants n'est dans la dissolution du corps; quant aux âmes, à leur sortie du corps leur destinée est toute faite, bonne ou mauvaise, et cette destinée n'est nullement aggravée par la manière plus ou moins violente dont le corps a été dissous; on peut être frappé de la mort corporelle pour le crime d'autrui, on ne l'est jamais de la mort de l'âme. Voyez aussi ce qui est advenu à cet homme qui osa se présenter au festin des noces, sans avoir pris le vêtement nuptial. A ne juger ce fait qu'au point de vue purement humain, tout ce qu'il méritait c'était la honte et l'obligation de changer de vêtement, pour satisfaire à l'indignation trop légitime du maître. Et cependant, écoutez la sentence : « Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le dans les ténèbres extérieures, où il y aura pleur et grincement de dents⁵⁴ ». Mais, dira notre adversaire, ce n'était pas une faute légère de n'avoir pas pris le vêtement nuptial, car souvent de petites choses en indiquent de plus grandes. Les sacrifices visibles sont peu de chose, envisagés au point de vue matériel, et cependant ils ont une haute importance pour le culte et l'honneur de Dieu; n'est-ce pas dans cet honneur rendu à Dieu par les sacrifices que les fils d'Héli se préféraient à Dieu? Ici le convive ne se préférera point à l'époux, mais il l'humilia par la simplicité et la négligence de son vêtement. Et cependant, si on examine le châtiment dans ces deux circonstances, il est facile de comprendre que le dernier l'emporte en sévérité sur le premier, dans la proportion que les châtiments spirituels et éternels l'emportent sur les châtiments corporels et temporels.

XXXI.

Mais à une intelligence charnelle, pourquoi essayer de faire comprendre la signification symbolique des sacrifices et du vêtement nuptial? Parlons de choses plus faciles à saisir. Le Sauveur comparant l'Évangile à la loi ancienne, déclare ouvertement que la loi ancienne était bonne en elle-même, mais que l'Évangile qu'il enseigne est plus parfait : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas, et celui qui se rendra homicide sera

⁵³Jean, II, 18.

⁵⁴Act. VIII, 13.

déclaré coupable au jugement. Et moi je vous dis: Quiconque nourrira la colère contre son frère, sera coupable au jugement; celui qui lui dira Racha, sera coupable devant le conseil, et celui qui lui dira : Fou, sera digne du feu éternel⁵⁵ ». Quel péché nous paraît plus léger que de dire à son frère: Vous êtes un fou? Quel châtiment peut être comparé au feu éternel ? Si la loi ou les Prophètes, sous l'inspiration de Dieu, avaient condamné à être lapidé celui qui aurait dit à son frère: Vous êtes un fou, de quelle cruauté Dieu ne serait-il pas accusé par notre adversaire? Eh bien 1 qui n'eût pas préféré non-seulement être lapidé, mais déchiré dans toutes les parties de son corps, que de devenir la proie du feu éternel? Et cependant aucun homme sensé ne dira que le Dieu de l'Evangile est plus cruel que le Dieu de la loi, puisque c'est un seul et même Dieu. Sous la loi, Dieu, pour se faire craindre de son peuple, le menaçait de châtiments charnels; dans l'Evangile il le menace de châtiments spirituels. Dans la loi comme dans l'Evangile, Dieu est juste, mais il n'est pas cruel.

XXXII.

Ne faut-il pas supposer une haine bien prononcée contre Jésus-Christ, et le désir bien vif de lui prodiguer le blasphème, pour reprocher à Dieu d'avoir puni la profanation si souvent répétée des sacrifices offerts en son honneur, quand on entend le Sauveur, prédisant sa seconde venue sur la terre, lancer contre les nations placées à sa gauche cette terrible menace: « Allez au feu éternel, qui a été préparé aux démons et à ses anges? » Et pourquoi cette sentence rigoureuse ? « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ». Ainsi pour un aliment temporel, non pas pour l'avoir enlevé sacrilégement, mais pour ne l'avoir pas donné, Jésus-Christ menace d'un supplice éternel. Et il est facile de saisir la vérité de cette sentence. L'aumône en elle-même est une petite chose; mais quand on la fait avec piété, elle acquiert un mérite éternel. D'un autre côté, c'est précisément parce que l'objet de l'aumône est d'une faible importance, qu'on ne peut le refuser sans une grande impiété. On se frappe alors d'une véritable stérilité, et comme l'arbre stérile on acquiert des droits au supplice éternel. Vous voyez donc comment se réalise cette parole: « Tout homme est menteur⁵⁶ »; si vous mettez cet adversaire en demeure de répondre, pour se justifier il atténue la faute et aggrave le châtiment; son esprit tout charnel l'empêche de voir la faute, et sa chair mortelle se prend d'horreur pour le châtiment. C'est là ce qui nous explique pourquoi les châtiments corporels infligés aux hommes sous l'ancienne loi, lui paraissent beaucoup plus rigoureux que ceux dont menace l'Evangile. Que sont les horreurs du déluge en comparaison de celles de l'enfer ? Auprès des tourments éternels que sont les massacres, les blessures et la mort des corps? Cet insensé fait sonner bien haut la mort de vingt-quatre mille hommes, comme si vraiment il n'en mourait un bien plus grand nombre chaque jour sur toute la face de la terre. La mort du corps n'est qu'une chose transitoire ; mais comment compter les milliers

⁵⁵Jean, II, 18.

⁵⁶Jean, II, 18.

de pécheurs appartenant à toutes les nations et qui, au jugement dernier, seront placés à la gauche et condamnés aux flammes éternelles ?

XXXIII.

Mais voici que, les yeux fermés et la bouche ouverte, il proclame à grands cris que Dieu lui-même a avoué sa cruauté, quand il a dit par le Prophète : « J'aiguiserai mon glaive comme la foudre, j'enivrerai de sang toutes mes flèches, et mon glaive dévorera la chair de tous ceux qui seront blessés par le sang⁵⁷ ». Fort de ces paroles, il accuse Dieu d'être toujours altéré de sang humain, comme s'il avait dit: Je m'enivrerai de sang ; ou: Je mangerai la chair trempée dans le sang; Eh bien ! supposant même à ces paroles toute la cruauté qu'il se plaît à leur donner, je dirais encore: Qu'est-ce que ces paroles rapprochées de celles-ci : « Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges ? » Là, ce ne sont plus des flèches toujours altérées de sang, mais des flammes toujours affamées des membres de leurs victimes; ce n'est plus un glaive qui dévore des chairs, en privant les morts de tout sentiment de douleur, aussi promptement qu'il leur imprime sa blessure, ce sont des souffrances éternelles auxquelles personne ne peut se soustraire par la mort, car le châtiment ne meurt pas. Pourquoi donc ne dit-il pas de Jésus-Christ: « Un tel Dieu doit-il être adoré, ne mérite-t-il pas plutôt qu'on le maudisse et qu'on le fuie avec horreur? » S'il ne tient pas ce langage contre Jésus-Christ, est-ce parce qu'il craint de ne pas échapper au supplice éternel qu'il prépare aux impies ? ce misérable ignore donc qu'en formulant ce blasphème contre le Dieu des Prophètes il le formule nécessairement et par le fait même contre le Dieu de l'Évangile, dont il craint d'offenser la redoutable sévérité ?

XXXIV.

Il attaque ensuite le raisin de fiel, la grappe d'amertume et la fureur des dragons et des aspics, toutes ces vengeances que Dieu nourrit en lui-même pour en frapper les impies quand leur pied viendra à défaillir⁵⁸. Il ignore donc que ce sont là des figures sous lesquelles Dieu nous dépeint sa justice qui rendra à chacun selon ses œuvres. De là ces paroles de l'Apôtre : « Cependant, par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres⁵⁹ ». En qui donc le cœur impénitent s'amasse-t-il un trésor de colère? n'est-ce pas en Celui qui doit juger les vivants et les morts? L'Ancien Testament ne nous parle-t-il pas d'un trésor d'amour qui repose sur les lèvres du sage⁶⁰? Nous lisons dans les Proverbes que « Dieu amasse un trésor de salut pour ceux qui l'aiment⁶¹ »,

⁵⁷ Act. VIII, 13.

⁵⁸ Jean, IX, 39.

⁵⁹ II Cor. XV, 16.

⁶⁰ Rom. IX, 6-8.

⁶¹ Id. XI, 4.

et dans Isaïe : « Notre salut est dans les trésors : là est la sagesse, la science et la piété envers Dieu. Tels sont les trésors de la justice⁶² ». Mais voici le comble de la fourberie de la part de ces insensés. Pour se donner raison dans leur haine contre l'Ancien Testament qu'ils ne veulent pas comprendre, ils y choisissent tous les passages les plus sévères afin de prouver la cruauté de Dieu, et de l'Évangile ils ne citent que les endroits les plus doux, afin de faire ressortir la bonté de Dieu. Leur stratagème réussit auprès des hommes ignorants qui se prennent aussitôt d'horreur pour le Dieu de l'Ancien Testament, et d'amour pour le Dieu de l'Évangile. Pourquoi, dès lors, un impie ne pourrait-il pas se donner le droit d'attaquer le Nouveau Testament comme notre adversaire attaque l'Ancien? Il lui suffirait pour cela de prendre dans l'Ancien Testament tous les passages où se peint la bonté de Dieu, et dans le Nouveau tous ceux qui reflètent sa sévérité. La tâche ne serait pas difficile, et alors il pourrait s'écrier : « Le Dieu que nous devons adorer, c'est le Dieu bon et miséricordieux, plein de patience et de longanimité, qui ne s'irrite pas jusqu'à la fin et ne s'indigne pas éternellement ; qui ne nous traite pas selon nos péchés, et ne nous punit pas selon nos iniquités; qui rejette nos péchés aussi loin de nous que l'Orient est loin de l'Occident, qui a pitié de ceux qui le craignent, comme un père a pitié de ses enfants⁶³ ; — je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive⁶⁴ » ; mais nous ne devons pas adorer le Dieu qui, sous prétexte de punir l'avarice, s'irrite contre le serviteur qui, sans perdre le talent qui lui avait été confié, ne l'avait pas fait fructifier, et le condamne à être jeté, les pieds et les mains liés, dans les ténèbres extérieures où il y aura pleur et grincement de dents⁶⁵ ? N'adorons pas celui qui ne se contente pas de chasser du festin le malheureux convive qui n'avait pas le vêtement nuptial, mais le condamne également à un éternel supplice⁶⁶ ; celui qui, à celles qui viennent à lui, frappent et disent : « Seigneur, ouvrez-nous », répond durement: « Je ne vous connais pas», et cependant tout leur crime était de ne pas avoir pris d'huile pour en remplir leur lampe⁶⁷ ; celui qui, pour une seule parole injurieuse, condamne à l'enfer⁶⁸; celui enfin qui, pour le refus de donner à un pauvre une nourriture temporelle, condamne également au feu éternel⁶⁹. En recueillant ainsi tous les passages les plus doux de l'Ancien Testament et les plus sévères de l'Évangile, l'impie dont nous parlons pourra facilement tromper les simples, leur inspirer une profonde horreur pour la sévérité et la cruauté de Jésus-Christ, et, au contraire, un amour vif et tendre pour le Dieu miséricordieux et doux de la loi et des Prophètes. Que cet impie fasse pour le Nouveau Testament ce que notre adversaire a fait pour l'Ancien, où trouverait-on entre les deux une différence,

⁶²Tit. I, 12.

⁶³Jean, II, 18.

⁶⁴Act. VIII, 13.

⁶⁵II Thess. II, 3,4.

⁶⁶Matt. X, 34.

⁶⁷Matt. X, 8, 10.

⁶⁸I Cor IX, 14.

⁶⁹Cant. II, 17.

quant à l'impiété et au blasphème? Celui donc qui rend à Dieu l'adoration qui lui est due, proclame un seul et même Dieu pour les deux Testaments, dans chacun des deux il trouve une bonté infinie à aimer, et une juste sévérité à craindre; dans l'Ancien, il lit la promesse évidente de Jésus-Christ; dans le Nouveau, il trouve les preuves infaillibles de sa venue sur la terre.

XXXV.

Dans les livres anciens, ne lisons-nous pas qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal, puisque, si quelqu'un rencontre, errant dans la campagne, la bête de somme de son ennemi, il lui est commandé de la reconduire à la maison de son maître; si elle a succombé sur le chemin, il ne doit pas continuer sa route, mais aider son ennemi à la relever⁷⁰? N'y trouvons-nous pas ce précepte, renouvelé depuis par l'Apôtre : « Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger, et s'il a soif, donnez-lui à boire⁷¹? » N'y lisons-nous pas ces paroles qu'adresse à Dieu tout homme qui veut lui plaire : « Seigneur mon Dieu, si j'ai fait cela, si l'iniquité est dans mes mains, si j'ai rendu le mal pour le mal⁷²? » Jérémie ne nous y décrit-il pas la patience du juste, qui présente la face à celui qui le frappe⁷³? Un autre prophète n'ordonne-t-il pas à chacun d'oublier la méchanceté de son frère⁷⁴? Comment donc notre blasphémateur ose-t-il sur tous ces points opposer l'Ancien Testament au Nouveau ? comment, pour mieux tromper les faibles, lui qui n'a aucune connaissance des Ecritures, ose-t-il avancer qu'il connaît la Bible et l'Evangile? Demandez-lui si Celui qui condamne au feu éternel pour un refus d'aumône, ne rend pas le mal pour le mal, il se trouble; qu'il sache donc, qu'user de la vengeance traditionnelle, oeil pour oeil, dent pour dent, est un châtiaient infiniment plus doux, quand la vengeance ne dépasse pas les limites de l'injure, que celui dont l'Evangile menace un refus d'aumône; car ici la faute est transitoire et momentanée, et le châtiment éternel. Que faut-il de plus, s'il ne veut pas s'obstiner dans son erreur, pour le convaincre que les deux Testaments sont l'œuvre d'un seul et même Dieu, dont nous devons tout à la fois aimer la bonté et craindre la justice? Il est vrai que dans l'Ancien Testament, ce qui domine, c'est la promesse de biens temporels et la menace de châtiments temporels, et ce caractère a surtout pour effet d'enfanter des esclaves de la Jérusalem temporelle. Au contraire, sous le Nouveau Testament, la foi produit la charité, et la charité fait accomplir la loi, moins par la crainte des châtiments que par amour pour la justice ; voilà pourquoi nous disons que la foi et la charité enfantent les enfants de la Jérusalem éternelle⁷⁵. Malgré cette différence bien sensible, il est vrai de dire que sous la loi

⁷⁰Jean, II, 18.

⁷¹Act. VIII, 13.

⁷²II Thess. II, 3,4.

⁷³Matt. X, 34.

⁷⁴Matt. X, 8, 10.

⁷⁵I Cor IX, 14.

il y avait certainement des justes spirituels que ne tuait pas la lettre du précepte, mais que vivifiaient l'esprit et la grâce⁷⁶. La foi au Messie futur habitait dans les Prophètes et leur dictait, sous l'inspiration de Dieu, ces belles prophéties, histoire anticipée de Jésus-Christ. De même, il est de nos jours un grand nombre de chrétiens charnels, pour qui l'ignorance des saintes Ecritures devient souvent un principe d'hérésie, ou bien qui, tout en restant dans le sein de l'Eglise catholique, ne peuvent se nourrir que du lait des enfants, ou enfin qui, en persévérant à n'être que la paille, s'exposent à brûler dans les flammes éternelles. Or, de même que Dieu est le seul et véritable Créateur des biens temporels et éternels; de même il est l'auteur unique des deux Testaments, car le Nouveau est figuré dans l'Ancien, et l'Ancien a été révélé et accompli dans le Nouveau.

XXXVI.

L'Evangile a poussé la miséricorde et l'oubli des injures jusqu'à ordonner de pardonner les péchés à son frère, non pas sept fois, mais septante sept fois. Or, faut-il en conclure que l'iniquité doit rester impunie, que la doctrine doit être somnolente et oisive ? Assurément non, et j'ajoute que cette miséricorde n'est nullement incompatible avec une punition vigilante et sagement modérée. En effet, quand Jésus-Christ a remis à son Eglise les clefs du royaume des cieux, il ne s'est pas contenté de dire : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel », lui traçant ainsi d'une manière évidente l'obligation de rendre le bien et non le mal pour le mal. Il a dit aussi : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel », pour nous enseigner que le propre de la justice, c'est de punir le péché. Ces autres paroles : « S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain », formulent assurément une sentence bien plus redoutable que si le Sauveur avait permis de frapper avec le glaive, de consumer dans les flammes ou d'exposer à la cruauté des bêtes féroces. Quand donc le Sauveur ajoute : « En vérité, je vous le dis, ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel », il veut nous faire comprendre toute la gravité du châtiment qui pèse en réalité sur celui qui paraissait rester impuni. Qu'il vienne nous dire, s'il l'ose : Est-ce ainsi que vous interprétez le précepte du Seigneur : « Ne rendez à personne le mal pour le mal; si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui l'autre; pardonnez à vos frères leurs injures à votre égard⁷⁷ ? » Voici que les hommes entre eux ne se rendent pas le mal pour le mal, et un malheureux pécheur est plus cruellement attaché par les clefs de l'Eglise, qu'il ne le serait par les chaînes les plus dures de fer ou de diamant ! Loin de moi, ajoute-t-il, de soutenir une semblable doctrine, car je suis chrétien ! Lors même qu'il le serait réellement, il aurait gardé le plus profond silence, car le Dieu des Prophètes, dont il blasphème les écrits avec une complaisance si marquée, est un même Dieu avec le Dieu des Apôtres, dont il n'ose blasphémer les paroles.

⁷⁶Cant. II, 17.

⁷⁷Jean, II, 18.

XXXVII.

Notre adversaire ajoute : « David demanda à Dieu d'épargner ceux qui n'avaient pas péché, mais ce ne fut qu'après l'oblation d'un sacrifice qu'il fut exaucé⁷⁸ »; « on ne doit donc pas regarder comme un Dieu véritable, un Dieu qui fait ses délices des sacrifices ». Déjà nous avons parlé de ces châtiments qui entraînaient la mort d'un certain nombre d'hommes, mort temporelle qui ne les conduisait pas à la mort de l'âme, et qui était bien propre à étouffer tout sentiment d'orgueil dans le cœur d'un roi. Quant au sacrifice en particulier, notre adversaire prouve qu'il n'en a aucune idée. Du reste, il est dans l'erreur, puisque le peuple de Dieu n'offre plus de sacrifices sanglants à Dieu, depuis qu'il possède le sacrifice unique dont les autres n'étaient que la figure. De même qu'une seule et même chose peut être exprimée en différentes phrases et en beaucoup de langues, de même le sacrifice véritable et par excellence, a pu être prédit et figuré de différentes manières et par différents sacrifices. Il serait évidemment trop long de traiter ici de chacun de ces sacrifices. Toutefois j'adresse une observation à ces insensés qui apportent toujours autant de lenteur à comprendre, que d'empressement à blâmer; c'est que si le démon ne savait pas que le sacrifice est dû au seul Dieu véritable, il ne serait pas si ardent à se le faire offrir à lui-même. En sa qualité de faux dieu, il veut être honoré par ceux qu'il trompe, comme le vrai Dieu l'est par ceux qui le servent; or, le sacrifice est l'acte principal de tout le culte que nous rendons à Dieu. Quant à toutes les autres marques d'honneur dont nous entourons la divinité, souvent des hommes aveuglés par un orgueil insensé ont voulu se les attribuer à eux-mêmes. Mais on n'en connaît qu'un très-petit nombre qui aient poussé l'audace jusqu'à user de leur puissance royale pour se faire offrir des sacrifices. Si peu nombreux qu'ils soient, par cela seul qu'ils l'ont osé, ils ont voulu passer pour autant de dieux. Or, que Dieu n'ait aucun besoin de nos sacrifices, qui donc peut en douter? Nos louanges 'ne lui sont pas plus nécessaires. De même donc que c'est à nous et non pas à Dieu que revient l'utilité des louanges que nous lui adressons; de même ce n'est pas pour Dieu, mais pour nous qu'il est utile de lui offrir le sacrifice. Le seul et véritable sacrifice, c'est l'effusion du sang de Jésus-Christ; or, c'est pour nous que ce sang a été répandu. C'est pour figurer et annoncer ce sacrifice, que Dieu, dès les premiers jours du monde, ordonna aux hommes de lui offrir des sacrifices dont les victimes devaient être des animaux sans tache. Cette exemption de tout vice corporel dans ces victimes, faisait espérer aux hommes que Celui qui serait immolé pour nous, serait seul immaculé et exempt de toute souillure du péché. Voici dans quels termes le Prophète annonce ces heureux jours : « Le Seigneur, Dieu des dieux, a parlé et il a appelé la terre depuis l'orient jusqu'au couchant; c'est de Sion qu'il tire sa gloire et sa beauté ». Un peu plus loin, dans le même psaume, nous lisons : « Ecoute, mon peuple, et je te parlerai ; Israël, et je t'affirmerai par serment, car je suis le Seigneur ton Dieu. Ce n'est pas à l'égard de vos sacrifices que je vous adresserai des reproches, car vos sacrifices sont toujours présents à mes yeux. Je ne

⁷⁸Matt. X, 8, 10.

recevrai plus les veaux de vos étables ni les boucs de vos troupeaux. Car tous les animaux des forêts m'appartiennent aussi bien que les troupeaux de vos montagnes et les boeufs de vos pâturages. Je connais tous les oiseaux du ciel, et la beauté de la campagne est en moi. Si j'ai faim je ne vous le dirai pas, car c'est à moi qu'appartient l'univers et toute sa plénitude. Mangerai-je donc la chair des taureaux, ou boirai-je le sang des boucs ? Offrez à Dieu le sacrifice de louange, et rendez vos voeux au Très-Haut ». Enfin, le psaume se termine par ces mots : « Le sacrifice de louange m'honorera, et c'est là la voie par laquelle je lui montrerai le salut de Dieu⁷⁹ ». J'ai montré plus haut que ce salut de Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même⁸⁰. Or, n'est-ce pas dans l'action de grâces que le sacrifice de louange revêt son caractère le plus sacré ? Nos plus vives actions de grâces à rendre à Dieu, n'est-ce pas de nous avoir donné Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Ces pensées sont familières aux fidèles qui assistent au sacrifice catholique, dont tous les sacrifices anciens n'étaient que l'ombre et la figure. Quant à ces insensés qui se posent en ennemis déclarés de l'Ancien Testament, lors même qu'ils ne comprendraient rien au psaume que je viens de citer, qu'il leur suffise, dans la question présente, de savoir que le Dieu des Prophètes, qui est aussi le Dieu des Apôtres, ne mange point la chair des taureaux et ne boit point le sang des boucs. C'est cette vérité, si familière aux saints, qui leur dictait, sous l'inspiration du Saint-Esprit, le beau langage que nous venons d'entendre. Il suit de là que le sacrifice offert par David pour obtenir grâce en faveur de son peuple, n'était que l'ombre de ce sacrifice futur qui devait sauver spirituellement le genre humain tout entier. En effet, comme le dit l'Apôtre, c'est Jésus-Christ, « qui a été livré pour nos péchés et qui est ressuscité pour notre justification⁸¹ ». Voilà pourquoi il ajoute : « Jésus-Christ, notre Pâque, a été immolé⁸² ».

XXXVIII.

Tenter de prouver que c'était se livrer au culte des démons que d'offrir un sacrifice, et laisser clairement entendre que c'est de David qu'on parle, n'est-ce pas montrer évidemment que l'on est prêt à ne reculer devant aucune fourberie pour mieux tromper les simples ? Il invoque le témoignage de l'Apôtre, à qui il fait dire : « Voyez Israël charnellement : est-ce que ceux qui mangent des victimes ne participent pas à l'autel ? Quoi donc ? Ai-je dit que l'idole soit quelque chose ? Mais ceux qui sacrifient, c'est aux démons qu'ils sacrifient ». Ce n'est point là le véritable langage de l'Apôtre ; le voici textuellement : « Voyez Israël selon la chair ; est-ce que ceux d'entre eux qui mangent de la victime immolée, ne prennent point part à l'autel ? Quoi donc ? Est-ce que je veux dire que ce qui a été immolé aux idoles ait quelque vertu, ou que l'idole soit quelque chose ? Mais je dis que ce qu'ils immolent, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or, je veux que vous n'ayez aucune société avec les démons ». Il

⁷⁹Jean, II, 18.

⁸⁰Act. VIII, 13.

⁸¹II Thess. II, 3,4.

⁸²Matt. X, 34.

se trouve, il est vrai, différentes versions sur ce texte, mais elles ne varient que sur les mots et non sur les choses. Ainsi on peut dire charnellement ou selon la chair; ceux qui mangent des choses offertes en sacrifices, ou qui mangent des victimes; à la rigueur, il peut même se faire que dans certains exemplaires, on lise seulement : Est-ce donc que je veuille dire que l'idole soit quelque chose, quoiqu'on lise ailleurs : Est-ce donc que je veuille dire que ce qui a été immolé ait quelque vertu, ou que l'idole soit quelque chose? Il n'y a dans tout cela que des différences de mots. Mais ce qui suit est essentiel, et notre adversaire a réellement interpolé le texte pour le besoin de sa cause. L'Apôtre dit: « Ce qu'ils immolent, ils l'immolent aux démons et non à Dieu ». Notre adversaire y substitue les paroles suivantes : « Ceux qui sacrifient, sacrifient aux démons », affirmant ainsi d'une manière absolue que tous ceux qui sacrifient ne peuvent sacrifier qu'aux démons. Voici donc les paroles de l'Apôtre: « Ce qu'ils immolent, ils l'immolent aux démons et non à Dieu » ; voilà pourquoi il ajoute aussitôt : ci Or, je ne veux pas que vous ayez de société avec les démons » ; c'était leur défendre toute espèce d'idolâtrie. Or, il déclare qu'ils feraient société avec les démons s'ils mangeaient des viandes qui leur sont offertes, comme Israël, selon la chair, prenait part à l'autel dans le temple, quand il mangeait des viandes qui avaient été offertes sur l'autel. Il se sert de cette expression : selon la chair, parce qu'il y a un Israël selon l'esprit, lequel peuple ne suit plus les anciennes figures, mais adore la réalité annoncée par ces images et ces figures. Plus haut il avait dit : « C'est pourquoi, mes très-chers frères, fuyez l'idolâtrie ». Il leur montre ensuite à quel sacrifice ils doivent s'attacher : « Je vous parle comme à des personnes sages; jugez vous-mêmes de ce que je dis. N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction, que nous bénissons, est la communion du sang de Jésus-Christ, et que le pain que nous rompons est la communion du corps de Jésus-Christ? Car nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons à un même pain⁸³ ». Voilà pourquoi il ajoute : « Voyez Israël selon la chair; est-ce que ceux qui mangent des viandes offertes sur l'autel ne sont pas en société avec l'autel? » C'était leur dire clairement qu'ils étaient en société avec le corps de Jésus-Christ, comme les Juifs charnels étaient en société avec l'autel. Il était donc tout naturel qu'il leur défendît l'idolâtrie, pour réfuter ce raisonnement que quelques-uns auraient pu se faire : l'idole n'est rien; donc, nous pouvons nous permettre sans crainte la manducation des viandes offertes aux idoles. L'Apôtre répète comme eux que l'idole n'est rien; ce n'est donc pas à ce titre qu'il leur défend les viandes offertes, mais parce que, dit-il, ce que les païens offrent, ils l'offrent aux démons et non à Dieu, et je ne veux pas que vous ayez de société avec les démons. Cette interprétation est fondée sur l'évidence même; car, dans le temple, le culte d'Israël était charnel, et cependant il n'était pas idolâtrique. Supposez, en effet, que les sacrifices offerts dans le temple, selon l'ancienne loi, aient été condamnés comme étant des sacrifices offerts aux idoles, comment Jésus-Christ, après avoir guéri le lépreux, pouvait-il lui dire : « Allez, montrez-vous au prêtre, et offrez le sacrifice prescrit

⁸³Jean, II, 18.

par Moïse, pour leur servir de témoignage⁸⁴ ? » Jusqu'alors il n'avait pas encore remplacé ces sacrifices par celui de son corps, il n'avait pas encore reconstruit le temple de son corps. De même, quand il chassa les vendeurs du temple, comment aurait-il pu leur dire, de ce temple : « Ma maison sera appelée une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs⁸⁵?»

XXXIX.

Notre adversaire a tiré le passage qu'il a cité des livres apocryphes que l'on attribue à André et à Jean. Si ces livres étaient véritablement l'oeuvre de ces apôtres, l'Eglise les aurait reçus, cette Eglise qui, par la succession visible de ses évêques, descend des Apôtres jusqu'à nous, et offre à Dieu, dans le sacrifice du corps de Jésus-Christ, le véritable sacrifice de louange auquel le Dieu des dieux convie la terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Cette Eglise, c'est l'Israël selon l'esprit, différent de cet Israël selon la chair, lequel n'avait, dans ses sacrifices charnels, que l'ombre ou la figure de ce grand sacrifice qu'offre maintenant Israël selon l'esprit, à qui il a été dit prophétiquement : « Ecoute, mon peuple, et je te parlerai ; Israël, et je te rendrai témoignage⁸⁶ », et le psaume tout entier. En effet, ce ne sont plus ni les veaux de l'étable, ni les boucs des troupeaux qu'il offre à Dieu, mais le sacrifice de louange, non pas selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech. Dans l'Evangile, Jésus-Christ s'est appliqué à lui-même ce psaume, quand, répondant aux Juifs qui, en proclamant le Christ Fils de David, n'y voyaient qu'une filiation charnelle, il leur montra comment David avait pu, en esprit, appeler le Christ son Seigneur et son Dieu. Il leur rappela donc le commencement du psaume : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je place vos ennemis pour vous servir de marchepied ». Il y est dit aussi : « Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira pas. Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech⁸⁷ ». On sait ce que Melchisédech offrit en sacrifice, quand il vint bénir Abraham⁸⁸, et il est facile de voir que c'est le même sacrifice qui est maintenant offert à Dieu sur toute la face de la terre. Or, ce serment prononcé par Dieu est la condamnation évidente des incrédules. Quand le Prophète dit de Dieu qu'il ne se repentira pas, il annonce que ce sacerdoce ne changera pas, tandis qu'il est certain que le sacerdoce d'Aaron a changé. C'est même ce qui a fait dire à un autre Prophète, s'adressant à Israël selon la chair : « Ma volonté, dit le Dieu tout-puissant, ne repose pas sur vous, et je ne recevrai plus d'hostie de vos mains ». Voilà pour ce qui regarde l'ordre d'Aaron. Le même Prophète nous donne la raison de ce changement : « Parce que, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, mon nom est glorifié parmi les nations, et en tous lieux on m'offre de l'encens et une Hostie pure, car

⁸⁴Act. VIII, 13.

⁸⁵II Thess. II, 3,4.

⁸⁶Jean, II, 18.

⁸⁷Act. VIII, 13.

⁸⁸II Thess. II, 3,4.

mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur tout-puissant⁸⁹ ». Voilà pour ce qui regarde l'ordre de Melchisédech. Cet encens dont il est parlé, comme l'indiquent du reste le mot grec, et un passage de saint Jean dans l'Apocalypse, signifie les prières des saints. Le même Dieu dont il est dit au psaume « qu'il a appelé la terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident », c'est-à-dire que, s'adressant à tous les peuples répandus sur la face de la terre, il leur a dit : « Je ne recevrai plus les veaux de vos étables, immolez à Dieu un sacrifice de louange⁹⁰ », c'est le même Dieu qui annonce par son Prophète, comme déjà réalisé, ce grand prodige réservé aux siècles futurs : « Depuis l'Orient jusqu'à l'Occident mon nom est glorifié parmi les nations, et en tous lieux on offre à mon nom l'encens et une Hostie pure, parce que mon nom est grand parmi les peuples ».

XL.

Quand on dit de Dieu qu'il se repente, on ne veut pas assimiler le repentir de Dieu à celui de l'homme ; on dirait plutôt que l'homme imite le repentir de Dieu, comme on dit de l'homme qu'il imite la colère, la miséricorde et le zèle de Dieu. Si Dieu se repente, ce n'est pas parce qu'il s'est trompé; s'il s'irrite, c'est sans éprouver aucune agitation dans l'esprit; s'il fait miséricorde, ce n'est pas qu'il ait le cœur malheureux; s'il a du zèle, c'est sans aucune lividité d'âme. On dit de Dieu qu'il se repente quand, dans les choses qui dépendent de son souverain domaine, il arrive un changement inopiné pour les hommes; la colère, en Dieu, c'est la vengeance qu'il tire du péché; sa miséricorde, c'est la bonté qu'il déploie pour secourir les malheureux; son zèle ou sa jalousie, c'est sa providence en vertu de laquelle il ne permet pas que ses créatures se livrent impunément à une affection qu'il condamne. A l'occasion de ce repentir attribué à Dieu, notre adversaire a lancé tout un fleuve de paroles et d'incriminations ; or, qu'il sache donc d'abord qu'à proprement parler, nous ne pouvons rien dire de Dieu qui soit digne de lui; mais comme il faut que nous en parlions, et que pour en parler nous sommes réduits à nous servir du langage humain, il n'y a pour nous comprendre que ceux qui savent interpréter toutes choses dans le sens spirituel, et ceux-là sont en bien petit nombre. C'est là ce qui nous explique pourquoi des hommes charnels ne voient que des inconveniences et des absurdités dans le langage emprunté aux hommes par la sainte Ecriture, pour nous révéler les secrets les plus ineffables de la Divinité. Combien de ces paroles qui, interprétées dans leur sens naturel, deviendraient pour Dieu de véritables outrages ; celles mêmes qui nous paraissent les plus dignes de lui, ont encore besoin d'être interprétées, et pour ainsi dire spiritualisées. Par exemple, s'agit-il du repentir, on comprend immédiatement qu'il ne peut être pour Dieu ce qu'il est pour l'homme ; il n'en est pas de même de la miséricorde, on ne voit pas aussitôt qu'elle ne peut s'appliquer à Dieu avec les caractères que nous lui trouvons dans l'homme. En toute circonstance on doit donc

⁸⁹ Matt. X, 34.

⁹⁰ Matt. X, 8, 10.

d'abord se demander dans quelle proportion telle manière de parler peut s'appliquer à Dieu. Ainsi, quand nous disons qu'il se repent, ce repentir exclut nécessairement toute idée de changement dans sa volonté; quand nous disons qu'il s'irrite, nous comprenons qu'il punit, mais sans aucune perturbation intérieure; quand il use de miséricorde, c'est sans aucune souffrance de sa part; quand il est jaloux, c'est sans éprouver aucun des tourments qui dans l'homme accompagnent la jalouse.

XLI.

Ne peut-on pas trouver dans les livres du Nouveau Testament de ces expressions qui, appliquées à la Divinité dans leur sens naturel et humain, ne pourraient nullement lui convenir et constitueraient à son égard une offense grave et réelle ? C'est en toute vérité que l'Evangéliste avait dit de Jésus-Christ, « qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendit témoignage d'aucun homme, car il connaissait par lui-même ce qu'il y avait dans l'homme⁹¹ ». Comment donc le Sauveur dit-il à quelques hommes : « Je ne vous connais pas⁹² ? » De toute éternité et dès avant la création du monde, Dieu a connu et choisi ses saints; pourquoi donc l'Apôtre dit-il: « Maintenant ils connaissent Dieu et ils sont connus de Dieu⁹³ », comme si Dieu connaissait maintenant ceux qu'il ne connaissait pas auparavant? Le même Apôtre dit ailleurs: « Gardez-vous d'éteindre l'Esprit⁹⁴ »; est-ce donc que l'on peut éteindre le Saint-Esprit? Cependant c'est la conclusion qu'il faudrait tirer de ces paroles, si dans leur interprétation on ne suivait pas toutes les règles de la prudence. Ne lisons-nous pas dans l'Evangile : « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, et celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie, et la colère de Dieu pèse sur lui⁹⁵ ? » Quelle belle occasion pour notre blasphé-mateur de calomnier et de dire : Quel est celui qui s'irrite quand il est écrit: « La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu⁹⁶ ? » Pourquoi ne pas calomnier aussi cette parole de l'Apôtre : « Dieu n'est-il pas injuste de nous accabler de sa colère⁹⁷ ? » Si quelque impie osait dire : Jésus-Christ rougira au moment même où il viendra juger les vivants et les morts, quel chrétien pourrait supporter un semblable langage? Cependant, nous lisons dans l'Evangile : « Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles au sein de cette génération adultère et pécheresse , le Fils de «l'homme rougira de lui quand il viendra dans la gloire de son Père avec ses saints anges⁹⁸ ». Pourquoi adressons-nous cette demande : « Que votre nom soit sanctifié », puisque le nom du Seigneur est toujours saint? N'est-ce pas parce que ce mot de l'Ecriture ne se réalise que trop souvent de la part d'un certain nombre d'hommes

⁹¹ II Cor. XV, 16.

⁹² Rom. IX, 6-8.

⁹³ Id. XI, 4.

⁹⁴ Tit. I, 12.

⁹⁵ Jean, II, 18.

⁹⁶ Act. VIII, 13.

⁹⁷ II Thess. II, 3,4.

⁹⁸ Matt. X, 34.

: « Ils ont souillé le nom du Seigneur leur Dieu⁹⁹ ? » Pourquoi le bon larron dit il au Sauveur; « Souvenez- vous de moi quand vous serez entré dans votre royaume¹⁰⁰ », puisque Dieu n'oublie rien ? N'est-ce pas parce que c'est le propre d'une profonde sagesse de lui dire : « Oublierez-vous notre misère et notre tribulation¹⁰¹ ? » On peut donc affirmer que Dieu ignore en sachant; qu'il connaît parfois ce qu'il a toujours connu; qu'il reste éternellement existant au moment où il paraît anéanti par ceux qui le nient; qu'il s'irrite en conservant la tranquillité la plus parfaite; qu'il ne peut être confondu, alors même qu'on rougit de lui; que son nom ne peut être souillé, alors même qu'on le souille ; qu'il ne peut rien oublier, alors même qu'il oublie ; et qu'il se souvient, même quand le souvenir lui est rappelé. Tout cela nous prouve que Dieu est essentiellement ineffable. En effet, on peut dire de Dieu ce qui, d'un côté, ne pourrait se dire de l'homme ou ce qui, appliqué à l'homme, ne serait ni assez digne, ni assez convenable. Par conséquent, aux yeux de tout homme religieux, cet adversaire ne mérite-t-il pas uniquement le souffle de mépris que l'on accorde à la poussière que le vent emporte de la surface de la terre¹⁰² ? aveuglé par son orgueil, cherchant à en imposer aux faibles et à les troubler dans leur simplicité, il croit enfanter des merveilles, en accusant dans l'Ancien Testament des paroles qu'il ne comprend pas, et en fermant les yeux sur celles qu'il comprend dans le Nouveau.

XLII.

« Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentina pas: Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ». C'est sur ces paroles que nous nous sommes appuyé pour montrer la dignité de ce sacrifice salutaire dans lequel Jésus-Christ versa son sang pour laver nos iniquités, et qui avait été figuré par les sacrifices anciens et l'immolation de victimes sans tache. Toutefois ce sont ces mêmes paroles qui ont fourni à notre adversaire l'occasion de lancer, contre le repentir de Dieu, qu'il ne comprend pas, ces blasphèmes aussi insensés que criminels. N'avait-il donc pas sous les yeux la lumière pour s'instruire et s'éclairer? En effet, il cite lui-même aussitôt ces paroles du Seigneur à Samuel : « Je me repens d'avoir sacré roi Saül ». Or, c'est par ce même Samuel que Dieu reprocha à Saül d'avoir épargné l'homme qu'il lui avait ordonné d'immoler, et d'avoir ainsi usé de miséricorde en foulant aux pieds l'obéissance. Saül se flattait-il donc de mieux savoir ce qu'il fallait faire de l'homme, que Celui qui a créé l'homme? Dieu pouvait-il nous apprendre d'une manière plus éloquente qu'en face d'un précepte divin, toute affection doit céder et disparaître ? Quoi qu'il en soit, ce même Samuel, à qui Dieu avait dit : « Je me repens d'avoir sacré roi Saül », proclame hautement que Dieu ne se repente jamais. Voici ce que nous lisons : « Le Seigneur fit entendre sa voix à Samuel et lui dit : Je me repens d'avoir sacré roi Saül, car il s'est détourné de moi

⁹⁹Matt. X, 8, 10.

¹⁰⁰I Cor IX, 14.

¹⁰¹Cant. II, 17.

¹⁰²Jean, IX, 39.

et il n'a pas observé mes commandements ». Un peu plus loin Samuel adresse à Saül ces paroles

« Le Seigneur a arraché aujourd'hui de vos mains le royaume d'Israël, il le donnera à un autre qui en sera plus digne que vous; et Israël se partagera en deux camps; et le Seigneur ne changera point, et il ne se repentira pas, car il n'est point semblable à l'homme jusqu'à se repentir¹⁰³ ». Samuel savait donc comprendre que Dieu est miséricordieux sans avoir le cœur malheureux, qu'il s'irrite sans colère, qu'il est jaloux sans jalousie, qu'il ignore sans ignorance, qu'il oublie sans oublier, qu'il se repente sans repentir. C'est là, au contraire, ce que ne saurait comprendre notre adversaire; ne sachant parler que contre la parole de Dieu, dédaignant l'étude des saintes lettres et plein de mépris pour leurs enseignements, il est devenu un accusateur muet, un auditeur sourd et un lecteur aveugle.

XLIII.

« Ce Dieu oublieux, dit-il, comme s'il eût perdu la mémoire, plaça dans les nuées cet arc que nous appelons Iris, afin qu'à sa vue il se rappelât qu'il ne doit plus détruire le genre: humain par un nouveau déluge¹⁰⁴; il ne sait donc ce qu'il fait, puisqu'il a besoin d'un moniteur continual ». Ce langage ne peut venir que d'un homme qui ne sait ce qu'il dit, non pas parce qu'il a perdu la mémoire, mais parce que son âme est réellement morte. Si donc il peut ainsi calomnier l'évidence quand il s'agit de nuées quel ne doit pas être son aveuglement et son délire? Mais je lui dois une réponse immédiate, et je dis que Dieu a voulu se faire avertir quoiqu'il ne soit pas oublieux; comme Jésus-Christ a voulu qu'on lui apprît où reposait Lazare, quoiqu'il le sût parfaitement bien. Je m'abstiens de nommer ceux que je trouve figurés dans l'arc-en-ciel; l'éclat dont il brille au sein des nuées, les rayons de lumière dont il illumine l'obscurité de la pluie, me répondent suffisamment dans leur charmant langage. Je comprends pourquoi Dieu ne veut pas perdre le monde dans un déluge spirituel, quand il se souvient de ceux que figurent ces nuées éclatantes. Leurs noms, en effet, sont écrits dans le ciel, afin que leur Père qui est au ciel s'en souvienne; car ils savent que s'ils brillent, ce n'est pas de leur propre lumière, mais de la lumière du soleil de justice, comme ces nuées ne font que refléter la splendeur de l'astre du jour. Mais revenons au passage que j'ai cité plus haut, et voyons comment il interprète cette demande faite par le Sauveur au sujet de Lazare : « Où l'avez-vous placé? » Comment se fait-il qu'on lui montre ce lieu comme s'il l'ignorait? A moins d'avouer que cette recherche couvre quelque mystère, comment proclamer que Jésus-Christ connaît, non-seulement les choses présentes, mais encore les choses futures ?

N'oublions pas surtout ce principe sur lequel notre adversaire se précipite avec une sorte d'aveuglement forcené : « Personne ne demande que ce qu'il ignore ». Il avait donc oublié

¹⁰³Jean, II, 18.

¹⁰⁴II Thess. II, 3,4.

que Jésus-Christ se permit très-souvent d'interroger. N'interroge-t-il pas, en disant: « Que vous semble-t-il du Christ? De qui est-il Fils¹⁰⁵ ? » Se peut-il une preuve plus manifeste? Si pourtant il n'est point encore convaincu, comment pourra-t-il nier que Jésus-Christ ait interrogé, quand Jésus-Christ atteste lui-même qu'il interroge? « Je vous poserai une seule question; si vous y répondez je vous dirai à mon tour en vertu de quelle puissance j'opère ces prodiges : d'où venait le baptême de Jean ? est-ce de Dieu ou des hommes¹⁰⁶ ? » Quand un Dieu parle, où se cachera ce partisan forcené de la loquacité et de la dispute? Alléguera-t-il son principe favori : « Personne n'interroge que parce qu'il ignore ? » Jésus-Christ a la science infinie, et cependant il interroge.

Se peut-il donc, que notre adversaire trouve des sujets d'accusation dans le Dieu des Prophètes, quand ses yeux sont impuissants à lui découvrir Jésus-Christ même? En effet, ces interrogations prouvent avec évidence ce que le Christ veut enseigner. Peu importe donc qu'il semble ignorer extérieurement quand il pose ces questions ou autres semblables; « Où l'avez-vous placé? qui m'a touché? » Ce qu'il demandait, il le savait d'une science divine. C'est ainsi que, dans l'Ecriture, Dieu semble avoir besoin que tel objet lui rappelle tel souvenir; ce sont là des formes de parler empruntées au langage humain ; mais loin de nous de supposer que Dieu perde la mémoire de quoi que ce soit !

XLIV.

Ecoutez ces paroles adressées parle Sauveur à ses disciples : « Réjouissez-vous, parce que vos noms sont écrits dans le ciel¹⁰⁷ ». N'y a-t-il pas une ressemblance parfaite entre ces expressions, et cet arc-en-ciel qui semble écrit sur les nuées pour rappeler à Dieu ses! souvenirs? Si donc la foi, aidée par la prière, ne vient pas en diriger l'interprétation, on les prendrait facilement pour une fable ridicule. Pour rire de ces paroles ne faudrait-il pas être insensé, et d'autant plus insensé qu'on se croirait plus sage ? Comment supposer que le nom des disciples du Sauveur soit réellement écrit dans le ciel, pour empêcher que Dieu ne les oublie, tandis que le nom de ceux qui abandonnent le Sauveur serait écrit sur la terre, selon cette parole de Jérémie : « Que ceux qui abandonnent le Seigneur soient confondus, et que leur nom soit écrit sur la terre¹⁰⁸ ? » Ce sont ces pécheurs, sans doute, que Jésus-Christ désignait quand, vaincus et confondus par cette réponse : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre », les Juifs se retirèrent honteusement les uns à la suite des autres. Et pour indiquer à quelle classe ils appartenaient, le Sauveur traçait de son doigt leur nom sur la terre¹⁰⁹ .

¹⁰⁵Jean, II, 18.

¹⁰⁶Act. VIII, 13.

¹⁰⁷II Thess. II, 3,4.

¹⁰⁸Jean, II, 18.

¹⁰⁹Act. VIII, 13.

XLV.

Notre adversaire continue : « Si nous a pensons que c'est à cause de leurs crimes que les hommes périrent dans les eaux du déluge, et que c'est en raison de son innocente que Noé a été destiné à renouveler le genre humain, pourquoi donc, après le déluge, les hommes devinrent-ils plus coupables qu'auparavant? pourquoi aujourd'hui encore le genre humain se roule-t-il dans les mêmes iniquités? » A l'entendre, on serait tenté de conclure qu'il vivait avec ceux qui ont péri dans les eaux du déluge, et qu'ainsi il peut savoir d'une manière certaine que les hommes d'aujourd'hui sont plus criminels que ceux qui vivaient alors. Que le genre humain soit pire, semblable ou meilleur depuis le déluge, Dieu seul le sait, car il sait rendre à chacun selon ses mérites; mais à quel titre pourrait en juger ce furieux ennemi du Seigneur, cet insensé qui regimbe contre l'aiguillon ? L'Apôtre s'écrie : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont impénétrables et ses voies inconnues ! Qui donc connaît la pensée de Dieu ; qui a pris part à ses conseils¹¹⁰? » Et voici qu'un homme qui n'a point assisté à ses conseils se déclare son adversaire ! Puisque tous étaient condamnés à mourir de la mort corporelle, qu'ils meurent successivement ou qu'ils meurent tous à la fois, que nous importe? Quand le trépas ne frappe que successivement, chacun joint à la triste attente de la mort la douleur de voir mourir les autres; au contraire, quand tous sont frappés d'un seul et même coup, quel deuil peut-il rester? Or, dans ce déluge universel Dieu avait des vues que le coeur des infidèles ne peut ni connaître ni saisir. Mais je laisse l'Apôtre saint Pierre lui répondre « Au temps de Noé, pendant qu'on préparait l'arche dans laquelle huit personnes seulement furent sauvées des eaux, ce qui était la figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui ne consiste pas dans la purification des souillures de la chair, mais dans la promesse que l'on fait à Dieu de garder une conscience pure et qui nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ¹¹¹ ». Tel est le mystère caché sous le fait extérieur du déluge. Ces, mots : « par la résurrection de Jésus-Christ », ont été employés pour signifier le huitième jour figuré par les huit personnes sauvées. En effet, c'est le huitième jour, c'est-à-dire le lendemain du sabbat, que Jésus-Christ est ressuscité. Il suffit donc d'y réfléchir un peu pour comprendre que tous ces événements ont un caractère évidemment prophétique. Pourquoi donc notre adversaire, s'obstinant à se placer en dehors de l'arche, c'est-à-dire en dehors de l'Eglise, s'expose-t-il à être submergé, quand il devrait n'être que purifié?

XLVI.

Il prodigue également la calomnie et le blasphème au prophète Isaïe à l'occasion de ces paroles : « J'ai engendré des enfants et je les ai élevés, mais ils m'ont méprisé ». Un peu plus

¹¹⁰II Thess. II, 3,4.

¹¹¹Jean, II, 18.

loin le Prophète désigne ces enfants sous le nom de race perverse¹¹², d'où l'on pourrait conclure qu'il fait de Dieu le principe du mal. Mais comment notre adversaire peut-il ignorer que ces hommes sont flétris du nom de race perverse, parce qu'après avoir été appelés à la grâce de Dieu, ils y ont renoncé par le péché et sont devenus les enfants de ceux dont ils se sont faits les imitateurs? De là ce reproche qui leur est adressé par un autre Prophète : « Amorrhéus est votre père et Céthée votre mère¹¹³ » ; non pas, sans doute, qu'ils eussent reçu d'eux l'existence, mais parce qu'ils imitaient leur impiété et leur corruption. Mais je me contente de demander qu'il m'explique cette parole de l'Evangile : « Si vous, qui êtes mauvais, vous savez faire du bien à vos enfants; combien plus votre Père qui est au ciel saura distribuer ses faveurs à ceux qui l'implorent¹¹⁴? » Qu'il me dise comment Dieu, le père des méchants, peut être bon; qu'il concilie ces deux expressions sorties des lèvres mêmes de la souveraine Vérité? Ces hommes étaient mauvais, puisqu'il leur est dit : « Si vous, qui êtes mauvais ». D'un autre côté, Dieu, leur père, est essentiellement bon : « A plus forte raison, votre Père, qui est au ciel, n'accordera-t-il pas ses biens à ceux qui l'implorent? » C'est donc à cause de leurs péchés qu'ils sont appelés mauvais; et, grâce à notre misérable mortalité, les justes eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri de ces tristes souillures; faut-il dès lors s'étonner d'entendre le Seigneur flétrir du nom de race perverse ceux qui se livrent aux désordres d'une volonté impie et de moeurs impures?

XLVII.

Bien plus, ajoute-t-il, dans l'Evangile, par l'organe de Jésus-Christ lui-même, Dieu est appelé l'arbre mauvais, portant de mauvais fruits. Tout d'abord si j'avais à chercher ce fruit mauvais d'un mauvais, arbre je le trouverais dans cette parole qui n'est à nos yeux qu'un horrible blasphème. L'arbre mauvais dont parle le Seigneur, c'est l'homme pécheur dont les œuvres mauvaises sont réellement les fruits mauvais¹¹⁵; l'homme bon, c'est le bon arbre, les bons fruits sont ses bonnes œuvres. Ainsi, parmi les hommes, il en est qui ont la volonté bonne et d'autres l'ont mauvaise ; c'est cette différence de volontés qui nous est désignée sous la figure de ces arbres bons et mauvais. Nous en avons la preuve évidente dans les paroles suivantes : « L'homme bon tire du bon trésor de son cœur de quoi faire le bien, et l'homme mauvais tire du mauvais trésor de son cœur de quoi faire le mal ». Du reste, si l'homme n'avait pas le pouvoir de porter sa volonté tantôt vers le bien et tantôt vers le mal, que signifieraient ces paroles: « Ou rendez l'arbre bon et bons ses fruits, ou rendez mauvais l'arbre et ses fruits¹¹⁶ ? »

¹¹²Act. VIII, 13.

¹¹³II Thess. II, 3,4.

¹¹⁴Matt. X, 34.

¹¹⁵Jean, II, 18.

¹¹⁶Act. VIII, 13.

XLVIII.

« Dieu lui-même, dit-il, proclame parle même Prophète: Je suis le Dieu faisant les biens et créant les maux¹¹⁷ ». En quoi donc ces paroles sont-elles répréhensibles; ce Dieu n'est-il pas celui dont l'Apôtre a dit : « Vous voyez donc la bonté et la sévérité de Dieu¹¹⁸ ? » Cette sévérité est évidemment un mal pour les réprouvés, puisque c'est elle qui formule leur sentence de condamnation. Mais comme cette sévérité est équitable, elle est un bien sous ce rapport, car tout ce qui est juste est bon. Mais voyons notre adversaire ; il ne sait ce qu'il dit; n'importe, il sourit avec bonheur à ce qui lui semble de sa part une discussion élégante, un discernement profond. Remarquez, dit-il, les paroles mêmes du texte: Dieu n'y est pas représenté faisant les biens et les maux, ou créant les biens et les maux, ou créant les biens et faisant les maux, mais « faisant les biens et créant les maux ». Dans l'intérêt de sa cause, il insiste sur cette distinction, et observe que ce qui se fait se pro. duit ou s'accomplit au dehors, tandis que ce qui est créé: est inhérent au Créateur lui-même, et procède de lui. Ainsi le Dieu des Prophètes est sans doute l'auteur du bien en tant qu'il l'a fait en dehors de lui, tandis qu'il est le Créateur du mal, en tant qu'il est lui-même mauvais par nature, et qu'il a tiré de lui-même ce qu'il a créé. Si l'on appliquait à l'examen de ces paroles les règles du langage humain, on devrait conclure que ces ex. pressions: être fait et être créé, peuvent se dire non-seulement des enfants que l'on en. gendre de sa propre substance, mais même des magistrats et des villes, et en général de tout de qui se fait au dehors par tout autre mode que celui de la génération. Au contraire, si nous examinons attentivement le langage des saintes Ecritures, nous trouvons que ces deux mots : faire et créer, sont pris absolument dans le même sens, quoique ce sens soit tout différent de celui que nous attachons au mot génération. Ces deux mots : faisant les biens et créant les maux, expriment donc absolument la même idée, quoique l'expression soit différente; on aurait pu dire également créant les biens et faisant les maux, D'un autre côté, si l'on veut que l'Esprit prophétique ait attaché à ces deux expressions une distinction réelle, on doit alors entendre le mot faire, dans le sens de faire prendre naissance, de faire commencer l'existence, et le mot créer, dans le sens de composer, en se servant de quelque chose de préexistant; c'est dans ce sens que nous disons créer des magistrats, des villes. En effet, créer un magistrat, ce n'est pas faire un homme, mais simplement l'élever aux honneurs de la magistrature; de même, quand on crée une ville on se sert de bois et de pierres, auxquels on donne telle ou telle forme, telle ou telle disposition; mais ces bois et ces pierres existaient déjà. Dans la langue grecque comme dans la langue latine, ces mots créer, constituer, fonder, sont très-souvent employés l'un pour l'autre, comme dans les saintes Ecritures, ces mots créer et faire ont ordinairement la même signification. Ainsi, dans un endroit, nous lisons : « Dieu fit l'homme à l'image de Dieu », et

¹¹⁷II Thess. II, 3,4.

¹¹⁸Matt. X, 34.

dans un autre : « Dieu créa l'homme immortel¹¹⁹ ». Quant à établir une différence entre ces deux expressions, on ne peut en trouver d'autre que celle que j'ai exposée précédemment. Quand donc Dieu nous est montré « créant les maux », on nous fait comprendre que Dieu, dans la sévérité de sa justice, change en mal contre les pécheurs les biens qu'il leur avait départis dans sa bonté. De là ce mot de l'Apôtre : « Nous sommes en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ, et dans ceux qui sont sauvés et dans ceux qui périssent; odeur de vie pour la vie, en faveur de quelques-uns, odeur de mort pour la mort, contre d'autres ». Mais pourquoi ajoute-t-il aussitôt : « Qui est capable de nous comprendre¹²⁰? » n'est-ce pas pour nous faire comprendre que nous nous montrons en quelque sorte importuns en insistant sur ces vérités devant des hommes charnels, légers, ergoteurs et incapables de les comprendre? Plaise seulement à Dieu qu'ils cessent de les blasphémer !

XLIX.

Peut-être notre adversaire ignore-t-il la lutte ardente soulevée contre les Ariens, qui soutenaient que le Fils unique de Dieu est une simple créature, et qui, pour justifier leur erreur, établissaient une similitude parfaite entre ces expressions : être créé et être engendré. Pour prouver la fausseté de son principe, il suffit de lire dans le même Prophète les paroles suivantes : « Je suis le Dieu créant la lumière et faisant les ténèbres, faisant la paix et créant les maux¹²¹ ». Pourquoi donc n'a-t-il pas cité ce passage tout entier, pourquoi même ne l'a-t-il pas cité textuellement? On pourrait facilement admettre que, sans aucune arrière-pensée mauvaise, il ait substitué le mot biens au mot paix, puisque la paix est un bien réel. Mais il n'en est pas de même quand, dans la première partie du texte, il passe sous silence la lumière, et refuse de citer ces paroles: « Créant la lumière. » Il ne pouvait pas dire créant la lumière ; car, du moment qu'il admet que la lumière est bonne, il ne pouvait en rapporter à Dieu la création, puisqu'il soutient que ce Dieu n'a créé que les maux. Nous devons donc prendre dans une seule et même signification ces deux mots: faire et créer; quant à la distinction que l'on pourrait y voir, notre adversaire la méconnaît entièrement, car il refuse d'attribuer la création des biens à ce Dieu des Prophètes contre lequel il formule les plus graves accusations sans les comprendre. Si de la prophétie nous passons à l'Evangile, la conclusion est la même. Le Seigneur a dit d'une manière absolue : « Le bon arbre fait de bons fruits, et le mauvais arbre en produit de mauvais¹²² ». Pourquoi, dans ce second membre de phrase, ne pas employer le mot créer au lieu de faire ou produire, puisqu'il affirme que ces deux expressions sont essentiellement différentes l'une de l'autre? En effet, parce qu'il est dit de Dieu qu'il crée les maux, il en conclut que Dieu les engendre, et en cela il est parfaitement d'accord avec les Ariens, qui soutiennent comme lui que, dans les

¹¹⁹Jean, II, 18.

¹²⁰Act. VIII, 13.

¹²¹II Thess. II, 3,4.

¹²²Jean, II, 18.

Ecritures, créer et engendrer sont une seule et même chose. S'il en est ainsi, comment donc le Seigneur ne dit-il pas du bon arbre qu'il crée de bons fruits, et du mauvais arbre qu'il crée de mauvais fruits? Il affirme au contraire que cet arbre fait ses fruits bons ou mauvais ; quelle preuve plus évidente que faire et créer sont souvent pris dans le même sens? que peut-il donc opposer à ce raisonnement ? N'est-ce pas une étrange folie de soutenir que le Dieu des Prophètes soit l'arbre mauvais et que ce soit là le sens de ces paroles du Sauveur: « L'arbre mauvais fait de mauvais fruits »; sur quoi il ose raisonner ainsi : « Dieu ne fait pas les maux, mais il les crée, parce que s'il les faisait, ces maux seraient extérieurs à sa nature et en dehors de lui ; il les crée parce qu'il les engendre de lui-même ». Ce n'est donc pas de ce Dieu que le Seigneur a dit : « L'arbre mauvais fait de mauvais fruits », car ce Dieu ne fait pas ces maux, il les crée. Comment donc oser accuser les Prophètes, et ne pas voir que ces honteuses accusations sont confondues par l'Evangile ?

L.

Mais voici qu'un passage du Deutéronome qu'il accuse d'une impureté grossière, nous fournit l'occasion de connaître la bassesse et l'impureté de son coeur. Dieu, dit-il, aurait dû rougir de honte à la seule pensée des horribles châtiments dont il frappe les pécheurs; et voici pourtant la sentence qu'il formule d'une manière absolue: « La femme délicate accoutumée à une vie molle, qui avait peine à poser un pied sur la terre à cause de sa délicatesse et de sa mollesse extrêmes, jettera un oeil d'envie sur son mari, sur son fils, sur sa fille, sur cette masse impure qu'elle a rejetée au dehors, et elle dévorera ce qui est sorti de son sein¹²³ ». L'horrible ici le dispute à la terreur. En effet, ce n'est point là une prophétie mais une menace; l'écrivain sacré n'invite point les hommes à réaliser ces hontes; il les prévient seulement que s'ils s'abandonnent aux instincts de leur sens dépravé, ils deviendront les victimes de châtiments horribles. Comment donc exprimer par le langage le degré d'abjection d'une intelligence qui a horreur du châtiment, et qui n'hésite pas à commettre les crimes qui peuvent l'en rendre digne? Que, l'Esprit-Saint, qui est la pureté par essence, n'hésite pas à nous dire les crimes qu'une âme immonde refuse d'entendre, et dont elle ne rougit pas de se rendre coupable. Les sens charnels s'offensent quand-on leur déroule les impuretés de la chair, et l'impudique étouffe les sens de son coeur pour se livrer plus librement à l'amour de l'impudicité. Oui, que l'Esprit-Saint proclame hautement toutes ces hontes, afin que l'horreur du châtiment inspire l'horreur de la faute.

LI.

Ce même Esprit, inspirant l'Apôtre, n'hésite pas à offenser les sens impies et criminels, pour instruire les fidèles. En effet, après avoir rappelé l'impiété de ceux qui ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur, l'Apôtre ajoute : « C'est pourquoi Dieu les a livrés à des

¹²³Jean, II, 18.

passions honteuses, car les femmes parmi eux ont changé l'usage qui est selon la nature, en un autre qui est contre la nature : les hommes, de même, rejetant l'union des deux sexes qui est selon la nature; ont été embrasés d'un désir brutal les uns à l'égard des autres, l'homme commettant avec l'homme des crimes infâmes, et recevant ainsi en eux-mêmes la juste peine qui était due à leur erreur ». Si un ennemi de l'Apôtre profitait de ces paroles pour lancer contre lui les blasphèmes que notre adversaire vomit contre certains passages de l'Ancien Testament, n'aurait-il pas ample matière pour y dérouler ses folies? Plus ce langage lui paraîtrait juste, plus ne sentirait-il pas le besoin d'y répondre par d'horribles malédictions, ne fût-ce que parce qu'il est dit : « Recevant ainsi en eux-mêmes la juste peine qui était due à leur erreur? » En effet, l'Apôtre n'a pas hésité un seul instant à proclamer que ceux qui ont servi la créature de préférence au Créateur, ont dû nécessairement recevoir la récompense qu'ils méritaient, non pas en ce sens qu'ils aient subi malgré eux ces, turpitudes, mais en ce sens qu'ils s'y sont abandonnés volontairement et avec plaisir. Qu'on n'oublie pas surtout que cet abîme s'est ouvert sous leurs pieds, non pas à la suggestion d'un homme qui aurait fait ses délices de toutes ces impuretés, mais. par l'effet du juste jugement de Dieu « qui les a livrés à ces passions ignominieuses ». C'est ainsi que leurs crimes sont punis par de nouveaux crimes, et que le supplice du pécheur consiste dans l'accroissement de ses vices, et non pas dans tel tourment particulier. Que le sage médite ces paroles, et il comprendra aussitôt que le plus terrible châtiment dont Dieu puisse nous frapper en cette vie, ce n'est pas de nous envoyer des souffrances aiguës, mais de nous livrer aux dérèglements de notre coeur. Quiconque se révolte contre ces justes jugements de Dieu, prouve assez clairement qu'il subit déjà le châtiment de Pharaon, l'endurcissement du coeur ; quoi qu'il dise dès lors, le sage méprise ses paroles insensées. « Dieu», dit l'Apôtre, « a livré à un sens dépravé ceux qui n'ont pas fait usage de la connaissance qu'ils avaient de Dieu, en sorte qu'ils se sont abandonnés à des actions indignes¹²⁴ ». Qu'y a-t-il donc d'étonnant que celui qui blasphème les oracles sacrés, et que Dieu a abandonné à son intelligence dépravée, se livre à des discours indignes et scandaleux? « Il faut », dit encore l'Apôtre, « qu'il y ait des hérésies, afin de donner aux justes l'occasion, de se déclarer parmi vous¹²⁵ ». C'est ainsi que les vases de colère sont destinés à certains lieux et à certaines époques, et Dieu s'en sert pour rendre plus visibles les richesses de sa gloire en faveur des vases de miséricorde, tirés comme les autres de la masse commune de damnation, et appelés à un rang d'honneur, non pas en vertu de leurs propres mérites, mais par la pure libéralité de Dieu¹²⁶. Dans les desseins de Dieu, nous devons tirer notre profit non-seulement des enseignements que nous donne la vérité, - mais aussi des folies auxquelles la vanité s'abandonne; c'est ainsi qu'en réfutant les absurdités dont la vanité se nourrit, on arrive à une connaissance plus claire et plus précise de la vérité.

¹²⁴Jean, II, 18.

¹²⁵Act. VIII, 13.

¹²⁶II Thess. II, 3,4.

LII.

Une sorte vanité reproche à Dieu de tenir un honteux langage; mais si nous prêtons l'oreille aux accents d'une miséricordieuse vérité, nous comprendrons qu'il n'est aucunement honteux de se servir d'expressions honteuses, pour inspirer toute l'horreur possible de l'impureté. S'il n'en était pas ainsi, quelles accusations ne mériteraient pas à saint Paul, de la part des impies, ces paroles énergiques : « Plût à Dieu que ceux qui vous troublient fussent plus que circoncis¹²⁷ ! ». Et pourtant, si l'on veut bien comprendre ces paroles, on verra qu'elles renferment plutôt une bénédiction, la bénédiction réservée à ceux qui se rendent chastes, en vue du royaume des cieux. Mais un aveugle besoin de la chicane ne laissera pas d'en faire un crime à l'Apôtre, sous le vain prétexte qu'il ne devait pas couvrir d'une expression honteuse, une idée chaste et honnête. Il faut donc adresser le même reproche au Sauveur qui, pour exalter le don de la continence, affirme qu'il en est « qui se font eunuques pour le royaume des cieux¹²⁸ ». Examinez donc ces beaux esprits, et j'appelle ainsi ceux qui lisent, sans les comprendre, les œuvres des littérateurs; est-ce que dans les œuvres mêmes de Cicéron, ils ne rencontrent pas des expressions semblables à celles qu'ils se font gloire d'incriminer en Jésus-Christ, prouvant ainsi qu'ils sont plus corrompus qu'ils ne sont habiles? Cicéron, qui avait défendu d'employer dans le langage aucune parole obscène, s'exprime ainsi en parlant de la mort de Scipion : « Je ne veux pas qu'on dise que la république a été rendue eunuque par la mort de l'Africain¹²⁹ ». Si donc, malgré sa propre défense, il s'est servi de cette expression; si, pour mieux flétrir le crime qu'il voulait faire éviter, il s'est vu réduit, malgré ses principes, à formuler un semblable langage; comment condamner dans l'écrivain sacré une expression qui, après tout, n'exprimait que la réalité et avait besoin d'être parfaitement comprise par l'auditeur? Mais revenons, quant au Deutéronome, au passage qui nous occupe. Si Cicéron, malgré sa grande éloquence et les soins minutieux avec lesquels il châtit son langage, a cru devoir dire lui-même ce qu'il ne voulait pas qui fût dit; a combien plus forte raison Dieu, qui est plus désireux encore de la beauté et de la pureté des moeurs que de celles du langage, n'avait-il pas le droit d'user, non pas de paroles obscènes, mais de menaces horribles pour inspirer la plus vive horreur du crime dont il défendait la perpétration? Evidemment Dieu avait ce droit, et cependant, en face de ce langage l'infidélité ferme ses oreilles, détourne ses regards, rougit sur son front, agite sa langue et lance le blasphème. Dites-moi, de tels hommes ne sont-ils pas de la race de ceux qui, entendant le Sauveur parler du sacrement de son corps et de son sang, s'écrièrent : « Ce discours est dur, et qui peut l'entendre? » Si l'on voulait pourtant établir entre eux une différence, elle serait en faveur de ceux qui, sans comprendre le langage divin, y voyaient quelque chose d'horrible, non pas dans le sens

¹²⁷Jean, II, 18.

¹²⁸Act. VIII, 13.

¹²⁹II Thess. II, 3,4.

d'une malédiction, mais à un point de vue de bénédiction. En effet, il n'est pas étonnant qu'une malédiction inspire de l'horreur, et on n'exige pas que celui qui veut inspirer de la terreur se serve d'expressions qui ne soient pas propres à la produire. Or, tel était le sens dans lequel le Seigneur parlait, c'était l'amour qu'il commandait et non la crainte. Et cependant, quelle infidélité pourra jamais entendre un langage comme celui-ci : « Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang véritablement un breuvage; si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas en vous la vie¹³⁰ ? » Ainsi la sagesse divine n'a pas craint, pour produire la foi dans les âmes, de se servir des expressions les plus propres à désigner le sacrement, sans prendre souci des répugnances qu'elles pourraient faire naître dans des intelligences charnelles. A plus forte raison, sous la loi de crainte, cette même sagesse, pour inspirer une terreur plus vive, n'a-t-elle pas dû se préoccuper des erreurs d'un insensé, ni de l'horreur que ces paroles devaient lui inspirer ! Ce qui doit inspirer une horreur profonde, n'est-ce pas la dégradation spirituelle de ces hommes, qui nous paraissent saisis du désir famélique de se repaître de pensées charnelles et grossières? Cette malédiction, qu'il reproche si amèrement au Prophète, ne s'est réalisée que rarement, car comment supposer que le tourment de la faim puisse aller jusqu'à dévorer ces hideuses productions du corps humain? Il n'en est pas de même de cette faim dévorante qui pousse toutes ces âmes privées de vérité, à se nourrir de toutes ces erreurs grossières enfantées par des sens charnels; plus elles s'en assimilent, plus elles sont malheureuses ; plus elles s'abaisSENT et se matérialisent, et moins elles sont capables d'en éprouver une horreur salutaire.

LIII.

Mais je vois que je ne puis renfermer dans un seul livre la réponse à celui que vous m'avez envoyé. Arrêtons-nous donc ici, sauf à en former un second avec les observations qu'il nous reste à présenter. La fin d'un livre est en quelque sorte pour le lecteur, ce qu'est une hôtellerie pour le voyageur, un lieu et un moment de repos.

LIVRE SECOND.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

Explication des passages du Nouveau Testament opposés par l'hérésie à la loi et aux Prophètes.

I.

Il nous reste à expliquer du Nouveau Testament les passages que notre adversaire essaie de mettre en contradiction avec les lettres prophétiques, comme si les écrits des Apôtres

¹³⁰Matt. X, 34.

pouvaient en être la condamnation. Tout d'abord, il soutient que l'Apôtre a flétri du nom de fables vieillies et profanes, de généralogies indéfinissables, les divins oracles de la loi et des Prophètes; il allègue en preuve ces paroles: « Evitez les fables profanes et vieillies¹³¹ »; et ces autres: « Ne scrutez pas les fables judaïques ni leurs généralogies sans fin, car elles sont plus propres à provoquer des questions qu'à produire une véritable édification¹³² ». De telles accusations ne supposent-elles pas l'hérésie la plus aveugle? Si l'Apôtre regardait l'Ancien Testament comme un tissu de fables vieillies, pourquoi son langage est-il si différent de ses convictions? Ne lisons-nous pas dans l'épître aux Galates: « Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous point lu la loi? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, l'autre de la femme libre. Tout ceci est une figure, car ces deux femmes sont les deux alliances¹³³? » Et dans l'épître aux Corinthiens : « Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la colonne de nuée, qu'ils ont tous traversé la mer Rouge, qu'ils ont été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous mangé d'une même nourriture spirituelle et bu d'un même breuvage spirituel; car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait, et cette pierre était Jésus-Christ¹³⁴ ? »

II.

Notre adversaire ne sait donc pas qu'en dehors de leurs Ecritures canoniques et prophétiques, les Juifs ont leurs traditions non écrites, consignées dans leur propre mémoire, et qui se transmettent par la parole de générations en générations? Ces traditions osent enseigner que Dieu créa deux femmes au premier homme ; et sur cette absurdité ils bâissent, comme dit l'Apôtre, des généralogies à l'infini, dont l'unique conséquence est de soulever une multitude de questions aussi vaines que ridicules. Mais admettons que son ignorance soit inspirée par la plus entière bonne foi, peut-il rester sourd aux enseignements de l'Evangile, jusqu'à ne pas remarquer que Jésus-Christ reproche aux Juifs, dans les termes les plus amers, de pousser l'impiété jusqu'à déclarer aux enfants qu'ils ne sont pas obligés d'honorer leurs parents? A cette occasion le Sauveur rappelle et confirme le précepte formulé dans l'ancienne loi. Ce que Jésus-Christ leur reproche avant tout, c'est de mépriser le précepte divin et de lui substituer leurs traditions personnelles. Les Pharisiens et les Scribes venaient de lui adresser cette question : « Pourquoi vos disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, et ne lavent-ils pas leurs mains avant de prendre leur nourriture? » Jésus leur répondit : « Isaïe a parfaitement prophétisé votre hypocrisie quand il a écrit: Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est loin de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, ceux qui enseignent la doctrine et les préceptes des hommes. En effet, vous quittez le pré-

¹³¹Jean, II, 18.

¹³²Act. VIII, 13.

¹³³II Thess. II, 3,4.

¹³⁴Matt. X, 34.

cepte de Dieu pour embrasser la tradition des hommes, comme de purifier les vases et les coupes et autres choses semblables ». Et il leur disait : « N'êtes-vous donc pas des gens bien religieux d'anéantir le commandement de Dieu pour garder votre tradition ? Car Moïse a dit : Honorez votre père et votre mère; et: Que celui qui dira des paroles injurieuses à son père ou à sa mère soit puni de mort. Vous, au contraire, vous dites: si un homme dit à son père ou à sa mère: Corban (c'est-à-dire l'offrande) que je ferai, vous profitera, quelle qu'elle soit, en ce cas vous ne lui « permettez plus de rien faire pour assister son père ou sa mère. Et ainsi vous rendez inutile le commandement de Dieu par votre tradition que vous-mêmes avez établie; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables¹³⁵ ». Dans ces paroles le Sauveur prouve deux choses: d'abord que Dieu est l'auteur véritable de cette loi ancienne que notre adversaire croit digne de tous les blasphèmes; en second lieu, que les Juifs avaient des traditions particulières et opposées à la doctrine des livres canoniques; ce sont ces traditions que l'Apôtre appelle des fables vieillies et profanes, des généalogies interminables. Si un hérétique ne trouve pas ces vérités dans les paroles de Jésus-Christ, le lecteur catholique les y perçoit d'une manière évidente. De plus, si je voulais citer tous les passages dans lesquels le Sauveur et ses Apôtres empruntent les paroles de la loi et des Prophètes, et que notre adversaire regarde comme autant de fables vieillies, je ne pourrais pas y suffire. Du reste, tout homme sensé saura se contenter de ce qui précède.

III.

Je ne puis supposer que notre adversaire se montre sourd et aveugle à l'encontre de la lumière et de la parole divine et apostolique; jusqu'à ignorer que dans les livres du Nouveau Testament Jésus-Christ et les Apôtres reconnaissent et confirment l'autorité de la loi et des Prophètes. Qu'il cherche donc le moyen d'échapper aux conséquences qui résultent pour lui de cette masse imposante de témoignages qui se lèvent de tous les livres évangéliques et apostoliques en faveur de l'Ancien Testament. Quoi qu'il fasse, bon gré mal gré, son obstination et sa haine devront s'avouer vaincues. L'Apôtre nous parle, selon lui, de cinq classes de personnes dont il définit le caractère; et à ce sujet notre adversaire fait observer «que pour insinuer à un peuple grossier la connaissance des choses de Dieu, l'Apôtre ne devait pas commencer par les choses les plus parfaites, ni s'attaquer de prime abord à celles de leurs anciennes habitudes qui paraissaient le plus difficiles à corriger; dans la crainte que la perfection même de sa doctrine ne fût pour eux un obstacle à l'embrasser ». Pour prouver ce qu'il avance, il cite les propres paroles de l'Apôtre : « Etant libre à l'égard de tous, je me suis rendu serviteur de tous pour gagner à Dieu plus de personnes. J'ai vécu avec les Juifs, comme juif, afin de gagner les Juifs; avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse encore été sous la loi, quoique je n'y fusse pas assujetti, afin de gagner ceux qui sont sous la loi; avec ceux qui n'avaient point de loi, comme si je n'en eusse point eu moi-même (quoique j'en

¹³⁵Jean, II, 18.

eusse une à l'égard de Dieu, ayant celle de Jésus-Christ), afin de gagner ceux qui étaient sans loi; je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles; je me suis fait tout à tous pour les sauver tous¹³⁶ ». Voici d'après notre auteur les quatre classes de personnes dont parle ici l'Apôtre: les Juifs, ceux qui sont sous la loi, ceux qui n'ont pas de loi, et enfin les faibles. Reste la cinquième, qu'il faut désigner puisqu'elle a été promise. Notre auteur la formule en ces termes : « L'Apôtre avait dit plus haut : Nous enseignons la sagesse aux parfaits¹³⁷ ». Il est facile de voir que tout cela n'est pour lui qu'un stratagème savamment combiné, à l'aide duquel, si on lui allègue quelque passage d'une lettre apostolique pour lui prouver que l'Evangile confirme la loi et les Prophètes, il répond tout triomphant que l'Apôtre, dans ce passage, ne s'adresse point aux sages et aux parfaits, mais aux Juifs comme juif, ou à ceux qui sont sous la loi comme étant lui-même sous la loi. Armé de cette invention où la ruse le dispute au mensonge, il nous fait entendre que l'Apôtre, en s'adressant aux imparfaits, simule de construire ce qu'il détruirait, non pas à l'aide du mensonge, mais en proclamant hautement la vérité, s'il s'adressait à des hommes parfaits. Cette infâme machination de l'erreur a été fabriquée par un certain Fabricius, à qui notre adversaire décerne fièrement le brevet de maître de la vérité, et qu'il se glorifie d'avoir rencontré dans la ville de Rome. Sans être chrétien, ne suffit-il pas du plus grossier sens commun pour charger de toutes les hontes humaines une erreur aussi monstrueuse?

IV.

Et d'abord, comprenons jusqu'à quel point il faut pousser la fraude et le mensonge et en faire profession, pour oser dire que l'Apôtre est un menteur et pour l'en louer. Que pouvons-nous penser de l'audace avec laquelle il soutient qu'on ne doit voir qu'une détestable fourberie dans le langage de l'Apôtre, alors même que, saisi d'une immense compassion pour les âmes, et désireux d'apporter remède à leurs nombreuses maladies, Paul sait trouver dans son cœur généreux des accents de miséricorde et de pardon, comme il en aurait désiré pour lui-même, si comme eux il eût été victime de la faiblesse et de l'erreur? Je demande ensuite aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens comment parlait l'Apôtre? Dans laquelle de ces cinq classes de personnes les rangeait-il ? Puisqu'ils étaient incircuncis, il ne devait pas les placer dans la circoncision israélite. Cependant il déclare qu'ils sont le but du ministère qui lui a été confié; ne dit-il pas que Pierre, Jacques et Jean lui ont confié, à lui et à Barnabé, la mission de prêcher aux Gentils, tandis qu'ils se sont réservé les peuples circoncis¹³⁸? Ailleurs il affirme hautement : « Puisque je suis l'apôtre des « Gentils »; enfin dans beaucoup d'autres, passages il déclare que par son propre ministère il est le docteur des nations. Or,

¹³⁶Jean, II, 18.

¹³⁷Act. VIII, 13.

¹³⁸Jean, II, 18.

toutes ces nations auxquelles il prêchait l’Evangile étaient absolument étrangères aux prescriptions de la loi; pourquoi, dès lors, invoquer en faveur de Jésus-Christ le témoignage de la loi et des Prophètes? pourquoi leur imposer un lien qu’ils ne connaissaient pas, le lien de l’erreur, quand au contraire il devait se glorifier de les voir jouir d’une liberté parfaite? Pourquoi débuter ainsi dans sa lettre aux Romains « Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l’apostolat pour annoncer l’Evangile de Dieu, qu’il avait promis auparavant par ses Prophètes dans les Ecritures saintes, touchant son Fils qui, selon la chair, lui est né du sang de David¹³⁹?» Pourquoi ne se présente-t-il pas comme l’un d’entre eux? pourquoi se déclarer sous le joug de la loi, devant des hommes qui avaient été sans loi? pourquoi leur adresser un langage comme celui-ci : « C’est pourquoi je vous dis, à vous qui êtes gentils, que tant que je serai l’apôtre des Gentils, je travaillerai à illustrer mon ministère, afin d’exciter de l’émulation dans l’esprit de ceux qui me sont unis selon la chair, et d’en sauver quelques-uns. Car, si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour de la mort à la vie ? Car, si les prémices des Juifs sont saintes, la masse l’est aussi; et si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi ». Ces paroles s’adressent aux Juifs; dont il avait déjà dit précédemment : « Qui donc peut l’emporter sur le Juif, ou quelle est l’utilité de la circoncision? » Elle est grande, et sous beaucoup de rapports.

D’abord, c’est à eux que Dieu a confié ses oracles : « Qu’importe que plusieurs d’entre eux n’ait pas cru ? est-ce que leur incrédulité détruira la foi de Dieu? » Voici maintenant la suite des paroles que j’ai citées plus haut : « Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, et si vous, qui n’êtez qu’un olivier sauvage, avez été enté parmi celles qui sont demeurées, et avez été fait participant de la sève qui sort de la racine de l’olivier, vous ne devez pas vous élever présomptueusement contre les branches naturelles. Si vous pensez vous élever au-dessus d’elles, considérez que ce n’est pas vous qui portez la racine, mais que c’est la racine qui vous porte. Vous direz peut-être : Ces branches ont été rompues afin que je fusse enté à leur place. Il est vrai, elles ont été rompues à cause de leur incrédulité, et pour vous, vous demeurez ferme par votre foi; mais prenez garde de vous élever et tenez-vous dans la crainte. Car si Dieu n’a point épargné les branches naturelles, tremblez qu’il ne vous épargne pas davantage. Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu; sa sévérité contre ceux qui sont tombés, et sa bonté envers vous, si toutefois vous demeurez ferme dans l’état où sa bonté vous a placé; autrement, vous aussi, vous serez retranché. S’ils ne demeurent pas eux-mêmes dans leur incrédulité, ils seront de nouveau entés sur leur tige, puisque Dieu est tout-puissant pour les enter encore. Car si vous avez été coupé de l’olivier sauvage qui était votre tige naturelle, pour être enté contre votre nature sur l’olivier franc, à combien plus forte raison ceux qui sont les branches naturelles de l’olivier même, seront-ils entés sur leur propre tronc. Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère (afin que vous ne soyiez point sages à vos propres yeux), en vertu duquel une

¹³⁹Act. VIII, 13.

partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée dans l'Eglise; après quoi tout Israël sera sauvé, selon qu'il a est écrit : Il sortira de Sion un Libérateur qui bannira l'impiété de Jacob, et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'aurai effacé leurs péchés¹⁴⁰ ». Il serait trop long de rappeler et de réunir tous les témoignages que la sainte Ecriture renferme sur ce point. Mais enfin, quel besoin portait l'Apôtre à adresser aux Gentils un semblable langage? Puisqu'ils n'avaient aucune connaissance de la loi, pourquoi ne secouait-il pas à leurs yeux le joug de la loi ? pourquoi ne pas s'attacher de préférence à louer leurs dieux, à exalter leurs sacrifices, puisque, selon notre adversaire, c'est au démon que se rapportaient également et l'Ecriture donnée au peuple d'Israël, et les sacrifices célébrés par les Gentils? Est-ce que notre auteur ne soutient pas que le Dieu d'Israël non-seulement est un démon, mais le plus pervers de tous les démons? Nous savons que l'Apôtre se faisait tout à tous, et jusque-là, nous appuyant sur l'évidence même, nous croyions que c'était par un sentiment de compassion et de miséricorde ; mais voici qu'on nous apprend que c'était par ruse et pour mieux tromper; mais alors pourquoi donc ne se déclare-t-il pas l'adorateur de ces démons que servaient les Romains, et qu'on nous présente comme plus parfaits que le Dieu d'Israël; c'eût été un excellent moyen de se faire tout à eux et de les gagner plus facilement.

V.

Ne lisons-nous pas dans l'épître aux Ephésiens : « C'est pourquoi vous souvenant qu'étant gentils par votre origine, et du nombre de ceux qu'on appelle incirconcis, pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circoncision faite par la main des hommes, vous n'aviez point alors de part en Jésus-Christ, vous étiez et entièrement séparés de la société d'Israël, vous étiez étrangers à l'égard des alliances divines, vous n'aviez pas l'espérance des biens promis, et vous étiez sans Dieu en ce monde. Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés a de Dieu, vous êtes devenus proches de lui par le sang de Jésus-Christ. Car c'est lui qui est notre paix; c'est lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; c'est lui qui a détruit en sa chair le mur de séparation, cette inimitié qui les divisait. C'est lui qui, par sa doctrine, a aboli la loi de Moïse chargée de tant de préceptes, afin de former en lui-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau, en mettant la paix entre eux. Il a ainsi réuni ces deux peuples en un seul corps, afin de les réconcilier avec Dieu par sa croix, après avoir détruit en lui-même leur mutuelle inimitié. Etant donc venu, il a annoncé la paix tant à vous qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en étaient proches. Car c'est par lui que, les uns et les autres, nous avons accès auprès du Père, dans un même esprit. Vous n'êtes donc plus des étrangers hors de leur pays et de leur maison ; mais vous êtes citoyens de la même Cité que les saints, et vous appartenez à la maison de Dieu. Car vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes,

¹⁴⁰II Thess. II, 3,4.

et unis en Jésus-Christ qui est la pierre principale de l'angle¹⁴¹ ». Que ce blasphémateur nous explique donc comment l'Apôtre a pu dire que les Israélites étaient proches de Dieu, tandis que les Gentils en étaient éloignés, quoique le démon servi par les Juifs eût été plus pervers que les démons. auxquels les Gentils prodiguaient leurs adorations. Comment peut-il affirmer que les Gentils étaient exclus de la société judaïque et étrangers aux alliances et aux promesses divines; qu'ils étaient sans espérance et sans Dieu dans ce monde, si Israël lui-même n'était pas le peuple de Dieu? Se peut-il que Paul, cet oracle éclatant de la vérité divine, trouve un injurieux contradicteur dans cet insensé qui pousse la témérité jusqu'à dire que l'Apôtre ne spécifie les cinq classes d'auditeurs auxquels il s'adresse, que pour mieux tromper les uns et les autres, en se faisant passer pour ce qu'il n'est pas? Comment donc ne voit-il pas que c'est le même Dieu, la même loi, les mêmes Prophètes, les mêmes Testaments qu'il prêche à ces Gentils, dont il dit qu'ils étaient éloignés du Dieu d'Israël? Quel est celui qui le premier a parlé de la pierre angulaire? N'est-ce pas un Prophète tout rempli de l'Esprit de Dieu, et que notre adversaire maudit comme la peste ? Voici les paroles d'Isaïe : « Je place en Sion la pierre angulaire, choisie, précieuse ; celui qui croira en elle ne sera pas confondu¹⁴² ». Ce passage a été cité de nouveau par l'Apôtre saint Pierre¹⁴³. Plus haut encore, dans un psaume qui assurément faisait partie des livres sacrés de l'ancien peuple, nous lisons : « La pierre qu'ils ont rejetée de leurs constructions, est devenue la pierre angulaire¹⁴⁴ ». C'est donc après s'être inspiré de cette doctrine, que Paul a pu dire de Jésus-Christ qu'il est la pierre principale, angulaire ». Le Sauveur, pour convaincre les Juifs d'aveuglement et pour les confondre, leur disait : « N'avez-vous pas lu dans l'Ecriture que la pierre qu'ils ont rejetée de leurs constructions est devenue la pierre angulaire ; c'est là l'oeuvre de Dieu, et elle frappe nos yeux d'admiration¹⁴⁵ ». Si maintenant nous en croyons les blasphèmes de notre adversaire, Jésus-Christ et les Apôtres, quand ils citaient ces passages de la loi et des Prophètes, usaient évidemment de mensonges, puisque les Juifs, à raison de leur faiblesse, étaient réellement incapables de percevoir ces sublimes enseignements. Ainsi donc, dans son profond aveuglement il ne voit aucune différence entre nourrir des enfants et tromper les hommes crédules, entre nourrir pour développer la vie, et agir pour donner la mort. Sa haine contre le Dieu de la loi et des Prophètes, va jusqu'au point de soutenir que quand les Apôtres prêchaient aux croyants ce Dieu de la loi et des Prophètes, et affirmaient l'autorité des Ecritures anciennes, ce n'était pas du lait qu'ils donnaient à boire aux petits, mais un véritable poison. Avoir une telle idée de ces Ecritures, c'est faire preuve de folie, de vanité et d'un orgueil insensé.

¹⁴¹Jean, II, 18.

¹⁴²Act. VIII, 13.

¹⁴³II Thess. II, 3,4.

¹⁴⁴Matt. X, 34.

¹⁴⁵Matt. X, 8, 10.

VI.

Mais, dira quelqu'un, est-ce donc en vain que l'Apôtre a dit : « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes encore charnels, comme à de petits enfants en Jésus-Christ ; je ne vous ai nourris que de lait et non pas de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas alors capables, et à présent même vous ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes encore charnels¹⁴⁶ »; « nous parlons de la sagesse avec les parfaits » ; et : « L'homme animal ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu¹⁴⁷ ? » Loin de nous de penser que ce langage soit frappé de mensonge. Mais de là doit-on conclure que l'Apôtre ait voulu tromper un seul de ses auditeurs ? Aux petits il a présenté une doctrine simple et non trompeuse, du lait et non du poison, un aliment de vie et non un principe de mort. Si donc il n'est pas vrai que le Fils de Dieu soit né selon la chair de la race de David; s'il n'est pas vrai qu'en punition de leur incrédulité, les branches naturelles aient été brisées, et qu'à leur place l'olivier sauvage de la gentilité ait été enté sur le tronc d'Israël pour y puiser la sève de l'olivier; si, loin d'être la parole même de Dieu , les Ecritures, dont l'Apôtre dit qu'un grand avantage pour les Juifs est de les avoir reçues en dépôt¹⁴⁸, sont l'œuvre de je ne sais quel démon pervers, il faut en conclure que celui qui offrait de tels oracles aux enfants, qui les présentait comme vrais et voulait qu'on y crût, jetait dans ces malheureux un principe de mort et non un principe de vie. Or, nous comprenons ce qu'une telle doctrine a de contraire à la foi et à l'enseignement apostolique; il suit de là que nous devons regarder comme un ennemi déclaré de la foi chrétienne, celui que l'aveuglement et la folie poussent aux derniers excès de la haine. En effet, s'agit-il du disciple Timothée? l'Apôtre lui avait ordonné de se mettre en garde contre les fables antiques ; comment donc peut-on soutenir que ces fables antiques ne sont autre chose que la loi et les Prophètes, que Timothée a été indignement trompé par l'Apôtre, qu'il doit être rangé dans la cinquième catégorie, celle des parfaits, et que ce n'est que par un honteux mensonge qu'il lui a été dit : « Souvenez-vous que selon mon Evangile Jésus-Christ, de « la race de David, est ressuscité d'entre les morts¹⁴⁹ ?» Si ce n'est que sur la foi d'une fable vieillie que nous proclamons Jésus-Christ de la race de David, comment l'Apôtre peut-il ordonner d'éviter des fables dont il ordonne de conserver un souvenir perpétuel? D'un autre côté, s'il est vrai que Jésus est sorti de la race de David, Jésus-Christ est véritablement la souche sur laquelle est enté l'olivier sauvage, et ces fables vieillies ne peuvent plus désigner que ces traditions imaginaires auxquelles les Juifs attachaient une croyance superstitieuse. Mais il en est autrement de ces oracles divins qui furent confiés au peuple circoncis, et dans lesquels les Juifs charnels apprirent clairement que le Messie naîtrait de la race de David, comme ils l'attestèrent eux-mêmes dans une réponse qu'ils firent

¹⁴⁶Act. VIII, 13.

¹⁴⁷II Thess. II, 3,4.

¹⁴⁸Matt. X, 34.

¹⁴⁹Jean, II, 18.

à Jésus-Christ¹⁵⁰, et par laquelle ils prouvaient qu'ils ne pouvaient comprendre qu'il fût le Seigneur de David, soit selon l'humanité, soit selon la divinité. Cependant nous trouvons dans ces oracles sacrés ce qu'ils croyaient et ce qu'ils ne comprenaient pas. S'agit-il du Christ en tant qu'il est sorti de la race de David ; nous lisons : « Je placerai sur votre trône le fruit de vos entrailles¹⁵¹ » ; s'agit-il du Christ en tant qu'il est le Seigneur de David lui-même, nous trouvons : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite¹⁵² ».

VII.

L'Apôtre voulait-il donc tromper, quand il disait: « Jésus-Christ m'est témoin que je dis la vérité et que je ne mens point, ma conscience me rend ce témoignage par le Saint-Esprit. Je suis saisi d'une tristesse profonde, et mon cœur est pressé sans cesse d'une douleur violente. C'est au point que j'eusse désiré devenir moi-même anathème, à l'égard de Jésus-Christ, pour mes frères qui sont d'un même sang que moi, selon la chair, qui sont les Israélites, à qui appartient l'adoption des enfants, sa gloire, son alliance, sa loi, son culte et ses promesses; ils ont pour pères les patriarches, desquels est sorti selon la chair Jésus-Christ même qui est Dieu, au-dessus de tout, et bénî dans tous les siècles. Amen¹⁵³ ». Dès les premières paroles, l'Apôtre affirme qu'il dit la vérité, qu'il la dit en Jésus-Christ qui est la Vérité même, et sous l'impulsion de sa conscience éclairée par l'Esprit-Saint, et il termine cette protestation par la forme usitée du serment : Amen. Or, voici que notre adversaire soutient qu'ici l'Apôtre ne dit pas la vérité, qu'il trompe les faibles et abuse de l'impossibilité où ils sont de saisir la vérité; qu'il ne distribue pour lait aux enfants, que des vanités, et pour nourriture aux fils de la foi, que le poison des mensonges diaboliques. Plût à Dieu qu'un tel blasphème ne retentît jamais aux oreilles des chrétiens ! plût à Dieu qu'il fût refoulé bien loin des limites de l'univers catholique ! Cette adoption, cette gloire, ces alliances, ces dispositions de la loi, cette obéissance, ces promesses, ces patriarches de qui est né selon la chair Jésus-Christ, qui est le Dieu bénî dans tous les siècles, n'y a-t-il dans tout cela que des fables vieillies ? Celui qui défend de s'occuper des fables vieillies, n'impose-t-il à son disciple que le souvenir de fables vieillies ?

VIII.

Ne nous étonnons pas qu'un tel excès d'impiété produise une sorte de délire dans ce malheureux qui se proclame le destructeur de la loi; l'Apôtre n'a-t-il pas dit de certains hommes qui se posaient, non pas comme les destructeurs, mais comme les docteurs de la loi, qu'ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment ? Nous pouvons parfaitement app-

¹⁵⁰ Matt. X, 8, 10.

¹⁵¹ I Cor IX, 14.

¹⁵² Cant. II, 17.

¹⁵³ Jean, II, 18.

liquer aux uns et aux autres la suite du texte. En effet, parce qu'on aurait pu conclure, qu'en disant de certains hommes qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent, l'Apôtre ne parlait que de ceux qui se font les docteurs d'une loi mauvaise, il ajoute aussitôt: « Nous savons que la loi est bonne quand on en use légitimement¹⁵⁴ ». Cette maxime condamne tout à la fois, et ceux qui usent mal de la loi, et ceux qui la disent mauvaise. Si la loi est bonne, n'est-ce pas une insigne folie de soutenir que l'auteur de cette loi n'est pas bon ? Et comment échapperont à cette con. damnation ces hommes qui traitent de fables décrépites, cette loi que l'Apôtre couronne de ses éloges, et qui, pour mieux s'appliquer la sentence, se posent hardiment, non pas comme les docteurs, mais comme les blasphémateurs de la loi, prouvant ainsi qu'ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment?

IX.

« Mais, dit notre adversaire, il n'a pas été possible aux Prophètes des Juifs d'annoncer la venue de notre Sauveur ». Pourquoi donc cette impossibilité, quand l'Apôtre déclare formellement que les oracles de Dieu leur ont été confiés¹⁵⁵ ? — C'est parce que, dit-il, avant la venue du Sauveur, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre». Une telle réponse est simplement de l'absurdité. N'est-ce donc pas de son Esprit que Dieu remplit les Prophètes dont il est dit, au début de l'épître aux Romains : « Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, séparé pour prêcher l'Evangile de Dieu, qu'il avait promis par les Prophètes, dans les saintes Ecritures, touchant son Fils qui, selon la chair, nous est né de la race de David¹⁵⁶? » Notre auteur a lui-même cité ce passage, en ajoutant que, parmi les Prophètes qui ont parlé de Jésus-Christ, on ne doit croire qu'à ceux dont l'Apôtre fait mention dans son épître aux Romains; sans doute qu'il n'admet pas qu'il s'agisse ici des Prophètes juifs. Libre à lui de les croire de quelle nation il lui plaira, mais du moins pourquoi donc ne fait-il aucune attention à ces paroles : « L'Evangile que Dieu avait promis auparavant par ses Prophètes? » Si, par ses Prophètes quels qu'ils soient, Dieu avait promis l'Evangile touchant son Fils, comment oser soutenir qu'avant la venue du Sauveur, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre ? Comment ces Prophètes ont-ils pu annoncer que le Messie naîtrait, selon la chair, de la race de David, s'ils ne connaissaient pas la nation de David, dans la famille duquel ils annonçaient que le Sauveur prendrait naissance ?

X.

« La loi, dit-il, fut donnée par Moïse; et la vérité nous vient de Jésus-Christ ». Cette citation n'est pas littérale ; voici le texte lui-même : « La loi a été donnée par Moïse; la grâce et la

¹⁵⁴Jean, II, 18.

¹⁵⁵Act. VIII, 13.

¹⁵⁶II Thess. II, 3,4.

vérité ont été faites par Jésus-Christ¹⁵⁷ ». C'est donc par Moïse que la loi a été donnée; quant à la grâce, elle a été faite par Jésus-Christ, et c'est ce qui arrive quand, par la diffusion de la charité et de son Esprit dans nos coeurs¹⁵⁸, il nous est donné d'accomplir les prescriptions de la loi. C'est la lettre qui commande, mais c'est par l'Esprit qu'elle est accomplie. Ainsi cette loi : « Vous ne convoitez point¹⁵⁹ », nous a été donnée par Moïse en tant qu'elle ordonne; mais c'est par Jésus-Christ que nous vient la grâce de faire ce qui est commandé. Quant à la vérité, elle a été faite par Jésus-Christ, en ce sens que c'est en lui que toutes les prophéties et toutes les promesses de la loi se sont accomplies.

XI.

L'Apôtre écrit aux Romains : « Comment invoqueront-ils Celui en qui ils ne croient pas ? ou comment croiront-ils à Celui qui ne leur a pas été annoncé ? » Paul s'occupe ici des Gentils et non des Juifs. En effet, le Docteur des nations voulait convaincre d'erreurs ceux qui prétendaient que l'Evangile ne devait être prêché qu'aux Juifs, et non aux Gentils incircis. Afin de mieux établir ce point important, il cite d'abord cette maxime du Prophète: « Quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé » ; il ajoute

« Comment invoqueront-ils Celui en qui ils ne croient pas ? ou comment croiront-ils à « Celui qui ne leur a pas été annoncé ? » Il termine en disant : « Comment leur sera-t-il annoncé, si personne ne leur prêche ? ou comment leur prêchera-t-on, si personne ne leur est envoyé¹⁶⁰ ? » C'est ainsi qu'il répondait à ceux qui soutenaient que les prédateurs de Jésus-Christ ne devaient pas être envoyés aux nations incircisées.

XII.

Notre auteur ne comprend pas davantage ces autres paroles de l'Apôtre : « D'abord les Apôtres, et ensuite les Prophètes¹⁶¹ ». Il en conclut que les Prophètes n'ont pas précédé les Apôtres; il ne sait donc pas que l'Apôtre parle ici des Prophètes qui ont paru après la venue de Jésus-Christ. Si l'on veut connaître ces Prophètes, qu'on lise les Actes des Apôtres et ces paroles de l'épître aux Corinthiens : « Que deux ou trois Prophètes prennent la parole¹⁶² ». D'un autre côté, s'il n'y a pas eu de Prophètes avant les Apôtres, quels étaient donc ceux par l'organe desquels Dieu avait promis auparavant son Evangile, touchant son Fils qui est né, selon la chair, de la race de David¹⁶³ ? Qui donc a dit : « La pierre qu'ils avaient rejetée de

¹⁵⁷Jean, II, 18.

¹⁵⁸Act. VIII, 13.

¹⁵⁹II Thess. II, 3,4.

¹⁶⁰Matt. X, 34.

¹⁶¹Cant. II, 17.

¹⁶²Jean, II, 18.

¹⁶³Act. VIII, 13.

leur construction est devenue la pierre angulaire¹⁶⁴ ? » De qui ces paroles : « Votre trône, ô mon Dieu, est pour le siècle des siècles, le sceptre de votre empire, le sceptre de votre royaume; vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, voilà pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint de l'huile de l'exultation, de préférence à tous les autres¹⁶⁵ ? » Quel est ce Dieu dont le trône est pour le siècle des siècles, et qui est oint par Dieu ? n'est-ce pas Jésus-Christ dont l'onction nous est rappelée par le mot Christ? Qui donc a formulé ces paroles que le Seigneur s'est appliquées à lui-même : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à servir d'escabeau à vos pieds? » Le Sauveur va plus loin : il affirme que c'est sous l'inspiration du Saint-Esprit que David a prononcé ces paroles¹⁶⁶, et notre adversaire ose soutenir encore qu'avant la venue de Jésus-Christ, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre? Que signifient ces mots de l'Apôtre : « Nous lisons dans Isaïe : Il sortira de la tige de Jessé un rejeton qui s'élèvera pour commander aux nations, et les nations espéreront en lui¹⁶⁷ ? » Quel était cet Esprit qui, par le même Isaïe, avait prédit si longtemps d'avance : « Il porte nos péchés et il s'est chargé de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. Il a été percé de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes; le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous. Il a été sacrifié parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche; il sera mené à la mort comme une brebis, il demeurera dans le silence comme un agneau devant celui qui le tond. Il est mort au milieu des humiliations, après avoir été jugé. Qui racontera sa génération? car il a été retranché de la terre des vivants. Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple, et il a été conduit à la mort¹⁶⁸ ». Le reste du chapitre mériterait également d'être cité; mais il faut se restreindre. Dans quel Prophète l'Apôtre a-t-il puisé cette belle prophétie de l'Église, formulée longtemps à l'avance et maintenant réalisée : « Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez point, chantez des cantiques de louange et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parce que celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui a un mari, dit le Seigneur. Choisissez un lieu plus vaste pour dresser vos tentes, élargissez autant que vous pourrez les peaux de vos tabernacles, rendez-en les cordages plus longs et les pieux mieux affermis. Car vous vous étendrez à droite et à gauche; à votre postérité aura les nations pour héritage, et elle remplira les villes désertes. Ne craignez point, car vous ne serez pas confondue et vous ne rougirez point; il ne vous restera plus de sujet de honte, parce que vous oublierez la confusion de votre jeunesse, et vous perdrez le souvenir de l'opprobre de votre

¹⁶⁴II Thess. II, 3,4.

¹⁶⁵Matt. X, 34.

¹⁶⁶Matt. X, 8, 10.

¹⁶⁷I Cor IX, 14.

¹⁶⁸Jean, IX, 39.

veuvage. Car Celui qui vous a créée vous dominera, son nom est le Dieu des armées, et le saint d'Israël qui vous rachètera, s'appellera le Dieu de toute la terre¹⁶⁹ ». De qui ces paroles : « Je considérais ces choses dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours; et on le présenta devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront; sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit¹⁷⁰? » Qui donc a inspiré ces prophéties et beaucoup d'autres semblables, qui s'appliquent si clairement à Jésus-Christ et à son Eglise, que nous voyons parfaitement accomplies et si conformes aux Lettres évangéliques et apostoliques? Qui les a inspirées si, avant l'avènement du Sauveur, le Saint-Esprit n'était pas sur la terre? D'un autre côté, si, comme notre adversaire l'affirme, la venue du Sauveur n'a pas été prophétisée, comment peut-on prouver qu'il est venu? En effet, le Sauveur qu'il prêche n'a été ni envoyé, ni promis, car il est purement imaginaire et n'a aucune réalité.

XIII.

Je ne m'étonne plus que cet insensé applique aux Prophètes des Juifs ces paroles de l'Apôtre: « Un d'entre eux, leur propre Prophète, dit: Les Crétois sont toujours menteurs, ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. Ce témoignage qu'il rend d'eux est véritable¹⁷¹ ». Notre adversaire ne sait donc pas que ces paroles s'appliquent à un certain Epiménide, de l'île de Crète, qui a tenu ce langage dans ses livres. Nous ne comptions pas cet homme au nombre des Prophètes de Dieu, et son langage ne fait nullement partie du dépôt des oracles divins confiés aux Juifs par la Vérité même. Aussi l'Apôtre n'a pas même prononcé son nom, quoiqu'il lui arrive très-souvent de formuler le nom des Prophètes dont il parle : « Comme parle David¹⁷² » ; « Isaïe l'ose et dit¹⁷³ »; « comme le dit Osée¹⁷⁴ »; souvent aussi il omet leur nom et se contente de cette formule : « Comme il est écrit¹⁷⁵ ». Dans sa pensée il s'agit alors de l'Écriture revêtue de toute l'autorité de Dieu. Dans d'autres circonstances il attribue directement à Dieu le langage qu'il emprunte à tel ou tel prophète, comme dans ce passage : « Vous ne lierez point la bouche au boeuf qui foule le grain. Or, Dieu se met-il en peine ici de ce qui regarde les boeufs? et n'est-ce pas plutôt pour nous-mêmes qu'il a fait cette ordonnance¹⁷⁶? » Ou bien encore : « Aussi l'Écriture prévoyant que Dieu justifierait les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham en lui disant :

¹⁶⁹II Cor. XV, 16.

¹⁷⁰Rom. IX, 6-8.

¹⁷¹Jean, II, 18.

¹⁷²Act. VIII, 13.

¹⁷³II Thess. II, 3,4.

¹⁷⁴Matt. X, 34.

¹⁷⁵Matt. X, 8, 10.

¹⁷⁶I Cor IX, 14.

Toutes les nations de la terre seront bénies dans votre race¹⁷⁷ ». L'Ecriture est ici mise pour Dieu lui-même, parce qu'elle est de Dieu. Il est dit également, en parlant d'Abraham : « Il n'hésita point et il n'eut pas la moindre défiance de la promesse que Dieu lui avait faite, il se fortifia dans la foi, rendant gloire à Dieu et étant pleinement persuadé qu'il est tout-puissant pour faire tout ce qu'il a promis¹⁷⁸ ». Et c'est contre cette parole divine et apostolique, que notre adversaire s'est élevé avec une fureur qui se sent de la rage, et a osé dire qu'Abraham n'avait pas cru à la promesse que Dieu lui faisait de lui donner un fils; il s'appuie, dans son erreur, sur cette parole qu'il ne comprend pas : « Maintenant que je suis âgé de cent ans il me naîtra un fils¹⁷⁹? » C'est là uniquement le langage de la joie et de l'admiration, et non celui de la défiance et du doute. Citons encore ces autres paroles . « La parole de Dieu ne peut demeurer sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israélites ; et tous, ceux qui sont de la race d'Abraham ne sont pas pour cela ses enfants, puisque Dieu lui dit : Ce sera Isaac qui sera appelé votre fils, c'est-à-dire que ceux qui sont enfants selon la chair, ne sont pas pour cela enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés les enfants d'Abraham¹⁸⁰ ». En parlant d'Elie : « Mais que lui dit la réponse divine ? Je me suis conservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal¹⁸¹ ». De semblables attestations ne prouvent-elles pas, malgré les blasphèmes dont elles sont l'objet, que ces Ecritures sont l'oeuvre du Dieu bon et véritable? l'Apôtre ne laisse aucun doute à ce sujet. Au contraire, quand il parle des écrivains des nations païennes, jamais il ne les désigne sous le nom de Prophètes de Dieu, jamais il ne dit que Dieu soit l'auteur de leurs écrits, quoiqu'on y trouve encore le germe de quelques vérités, comme, par exemple, dans ce passage : « Un d'entre eux, leur propre Prophète, a dit que les Crétins sont toujours menteurs¹⁸² ». L'Apôtre spécifie que c'était un prophète, non pas juif, mais crétois, et cela afin qu'on ne soit pas tenté de le regarder comme un prophète de Dieu. Dans les Actes des Apôtres, s'adressant aux Athéniens, et leur parlant de Dieu, Paul leur dit : « C'est en lui que nous vivons, que nous nous agitons et que nous sommes; c'est là du reste ce que vous enseignent quelques-uns des vôtres¹⁸³ ».

XIV.

« Mais, dit notre adversaire, dans une circonstance où les Apôtres demandaient à leur Maître ce qu'il pensait des Prophètes juifs qui paraissaient avoir parlé de sa venue sous la forme du passé, le Sauveur, ému de rencontrer en eux de telles impressions, leur répondit: Vous oubliez Celui qui est vivant devant vous, pour ne vous occuper que des morts ». Je ne sais

¹⁷⁷Cant. II, 17.

¹⁷⁸Jean, IX, 39.

¹⁷⁹II Cor. XV, 16.

¹⁸⁰Rom. IX, 6-8.

¹⁸¹Id. XI, 4.

¹⁸²Tit. I, 12.

¹⁸³Act. XVII, 28.

dans quel livre apocryphe notre auteur a trouvé ce passage ; toujours est-il qu'on ne doit plus s'étonner de ce que peuvent penser, au sujet des vrais Prophètes, des hérétiques qui n'acceptent pas l'authenticité et l'inspiration de leurs livres. Le véritable Evangile, que tous reconnaissent à ce cachet de vérité qui le caractérise, nous représente le Sauveur, après sa résurrection, cheminant avec les disciples d'Emmaüs, leur expliquant les Ecritures et leur montrant dans sa personne la réalisation de tout ce qui avait été prédit par Moïse et les autres Prophètes¹⁸⁴.

XV.

Notre auteur ajoute : « Jésus-Christ s'occupe de sa propre personne quand il dit : En ce jour beaucoup me diront : Seigneur, en votre nom nous avons chassé les démons, nous avons prophétisé, nous avons accompli un grand nombre de prodiges. Je leur répondrai : Retirez-vous de moi parce que je ne vous ai jamais connus, parce que vous avez commis l'iniquité¹⁸⁵ ». Or, gardons-nous de croire que ce langage s'applique aux vrais Prophètes, à Moïse et autres. Jésus-Christ parle uniquement de ceux qui, après la promulgation de l'Evangile, se flattent de parler en son nom et ne savent pas ce qu'ils disent. Au nombre de ces malheureux, nous devons placer celui dont nous réfutons en ce moment les erreurs.

XVI.

Il prête également au Sauveur les paroles suivantes : « Je suis la porte ouverte aux brebis ; tous ceux qui sont venus avant moi, sont des brigands et des voleurs ». Cette citation n'est pas exacte, voici le texte véritable : « Tous ceux qui sont venus sont des brigands et des voleurs¹⁸⁶ ». Le Sauveur désigne sous ce nom tous ceux qui sont venus sans avoir été envoyés; c'est à eux que Jérémie adresse le reproche suivant: « Voici ce que le Seigneur dit des prophètes qui prédisent en mon nom et que je n'ai pas envoyés¹⁸⁷ ». Or, les prophètes sur lesquels notre insensé déverse ses blasphèmes, ont reçu leur mission de Dieu et ne sont pas venus d'eux-mêmes. Le Sauveur parle d'eux sous la forme d'une parabole, mais d'une manière tout à fait évidente Ecoutez une autre parabole: Il y avait un père de famille qui, après avoir planté une vigne, l'environna d'une baie; et, creusant dans la terre, il y fit un pressoir, y bâtit une tour, puis il la loua à des vigneron et s'en alla dans un pays éloigné. Or, le temps des vendanges étant proche, il envoya ses serviteurs aux vigneron pour recevoir les fruits de sa vigne. Mais les vigneron se saisirent de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un autre. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers; et eux les traitèrent de même. Enfin il leur envoya son fils, disant

¹⁸⁴Jean, II, 18.

¹⁸⁵Act. VIII, 13.

¹⁸⁶II Thess. II, 3,4.

¹⁸⁷Matt. X, 34.

: Ils respecteront mon fils. Mais les vignerons voyant le fils, se dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le, et nous aurons son héritage. Ils se saisirent donc de lui, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Or, lorsque le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vignerons? Ils lui répondirent : Il fera périr ces misérables, et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits en leur saison. Jésus ajouta : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est devenue la pierre angulaire ? C'est le Seigneur qui a fait cela, et nos yeux en sont dans l'admiration. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en portera les fruits¹⁸⁸ ». Quoi de plus manifeste, de plus clair, de plus évident? Mais notre adversaire est du nombre de ceux qui ont lapidé les serviteurs du père de famille; non pas sans doute qu'il le fasse avec des pierres matérielles, mais par ses malédictions et ses blasphèmes. Quoi qu'il en soit, cette parabole affirme clairement que primitivement la vigne du Seigneur a été plantée dans la nation juive, et que des Prophètes y ont été envoyés avant la venue du Sauveur. Le Sauveur ajoute

« Le royaume de Dieu vous sera enlevé et donné à un peuple qui en portera les fruits » ; ce royaume peut-il désigner autre chose que ce qu'ils espéraient, et nonce qu'ils avaient reçu, c'est-à-dire le royaume de la vie éternelle? De là cette autre parole : « Approfondissez les Ecritures dans lesquelles vous pensez posséder la vie éternelle; vous reconnaîtrez qu'elles rendent témoignage de moi¹⁸⁹ » ; et encore : « Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clé de la science, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui voulaient y entrer¹⁹⁰ ». Cet ensemble de témoignages ne suffirait-il donc pas pour confondre l'impudente vanité de notre adversaire ? Pour prêter l'oreille à ses discours, il n'y a que celui qui n'écoute pas les saintes Ecritures, ou du moins qui affecte d'en dénaturer le sens, comme cet aveugle qui les déchire à plaisir.

XVII.

« Mais, ajoute-t-il, c'est d'eux que le Seigneur a dit : Vos pères ont mangé la manne, et ils sont morts¹⁹¹ ; c'est dire clairement qu'aucun d'eux n'avait appartenu au Seigneur, puisqu'ils étaient sous l'empire de la mort ». Cette conclusion est parfaite. ment juste, s'il s'agit des ancêtres de ceux à qui le Sauveur adressait ces paroles. Or, il s'adressait à des incrédules, et il parlait de ceux de leurs ancêtres qui leur avaient donné l'exemple de ce crime. De là cette parole : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux Prophètes, qui ornez les monuments des justes et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous aurions évité de nous joindre à eux pour répandre le sang des

¹⁸⁸Jean, II, 18.

¹⁸⁹Act. VIII, 13.

¹⁹⁰Matt. X, 8, 10.

¹⁹¹Act. VIII, 13.

Prophètes. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les Prophètes ». Il s'agit ici d'une filiation, non pas par le sang, mais par l'imitation des mêmes crimes. En effet, s'ils n'eussent été que les enfants par nature, ce seul titre ne pouvait être un rime pour eux; ce qui les rendait coupables, c'était d'imiter les crimes de leurs ancêtres. Aussi le Sauveur ajoute : « Achevez donc de combler la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer? C'est pourquoi je vais vous envoyer des Prophètes, des sages et des scribes ; vous tuerez les un, vous crucifierez les autres, vous en flagellerez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville; afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre, le temple et l'autel. Je vous le dis en vérité, tout cela viendra fondre sur cette génération¹⁹². Pouvait-on prouver plus clairement qu'en imitant leurs mauvais pères, ils en étaient devenus les mauvais fils; leurs pères avaient tué les Prophètes depuis Abel, ceux-ci tuèrent Zacharie et soulevèrent les persécutions les plus impies et les plus criminelles. Comment, en effet, le sang de ces Prophètes pourrait-il retomber sur des hommes qui n'ont vécu que bien longtemps après eux, si ces derniers n'étaient pas unis à leurs bourreaux par les mêmes sentiments de cruauté et de barbarie ? Ce passage que nous venons de citer nous prouve également que, dans le peuple de Dieu, il y eut des justes et des Prophètes de Dieu, en l'honneur desquels eux bâtissaient des tombeaux et ornaient les monuments. Quel crime n'est-ce donc pas de flétrir par des accusations sacrilèges la mémoire des morts, quand les impies eux-mêmes les entouraient de respect et d'honneur? Comment notre adversaire, qui veut encore passer pour chrétien, ne voit-il pas qu'il tue son âme, en poursuivant de ses blasphèmes des Prophètes auxquels Jésus-Christ a décerné le titre de justes ?

XVIII.

Après les Prophètes il s'attaque aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, leur appliquant ces paroles du Sauveur : « Vos pères ont mangé la manne et ils sont morts »; et en effet, dit-il, ces patriarches ne sont-ils pas morts? Je ne sais à quoi attribuer une telle accusation; est-ce à la fraude, est-ce à l'aveuglement? Quoi qu'il en soit, elle ne mérite que le plus profond mépris. Ce qui me révolte surtout, c'est qu'il ne rougissoit pas de soutenir son erreur par ces paroles appliquées par le Seigneur à ces mêmes Prophètes : « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ». La conclusion qu'il devait en tirer, c'était de dire que ces Patriarches jouissent actuellement d'une vie réelle. En effet, après avoir cité ce passage de la loi : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob », le Sauveur ajoute aussitôt : « Or, il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car tous vivent en lui et pour lui¹⁹³ »; ils vivent de

¹⁹²II Thess. II, 3,4.

¹⁹³Jean, II, 18.

la vie véritable dont jouissent les justes mêmes, après que la mort corporelle est venue les frapper. Si notre auteur possédait cette vie des justes, tiendrait-il un semblable langage?

XIX.

En faveur de son opinion il invoque encore ces paroles que Jésus-Christ adresse aux Juifs : « Vous ne connaissez ni moi ni mon Père; aussi bien la parole de Dieu n'habite point en vous¹⁹⁴ ». Ce langage exprime la même pensée que nous avons déjà trouvée formulée dans ces autres paroles : « Vous avez pris la clé de la science, mais vous n'êtes point entrés et vous empêchez les autres d'entrer¹⁹⁵ ». Ils n'avaient pas en eux la parole de Dieu, mais ils l'avaient dans les Ecritures qu'ils lisaient. S'ils l'avaient eue en eux-mêmes, ils seraient entrés et ils auraient permis aux autres d'entrer. Ne pas entrer, c'est ne pas comprendre. Si donc ils ne connaissaient ni Jésus-Christ ni son Père, c'est qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils lisaient; mais on ne peut dire que ceux dont ils lisaient les écrits n'avaient parlé ni de Dieu ni de Jésus-Christ. Entrer, ce n'est pas se contenter de la superficie de la lettre, mais c'est pénétrer jusqu'à l'intérieur avec le flambeau de l'intelligence.

XX.

Vient ensuite le Précurseur dont Jésus-Christ a dit: « Parmi les enfants des femmes il n'y en a pas de plus grand que Jean-Baptiste; mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui¹⁹⁶ ». Notre adversaire conclut de ces paroles que saint Jean n'appartient pas au royaume des cieux, et bien moins encore les autres Prophètes qui étaient de beaucoup inférieurs à saint Jean. Or, ces paroles du Sauveur ont une double signification. Ou bien il s'agit du royaume des cieux que nous ne possédons pas encore. et que nous obtiendrons si nous vivons de manière qu'il nous soit dit un jour :« Venez, bénis de mon Père, possédez le royaume¹⁹⁷ ». Ce royaume est maintenant habité par les anges, dont le plus petit est assurément plus grand que l'homme le: plus saint et le plus juste, qui porte encore le poids de ce corps corruptible, véritable fardeau pour nos âmes¹⁹⁸. Ou bien ce royaume des cieux désigne la société des justes sur la terre, c'est-à-dire l'Eglise, à laquelle ont appartenu tous les justes, depuis la création de l'homme jusqu'à nos jours. Dans ce sens, le plus petit dont parle le Sauveur ne serait autre que lui-même; en effet, il était plus petit que saint Jean quant à la naissance temporelle, mais il était plus grand que lui puisqu'il est Dieu de toute éternité, et le Maître souverain de tout ce qui existe. Dans la première hypothèse on doit lire : « Parmi les enfants des femmes il n'en est point de plus grand que Jean-Baptiste, mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui ». Dans le second cas on devrait lire : «

¹⁹⁴Jean, II, 18.

¹⁹⁵Act. VIII, 13.

¹⁹⁶II Thess. II, 3,4.

¹⁹⁷Matt. X, 34.

¹⁹⁸Matt. X, 8, 10.

Parmi les enfants des femmes il n'en est pas de plus grand que Jean-Baptiste; mais celui qui est plus petit que lui » par l'âge et la naissance, « est plus grand que lui dans le royaume des cieux ». Autant ces deux interprétations sont admissibles, autant elles sont une réfutation éclatante des erreurs de notre adversaire. S'agit-il des anges? le plus petit d'entre eux est assurément plus grand que Jean-Baptiste; s'agit-il du Sauveur? s'il est plus petit d'âge que le Précurseur, il lui est infiniment supérieur par la divinité; et dans un sens comme dans l'autre les Prophètes restent ce qu'ils sont. Parmi ces Prophètes, les uns ont pu lui être égaux, les autres lui sont restés inférieurs; mais le Sauveur nous atteste qu'il n'y en eut pas de plus grand que lui, quoique tous fussent saints, justes et bons.

XXI.

« Moïse », ajoute-t-il, « a éteint dans les hommes toute espérance de résurrection, en affirmant que l'âme est mortelle et qu'elle n'est autre chose que le sang ». Alors il multiplie les raisonnements pour prouver, avec de grands efforts de logique, que l'âme est distincte du sang ; pourquoi donc tant de bruit pour prouver une vérité que les Ecritures, s'il les comprenait, lui révéleraient avec la dernière évidence? Nous lisons, il est vrai : « L'âme de toute chair, c'est le sang¹⁹⁹ » ; mais ces paroles ont la même signification que quand nous disons : « La pierre était Jésus-Christ²⁰⁰ »; or, il est évident que cette pierre n'était pas Jésus-Christ même, elle en était seulement la figure. Quand donc la loi trouve dans le sang la figure de l'âme, quand elle nous fait connaître cette chose invisible en la comparant à une chose visible et parfaitement connue, son langage est-il donc absolument arbitraire? N'est-il pas vrai que le sang s'élance du cœur au moyen des artères, et tient le premier rang parmi les humeurs du corps, à tel point que s'il arrive une plaie, c'est toujours le sang qui en jaillit le premier? Il était donc tout naturel de chercher dans la plus excellente des parties visibles qui nous constituent, l'image de la plus excellente des substances spirituelles qui composent notre nature.

XXII.

Quant à cette parole de l'Apôtre, citée aussi par notre auteur : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu », il n'y est nullement question de l'âme, mais bien de la résurrection du corps. Cette question, du reste, peut recevoir une double solution. Ou bien il s'agit, sous le nom de la chair et du sang, de la corruption de la chair et du sang; or, il est certain que cette corruption ne sera plus possible après la résurrection; ou bien, sous ce nom de chair et de sang, l'Apôtre veut désigner les hommes qui s'abandonnent aux instincts de la chair et du sang, et se livrent aux jouissances matérielles; or, il est évident que de tels hommes ne posséderont pas le royaume de Dieu. Si donc on examine atten-

¹⁹⁹Jean, II, 18.

²⁰⁰Act. VIII, 13.

tivement ces paroles de l'Apôtre : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu », il est facile de comprendre qu'il désigne ainsi la corruption actuelle de la chair, et que son langage peut se traduire ainsi : « La corruption ne possédera pas l'incorruption ». En effet, quand la grande transformation de la résurrection sera accomplie, toute corruption disparaîtra nécessairement. Il est vrai qu'après sa propre résurrection, le Sauveur dit à ses disciples; « Palpez et reconnaisssez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai²⁰¹ »; mais cela prouve seulement que la chair conservera sa substance, tout en cessant d'être soumise à la corruption. Le Prophète avait dit également : « Toute chair n'est que de l'herbe desséchée ». Est-ce donc là ce qu'était la chair du Seigneur quand il l'eleva jusqu'au ciel? De même donc que le Prophète avait dit : « Toute chair n'est qu'une herbe », et qu'il put ajouter : « L'herbe s'est desséchée²⁰² »; de même aussi l'Apôtre a pu dire : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume des cieux ». En effet, il n'y aura plus alors de corruption possible, puisque, sur la terre, la nature de la chair se dessèche comme le foin. Il exprime la même pensée en disant: « La corruption ne possédera pas l'incorruption » ; ces dernières paroles ne sont pas une pure répétition, mais l'explication des paroles précédentes. Ainsi ces mots : « la chair et le sang », sont pour nous synonymes de corruption, mais ne désignent nullement la substance même de la chair; d'un autre côté, cette expression: « le royaume de Dieu », doit signifier ici l'incorruptibilité. Dès lors, ces deux propositions : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu; la corruption ne possédera pas l'incorruption», n'ont qu'une seule et même signification; en d'autres termes: La corruption de la chair et du sang n'entrera pas dans l'incorruption de ce royaume, précisément à cause de l'immortalité dont il a été dit plus haut . « Il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité²⁰³ ». Ce ne sera donc pas la corruption qui entrera dans le royaume des cieux, mais la chair elle-même qui, de corruptible qu'elle est sur la terre, revêtira l'incorruptibilité.

XXIII.

En supposant que Moïse ait enseigné que notre âme est mortelle, et qu'il l'ait réellement confondue avec le sang, au lieu d'en trouver l'image dans le sang lui-même, comment aurait-il pu dire ailleurs : « Quiconque aura touché le corps mort d'un homme, et n'aura point reçu l'aspersion de cette eau ainsi mêlée, souillera le tabernacle du Seigneur, et il périra du milieu d'Israël, il sera impur, parce qu'il n'a point été purifié par l'eau d'expiation, et son impureté demeurera encore sur lui²⁰⁴ ». Ce mot: « encore » signifie jusqu'après la mort. Cette eau lustrale était la figure de ce bain salutaire du baptême institué par Jésus-Christ, et qui est reçu par celui qui prête une oreille attentive à cette parole: « Si vous croyez Moïse, vous

²⁰¹Jean, II, 18.

²⁰²Act. VIII, 13.

²⁰³II Thess. II, 3,4.

²⁰⁴Act. VIII, 13.

me croiriez aussi, car Moïse a écrit de moi²⁰⁵ ».

XXIV.

Comment s'étonner que ce malheureux, séparé comme il l'est de la lumière de la vérité, et se posant comme son ennemi déclaré, oppose à l'Ancien Testament les passages par lui incompris du Nouveau Testament? Il nous en donne une nouvelle preuve dans ce passage de l'Apôtre: « Que si le ministère de la lettre gravée sur des pierres, et qui était un ministère de mort, a été accompagné d'une telle gloire que les enfants d'Israël ne pouvaient regarder le visage de Moïse à cause de l'éclat dont il rayonnait et qui devait disparaître, combien le ministère de l'Esprit doit-il être plus glorieux ! Car si le ministère de la condamnation a été entouré de gloire, celui qui durera toujours doit l'être bien davantage. Et cette gloire même n'est point une véritable gloire, si on la compare à la sublimité de celle de l'Evangile ; car si le ministère qui devait finir a été accompagné de gloire, celui qui durera toujours doit l'être incomparablement davantage ». Tel est le langage de l'Apôtre, et il n'a besoin assurément d'aucune explication. Ces mots : « Que si le ministère de la lettre gravée sur « des pierres, était un ministère de mort » font croire à notre adversaire que Moïse consacra tout son ministère à la mort, ou plutôt à l'auteur de la mort, c'est-à-dire au démon, qu'il regarde comme l'auteur de ce monde. Il ne veut donc pas comprendre que, s'il est dit de la loi qu'elle était un ministère de mort, ces paroles ne peuvent avoir un autre sens que celui que nous trouvons exprimé par ces autres qui précèdent immédiatement le passage précité : « La lettre tue, mais l'Esprit vivifie²⁰⁶ ». Malgré sa justice, sa sainteté et sa bonté, la loi a causé la mort des prévaricateurs, par le fait seul que la grâce de Dieu ne les a pas aidés à accomplir la justice de la loi. Aux orgueilleux de l'Ancien Testament, à tous ces hommes qui se reposaient entièrement sur la force de leur volonté, ne fallait-il pas une loi qui commandât la justice sans la donner? par ce moyen, se voyant bientôt frappés par la mort de la prévarication, ils devaient sentir le besoin de recourir à la grâce qui commande sans doute, mais qui aide aussi à accomplir les préceptes, et qui nous est révélée par le Nouveau Testament. Parce qu'il a été dit de la loi donnée par Moïse, qu'elle est un ministère de mort, gravée sur des tables de pierre, ces blasphémateurs des divins oracles en concluent que la loi est mauvaise; ils ne comprennent donc pas que c'est contre eux que cette sentence a été formulée, que c'est à eux qu'elle s'applique directement, puisque, ne comptant que sur eux-mêmes et sur leur libre arbitre pour accomplir la loi, et se privant par leur faute du secours de l'Esprit de grâces, ils gémissent tristement, victimes de la prévarication sous la lettre de la loi. Voilà pourquoi il a été dit ailleurs: « La loi provoque la colère, car, là où il n'y a pas de loi il ne peut y avoir de prévarication²⁰⁷ » ; et c'est là ce qui nous explique pourquoi « la loi provoque la

²⁰⁵ II Thess. II, 3,4.

²⁰⁶ Jean, II, 18.

²⁰⁷ Act. VIII, 13.

colère ». En effet, si la prévarication est mauvaise, c'est que la loi est bonne.

XXV.

Il serait trop long de rapporter tous les passages dans lesquels l'Apôtre exprime la même vérité, et établit la différence qui existe entre la loi et la grâce. La loi humilie les orgueilleux, la grâce exalte les humbles ; la loi, en tant qu'elle est bonne, commande le bien; la grâce aide à l'accomplir. La loi apprend à connaître la justice ; la grâce la fait pratiquer. Dès lors, la loi convainc, de péché et de prévarication, sans que l'on puisse alléguer l'ignorance pour excuse; au contraire, la loi aide et fortifie; loin d'anéantir le pécheur, elle enflamme son courage et le ranime au bien. Est-il donc étonnant qu'il soit dit de la loi, qu'elle est un ministère de mort, puisque la lettre y tue en défendant le mal qui se commet et en commandant le bien qui ne se fait pas? Au contraire, la grâce est appelée un ministère de l'Esprit vivifiant, car c'est par lui que nous sortons de la mort de la prévarication, et que nous possédons dans nos coeurs et dans nos moeurs, et en toute liberté, cette justice qu'autrefois nous devions nous contenter de lire avec notre condamnation, sur des tables muettes. C'est là aussi ce qui distingue le Nouveau Testament de l'Ancien; sous l'Ancien, l'homme était enchaîné dans les étreintes de la frayeur; sous le Nouveau, l'homme régénéré peut s'épancher à l'aise dans le cercle immense de la charité.

XXVI.

En parlant de Moïse, ministre de l'Ancien Testament, il est dit « que les enfants d'Israël ne pouvaient fixer son visage à cause de la gloire qui rayonnait sur son front » ; cette circonstance est une prophétie annonçant que les Juifs refuseraient de reconnaître Jésus-Christ dans la loi. De là, ce voile qui leur dérobait le visage de Moïse, et annonçait que « les enfants d'Israël ne regarderaient pas jusqu'à la fin²⁰⁸ ». Or, quelle est la fin de la loi ? Ce n'est pas moi, c'est l'Apôtre qui va répondre : « La fin de la loi, c'est Jésus-Christ, pour la justification de tous ceux qui croient²⁰⁹ ». C'est là la fin qui parachève, et non la fin qui tue. Et en effet, on entend par fin le terme vers lequel on tend, par tels ou tels moyens; les moyens, ce sont les agents employés, la fin, c'est le but . pour lequel nous agissons. Or, la fin pour laquelle tout se faisait en Israël, c'est Jésus-Christ; et cependant les Juifs ne reconnaissaient pas Jésus-Christ dans les événements qui s'accomplissaient; et c'est là ce que figurait le voile qui cachait le visage de Moïse aux regards du peuple, et ce visage était la figure de Jésus-Christ. L'Apôtre ajoute que cette gloire doit disparaître, parce que toutes les ombres et toutes les figures s'évanouissent quand paraît la réalité. De même que, selon le même Apôtre, la science disparaîtra quand il nous sera donné de voir « face à face²¹⁰ » ; de même tout ce qui dans

²⁰⁸Jean, II, 18.

²⁰⁹Act. VIII, 13.

²¹⁰II Thess. II, 3,4.

l'Ancien Testament était ombre et figure, doit disparaître au grand jour de la révélation du Nouveau Testament.

XXVII.

Il est certain que dans ces ombres de l'ancienne loi tous les Juifs ne voyaient pas Jésus-Christ; Moïse lui-même et les autres Prophètes n'avaient pas toujours l'intelligence parfaite de tout ce qu'ils annonçaient de la personne du Messie. En effet, dans cette même épître aux Corinthiens, d'où nous avons tiré les passages précédents que notre adversaire regarde comme une contradiction de l'Ancien Testament, nous lisons encore : « Parce que nous avons un même esprit de foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; nous croyons aussi, nous autres, et c'est pourquoi nous parlons²¹¹ ». Où donc est-il écrit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ? » C'est dans les Psaumes²¹², qui sont tout remplis des oracles divins confiés aux Juifs. « Parce que nous avons un même Esprit de foi », ce même Esprit, n'est-ce pas celui qui inspirait les Prophètes? Mais d'où vient donc que dans cette même épître, après ce prélude : « Que votre abondance supplée à leur pauvreté, afin que tout soit réduit à l'égalité », l'Apôtre ajoute aussitôt : « Selon qu'il est écrit : Celui qui en recueillit beaucoup, n'en eut pas plus que les autres, et celui qui en recueillit peu, n'en manqua pas²¹³ ? » Pourquoi leur rappeler l'autorité de la loi dont il dit qu'elle fut un ministère de mort, s'il la comprend comme notre adversaire affecte lui-même de la comprendre?

XXVIII.

Dissipons tous les doutes. Nous avons déjà expliqué dans quel sens on peut dire que la loi est un ministère de mort, et nous avons conclu que la loi est sainte, juste et bonne. Maintenant rappelons une parole de l'épître aux Romains. Nous y lisons : « De sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'Esprit et non dans la vieillesse de la lettre ». Cette maxime est à peu près identique à celle que notre adversaire a rappelée sans la comprendre. Aussitôt, apercevant dans l'avenir ces ennemis loquaces et blasphémateurs qui devaient se faire de ces paroles une arme pour attaquer la loi, l'Apôtre ajoute: « Que dirons-nous donc? La loi est-elle un péché? Dieu nous garde d'une telle pensée ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi, car je n'aurais point connu la concupiscence si la loi n'avait dit: Vous n'aurez point de mauvais désirs. Mais le péché ayant pris occasion de s'irriter par les préceptes, a produit en moi toute sorte de mauvais désirs, car sans la loi le péché était mort. Et moi, je vivais autrefois lorsque je n'avais point de loi ; mais le commandement étant survenu, le péché est ressuscité ; et moi je suis mort, et il s'est trouvé que le commandement qui devait servir à me donner la vie, a servi à me donner la mort. Car le péché ayant pris occasion

²¹¹Act. VIII, 13.

²¹²II Thess. II, 3,4.

²¹³Matt. X, 34.

du commandement pour s'irriter davantage, m'a séduit et m'a tué par le commandement même. Ainsi la loi est véritablement sainte, et le commandement est saint, juste et bon. Ce qui était bon en soi, «m'a-t-il donc causé la mort? Nullement; mais c'est le péché qui, m'ayant donné la mort par une chose qui était bonne, s'est réellement montré avec son caractère de péché²¹⁴ ». Voilà bien le ministère de mort; voilà bien la lettre qui tue; d'un autre côté, le commandement devait donner la vie ; la loi est sainte, le précepte est saint, juste et bon. Et cependant, comme c'est à l'occasion même du bien que l'âme désobéissante reçoit la mort, quand la grâce de Dieu ne vient pas à son secours, on peut dire que dans l'Ancien Testament la loi est devenue un ministère de mort, à cause de la lettre qui tue, tandis que dans le Nouveau Testament la grâce est un ministère de vie à cause de l'Esprit qui vivifie. Mais quels sont ce ministère de mort, et ce ministère de damnation ? Ecoutez : « Le péché ayant pris occasion de s'irriter par le précepte, a produit en moi toute sorte de mauvais désirs ;... le commandement est survenu et le péché est ressuscité...; il s'est trouvé que le commandement qui devait servir à me donner la vie, a servi à me donner la mort...; le péché ayant pris occasion du commandement pour s'irriter davantage, m'a séduit et m'a tué par le commandement même...; la loi est venue afin que le péché se multipliât²¹⁵ ... ; la loi produit la colère²¹⁶ ... ; la force du péché, c'est la loi²¹⁷ ». Est-ce que la défense même de péché, c'est-à-dire la loi, n'enflamme pas le désir de pécher? Ce désir n'est éteint que par le désir contraire, celui de bien faire, dès que « la foi agit par la charité²¹⁸ ». C'est là l'œuvre, non pas de la loi qui commande, mais de la grâce qui aide ; l'œuvre, non pas de la loi, mais de la grâce; l'œuvre non pas de l'Ancien Testament, qui engendre pour la servitude, et qui est figuré par Agar, mais l'œuvre du Nouveau Testament, sous l'empire duquel tous les enfants sont, « non pas les enfants de l'esclave, mais les enfants de la femme libre, de la liberté qui nous a été donnée par Jésus-Christ²¹⁹ ». Toutefois la loi est sainte, le commandement est saint, juste et bon. A l'occasion de ce commandement saint, juste et bon, le péché a produit toute sorte de mauvais désirs dans ceux qui n'ont pas l'esprit de Jésus-Christ. Tel fut l'Apôtre sous l'Ancien Testament, comme il nous le déclare lui-même quand il nous dit : Le péché ayant pris occasion de s'irriter par les préceptes, a produit en moi toute sorte de mauvais désirs. Quel est ce commandement; si ce n'est celui qu'il nous désigne en ces termes : « Je n'aurais pas connu la concupiscence, si la loi n'avait pas dit: Vous n'aurez pas de mauvais désirs ? » Serait-ce donc un mal de ne pas connaître la concupiscence? C'est même un grand bien. La loi est donc bonne, puisqu'elle défend le mal ; mais quand elle est séparée de l'Esprit qui vivifie, elle tue, tout en commandant ce qui est bien. La force du péché, c'est d'enflammer la concupiscence en l'irritant par la défense même. Or, ce n'est ni la lettre du

²¹⁴I Cor IX, 14.

²¹⁵Jean, II, 18.

²¹⁶Act. VIII, 13.

²¹⁷II Thess. II, 3,4.

²¹⁸Matt. X, 34.

²¹⁹Matt. X, 8, 10.

précepte, ni la crainte du châtiment qui éteint le péché, mais l’Esprit qui aide par l’amour de la justice. C’est pourquoi l’Apôtre ajoute : « Le péché, en me donnant la mort par une chose qui était bonne, s’est montré dans sa véritable nature de péché. Ce n’est point par une chose mauvaise, mais par une chose bonne qu’il a donné la mort ». Qu’ils pèsent ces paroles, s’ils le peuvent, tous ceux qu’un cœur aveugle et furieux soulève contre la loi de Dieu, et contre Moïse qui en a été le dispensateur et le ministre. Si donc la loi est un ministère de mort, c’est parce que le péché s’est servi de l’occasion du bien pour engendrer la mort; elle est un ministère de damnation, parce que le péché s’est servi du bien pour opérer la damnation.

XXIX.

Tous ceux qui s’honorent du titre de chrétiens, n’appartiennent pas pour cela à Jésus-Christ; il n’y a que ceux devant qui tombe le voile qui couvre (à) la lecture du Nouveau Testament. Ceux qui subissent encore le joug de l’Ancien Testament, grâce au voile qui les enveloppe, ne comprennent ni l’Ancien ni le Nouveau; au contraire, ceux qui s’attachent au joug de Jésus-Christ, voient ce voile se déchirer aux lumières de l’Evangile, et comprennent l’Ancien et le Nouveau Testament²²⁰. Plaise à Dieu que nos ennemis, qui se posent en même temps comme les ennemis de la loi et des Prophètes, se rangent si franchement sous la bannière de Jésus-Christ, qu’ils cessent de compter dans les rangs de ceux pour qui l’Evangile même reste voilé ! Il l’est, en effet, pour ceux qui périssent et dont l’Apôtre a dit : « Pour ces infidèles dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits, afin qu’ils ne fussent point éclairés par la lumière de l’Evangile de la gloire de Jésus-Christ qui est l’image de Dieu²²¹ ». D’où vient donc que notre malheureux adversaire prétend que le mal est le Dieu de ce siècle, et que c’est à ce Dieu que Moïse a prodigué son culte et ses adorations? d’où vient surtout qu’il rend l’Apôtre responsable de toutes ces affirmations? Si, dans ce Dieu dont parle l’Apôtre, il faut entendre le Dieu de ce siècle, le Dieu des impies, c’est-à-dire le démon, car « tous les dieux des nations sont des démons », à plus forte raison le prince des démons lui-même ; faut-il s’étonner qu’il soit dit de quelques-uns d’entre eux qu’ils n’ont d’autre dieu que leur ventre? « Leur dieu c’est leur ventre », dit l’Apôtre²²²: ce qui ne prouve pas cependant que le ventre soit un dieu. De même donc que quand on dit du démon qu’il est le dieu de ce siècle, on n’entend pas par là que le démon soit véritablement dieu; de même les démons ne sont pas dieux, quoiqu’ils soient les dieux des nations²²³. En effet, le siècle peut être considéré comme le synonyme du mal, selon cette parole de l’apôtre saint Pierre : « Arrachez-vous à ce siècle mauvais²²⁴ ». Mais on peut aussi l’interpréter dans un sens favorable; dans ce cas le dieu du siècle sera, non pas le démon, mais le Dieu véritable, juste et bon, qui a laissé tomber

²²⁰Jean, II, 18.

²²¹Act. VIII, 13.

²²²II Thess. II, 3,4.

²²³Matt. X, 34.

²²⁴Matt. X, 8, 10.

dans l'aveuglement l'intelligence des infidèles de ce siècle. Avec ce sens, on ne devrait pas lire : « Dans lesquels le Dieu de ce siècle a aveuglé l'intelligence des infidèles » ; mais : « Dans lesquels Dieu a aveuglé les infidèles de ce siècle ».

XXX.

Mais nos ennemis s'indignent quand on leur dit qu'un Dieu bon frappe d'aveuglement l'intelligence de qui que ce soit. Ils oublient, sans doute, ces paroles du Sauveur: « Je suis venu pour juger le monde, afin d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voient pas, et de frapper d'aveuglement ceux qui voient²²⁵ ». Il est donc vrai de dire avec l'Apôtre que « Celui qui pardonne à qui il veut et qui endurcit comme il lui plaît, éclaire aussi celui qu'il veut, et aveugle quand cela lui plaît ». Toutefois il ne peut y avoir en Dieu aucune iniquité²²⁶, car l'Eglise chante en son honneur : « Je célébrerai, Seigneur, votre miséricorde et l'équité de vos jugements²²⁷ ». Il éclaire donc dans sa miséricorde, et s'il frappe d'aveuglement, c'est en conséquence d'un jugement très-équitable quoique mystérieux. « Nul ne peut sonder ses jugements », dit l'Apôtre²²⁸. C'est à Dieu que s'adresse aussi cette parole : « Vous avez pris place sur votre trône pour juger l'équité²²⁹ ».

XXXI.

Tel est le Dieu dont Moïse et les Prophètes furent les adorateurs, et le Seigneur lui-même a hautement proclamé leur justice et leur sainteté. Les Juifs leur construisaient des tombeaux et ornaient leurs monuments; « Vous bâtissez des tombeaux aux Prophètes, et vous ornez les monuments des justes²³⁰ ». Dans l'ordre naturel des temps, ces Prophètes appartenaient à l'Ancien Testament et en servaient les figures; cependant, en réalité, ils appartenaient par la grâce de Dieu au Nouveau Testament, quoique alors il ne fût point encore révélé. Nous savons qu'Abraham jouit de ce glorieux privilège. Que nos adversaires déchirent donc le voile qui les aveugle et ils comprendront que l'Evangile n'est pas plus l'ennemi de la loi donnée par Moïse, qu'Abraham n'est l'ennemi de Moïse ; ils seront forcés de convenir que Moïse et Abraham ont adoré et servi le même Dieu véritable, qui de leur part est l'objet d'une négation blasphématoire et sacrilège. Et cependant il n'est pas douteux que l'Apôtre met en opposition l'une avec l'autre, la promesse faite à Abraham et la loi donnée par Moïse. N'écrivit-il pas aux Romains : « Ce n'est point par la loi que doit s'accomplir la promesse faite à Abraham ou à sa race, de lui donner le monde tout enlier pour héritage, mais par la justice de la foi. Car si ceux qui appartiennent à la loi sont les héritiers, la foi devient inutile et les

²²⁵Jean, II, 18.

²²⁶Act. VIII, 13.

²²⁷II Thess. II, 3,4.

²²⁸Matt. X, 34.

²²⁹Matt. X, 8, 10.

²³⁰I Cor IX, 14.

promesses de Dieu sans effet. Car la loi produit la colère ; en effet, lorsqu'il n'y a point de loi, il n'y a pas de prévarication de la loi²³¹ ». Cette promesse faite à Abraham ne prouve-t-elle pas avec la dernière évidence que ce n'est pas par la loi que les hommes deviennent les héritiers de Dieu, mais par la promesse? Qu'importe du reste que ceci ne soit pas en faveur de la loi ? Nous lisons également dans l'épître aux Galates : « Mes frères, je me servirai de l'exemple d'une chose humaine et ordinaire : Lorsqu'un homme a dûment fait un contrat, personne ne peut ni le casser ni y ajouter. Or, les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race; l'Ecriture ne dit pas : A ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs, mais : A sa race, c'est-à-dire à l'un de sa race, qui est Jésus-Christ. Je veux dire que du moment que Dieu a fait une alliance et l'a confirmée, la loi qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu la rendre nulle ni anéantir la promesse. Car si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse; or, c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham. Pourquoi donc la loi? Elle a été établie pour faire reconnaître les transgressions jusqu'à l'avènement de ce Fils d'Abraham, auquel la promesse avait été faite²³² ». Je ne sais si ces ennemis déclarés de la loi qu'ils ne connaissent pas, peuvent trouver dans l'Évangile ou dans les écrits apostoliques, un passage aussi contraire à la loi, que celui que nous venons de citer au sujet des promesses faites à Abraham. Si donc ils haïssent la loi, du moins qu'ils aiment Abraham.

XXXII.

Mais ils s'en gardent bien. En effet, ce patriarche des nations, dans lesquelles nous voyons l'accomplissement fidèle des promesses qui lui furent faites, ils ne craignent pas de l'accuser du crime de fornication. En fallait-il davantage pour que notre adversaire dût se ranger au nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : « L'Esprit de Dieu déclare ouvertement que, dans les temps à venir, quelques-uns abandonneront la foi pour suivre des esprits d'erreur et des doctrines diaboliques, enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de crimes, et qui interdiront le mariage²³³? » On ne voit nulle part qu'Abraham se soit souillé dans l'adultère. Il aima sa servante, mais ce ne fut pas par un instinct de lubricité, puisqu'il la reçut des mains mêmes de son épouse, laquelle, frappée jusque-là de stérilité, se crut libre de disposer de son droit et voulut avoir des enfants de son mari, quoique d'une autre alliance²³⁴. Le libertinage n'est donc pour rien ici; on ne doit y voir que le désir de la postérité. Ce même Abraham, parvenu à la vieillesse la plus décrépite, ne trouve pas même grâce devant notre adversaire qui l'accuse de fornication, parce qu'après la mort de Sara il prit une autre épouse²³⁵. En supposant même qu'il n'y ait dans ce fait aucun

²³¹Jean, II, 18.

²³²Act. VIII, 13.

²³³Jean, II, 18.

²³⁴Act. VIII, 13.

²³⁵II Thess. II, 3,4.

mystère caché, je dis qu'Abraham dût en agir ainsi quand il n'aurait eu d'autre but que de confondre à l'avance ces. hérétiques qui, contrairement à la doctrine de l'Apôtre, condamnent comme un crime le second mariage après la, mort de la première épouse. Tertullien lui-même est tombé dans cette erreur. Mais puisque, dans les lettres apostoliques, notre adversaire trouve un si grand nombre de passages à opposer à la loi donnée par Moïse et à l'Ancien Testament; qu'il cherche donc dans l'Évangile une accusation formulée contre Abraham, il n'en trouvera aucune. Partout où son nom apparaît dans les livres du Nouveau Testament, il est environné d'honneur et de gloire. Le Sauveur va jusqu'à dire aux Juifs : « Si vous êtes les enfants d'Abraham, accomplissez donc les œuvres d'Abraham²³⁶ ». Blasphémer Abraham, c'est donc blasphémer Jésus-Christ, qui a rendu d'Abraham un témoignage aussi éclatant.

XXXIII.

Que notre adversaire nous dise dans laquelle des cinq catégories de personnes dont il a parlé, on doit ranger l'Apôtre pour avoir ainsi prodigué ses éloges à Abraham?

Le mettra-t-on avec ceux qui étaient sans loi, et au milieu desquels il a dû se poser comme étant lui-même sans loi; mais ces hommes ne connaissaient pas Abraham. Il aurait dû leur faire plutôt le panégyrique de quelque grand personnage grec ou romain, ou de quelque philosophe; quant à Abraham, le père d'une nation étrangère, ses moeurs, ses rites, sa postérité étaient pour eux quelque chose d'entièrement inconnu. Le placer, avec les Juifs, soutenir qu'il s'est fait juif comme ceux qui étaient sous la loi, est-ce possible, quand on lui entend dire que ce n'est pas par la loi qu'ils sont les héritiers de Dieu; que la loi produisit la colère; que la loi a été établie pour juger le nombre des prévarications? Des hommes qui mettaient toute leur gloire dans la loi, pouvaient-ils entendre sans frémir un semblable langage? Dira-t-on que l'Apôtre se faisait faible pour parler aux faibles, et pour mieux les tromper en semblant ne leur donner que le lait de la doctrine? Mais alors, pourquoi troubler le repos dont ils jouissaient au sein des ombres anciennes? pourquoi leur dire : « Moi, Paul, je vous déclare que si vous recevez la circoncision, Jésus-Christ ne sera pour vous d'aucun avantage²³⁷ ? » Dira-t-on qu'il appartenait à la cinquième catégorie, à celle des parfaits auxquels il enseignait la sagesse, et qui étaient les seuls qu'il s'abstenait de tromper? Mais alors, comment notre adversaire ose-t-il encore se délivrer le brevet de perfection, quand il blasphème Abraham, comblé des plus grands éloges par l'Apôtre, surtout à l'occasion de ses deux fils, celui de la servante et celui de la femme libre? S'il s'indigne devant l'Ancien Testament avec Ismaël, qu'il accorde donc toutes ses complaisances au Nouveau Testament avec Isaac.

²³⁶Matt. X, 34.

²³⁷Jean, II, 18.

XXXIV.

Alléguera-t-il, contre l'Apôtre, la chaire de pestilence ? disputera-t-il sur la qualité des figures ? soutiendra-t-il que l'Apôtre n'aurait pas dû chercher dans des choses honteuses la figure de choses honnêtes ? Mais quoi ! il proclame honteuses les relations conjugales d'Abraham avec Sara son épouse, en qui le Docteur des nations voit la figure de notre mère, l'éternelle Jérusalem²³⁸ ! Mais cette parabole assombrit le front et crispe le visage de notre docteur de pestilence ; que doit-il devenir, quand il entend le même Apôtre parler en ces termes de l'homme et de la femme : « Ils seront deux dans une seule chair » ; puis ajouter aussitôt . « Ce sacrement est grand, mais je dis en Jésus-Christ, et dans son Église²³⁹?» N'est-il pas à regretter que dans la connaissance de ces sacrements, c'est-à-dire de ces signes sacrés, et dans ces règles de convenance et d'honnêteté dont le langage ne devrait jamais se départir, l'Apôtre se soit montré d'une habileté si inférieure à celle de notre adversaire? Que ce dernier se retire avec ses pareils qui s'écriaient : « Ce discours est dur, et qui peut l'entendre²⁴⁰? » Pour nous, écoutons avec respect, et comprenons que les deux Testaments sont figurés dans les deux fils d'Abraham et dans ses deux épouses. C'est ainsi, quoi qu'en disent nos adversaires, que dans les deux qui deviennent une seule chair, nous ne voyons aucune inconvenance à trouver l'image de l'union de Jésus-Christ et de son Église; de même c'est avec joie que nous entendons Jésus-Christ, le médiateur entre Dieu et les hommes, nous promettre son corps à manger et son sang à boire; c'est avec joie surtout que nous le recevons dans le sacrement de son amour, quoiqu'il paraisse plus horrible de manger la chair humaine que de l'immoler, et de boire le sang humain que de le verser. Il suit delà que dans toutes les Écritures, le parti qui seul nous paraît sage, c'est d'accepter toutes les réalités ou toutes les figures, en les interprétant selon les règles immuables d'une foi vive et certaine; et, si nous avons du mépris, c'est pour cet auteur qui ne sait même pas ce qu'il dit, qui ne comprend pas ce qu'il lit, et malgré son évidente incapacité, se mêle de traiter des figures. Puisqu'il soutient que chaque chose doit être représentée par des figures qui lui conviennent, pourquoi donc se sert-il d'encre noire pour écrire le nom de Dieu, au lieu de se servir d'un or éclatant; car: « Dieu est la lumière, et il n'y a en lui aucunes ténèbres²⁴¹? » Cependant voilà l'homme qui soutient que l'Apôtre, pour se mettre à la portée des faibles et des imparfaits, a eu recours à une multitude de paroles fausses et con. damnables, et cela, parce qu'il a montré dans ses lettres, par les témoignages qu'il en a extraits, que la loi et les Prophètes méritent toute notre vénération, et sont réellement des écritures inspirées de Dieu. Il ne voit donc pas que si l'on appliquait son système à tous les anciens livres révélés de Dieu, il n'en est pas un seul qui ne méritât d'être interdit sous le vain prétexte de paroles inconvenantes. Que quelqu'un lui oppose le même raisonnement et lui dise : Tout ce qui

²³⁸ Matt. X, 34.

²³⁹ Jean, II, 18.

²⁴⁰ Act. VIII, 13.

²⁴¹ II Thess. II, 3,4.

vous choque dans la loi et les Prophètes est complètement faux, mais l’Esprit-Saint ne l’a pas moins inspiré, en considération des faibles et des imparfaits. Qu’aurait-il à répondre? Qu’il avoue donc que s’il est une règle d’interprétation qui soit fausse, c’est la sienne, et que c’est contre lui que se tourne le glaive qu’il fait scintiller dans sa main folle et inexpérimentée.

XXXV.

Je crois avoir suffisamment répondu aux accusations vaines et sacrilèges de notre adversaire, aussi vain lui-même qu’il est sacrilège. J’ai parlé du début de la Genèse, de la création de la lumière; du jour et du soleil; du but qui a présidé à la création de l’homme; du péché d’Adam, de la naissance de l’homme; de la séduction du serpent; de la malédiction de l’homme et de l’arbre de vie; du repentir en Dieu; du déluge; de l’arc-en-ciel; de l’endurcissement du coeur de Pharaon ; de, l’esprit de mensonge selon le prophète Michée ; du passage d’Isaïe où nous lisons: «. J’ai engendré et élevé des fils», sauf à leur dire plus loin: Enfants coupables, race perverse » ; de cet autre passage du même prophète : « Je suis le Dieu faisant les biens et créant les maux » ; de l’extermination du peuple, par l’ordre de Moïse; de la malédiction qui paraissait une honte., aux yeux de notre adversaire; de la prétendue cruauté de Dieu; de la jalousie méchante que David semble attribuer à Dieu; du regret que Dieu éprouve d’avoir élevé Saül à la royauté; de l’esprit de Moïse et de la calomnie avec laquelle on soutient qu’aux yeux de l’Apôtre, les écrits de Moïse ne sont que des fables vieillies. J’ai parlé aussi d’Abraham; des enfants du grand-prêtre Héli ; des sacrifices qui, dit-on, n’étaient offerts qu’aux démons; des Prophètes de Dieu, dont on nie l’existence avant Jésus-Christ; de la prétendue confusion que la loi fait de l’âme avec le sang; du Dieu que servait Moïse et que l’on prétend n’avoir pas été le Dieu véritable; des différentes catégories de personnes auxquelles l’Apôtre est accusé d’avoir enseigné des choses mensongères. Pour traiter ces questions, je n’ai pas suivi l’ordre que notre adversaire a mis dans ses attaques; je me suis entièrement abandonné à l’enchaînement de la discussion.

XXXVI.

Après cette multiplicité de matières, notre auteur intitule ainsi le chapitre suivant : « Discernement des esprits de malice et de bonté »; puis, à l’aide de courtes sentences, il distribue largement les louanges à Jésus-Christ, et les accusations au Dieu de la loi. Voici ses paroles : « Pourquoi donc, mon frère, ne quitterions-nous pas l’iniquité de nos anciennes erreurs? pourquoi ne fixerions-nous pas nos regards sur Jésus-Christ, le Dieu véritable et suprême, au lieu de les fixer sur le prince de ce siècle, sur le Créateur de ce monde, où on nous a si souvent enseigné que nous sommes comme en pèlerinage ? Contemplons ce Dieu pieux et doux qui, pour nous montrer que nous sommes de sa race, nous a appelés la lumière du monde ; mais couvrons de mépris ce Dieu qui, selon les Ecritures judaïques, ne nous assigne qu’une origine terrestre, et nous fixe notre fin sur la terre. Contemplons Celui qui,

nous appelant ses frères, nous invite à comprendre et à goûter les choses divines, et non pas Celui qui ne nous permet pas même le sens de la connaissance et du discernement ». Il continue encore longtemps sur ce ton.

XXXVII.

Pour répondre à ce passage de son livre, voici l'exhortation que je vous adresse Contemplons Jésus-Christ, le Dieu véritable et suprême, Fils unique du Dieu souverain et véritable ; il est, non pas le méchant prince de ce siècle, mais le Créateur du ciel et de la terre, et il nous oblige à passer comme des pèlerins notre vie temporelle dans cette misérable mortalité. Contemplons ce Sauveur miséricordieux et doux, qui par sa grâce nous a accordé ce que nous n'avions pas par nature, la gloire d'être ses frères. Car c'est lui, et non un autre qui, selon les saintes Ecritures, nous a formé un corps terrestre et nous a donné, par la puissance de son souffle divin, une âme spirituelle; c'est lui qui est le Créateur du corps et de l'âme, mais il n'a engendré ni le corps ni l'âme de sa propre substance. Il nous ordonne et nous fait la grâce de voir et de goûter les choses divines. Car c'est lui, et non un autre, qui nous a prévenus de ne pas acquérir par le péché l'expérience du bien et du mal. Il nous appelle à l'immortalité et nous promet le

royaume céleste. Car c'est lui, et non un autre, qui après notre péché nous a retiré la promesse du bonheur éternel, et nous a imposé comme châtiment le labeur terrestre. Il nous impose le devoir, non pas de tout connaître, mais de savoir les choses utiles; et s'il est une science qu'il nous ait interdite, ce n'est pas celle qui s'acquiert par la justice, mais celle qui résulte de l'expérience que nous acquérons par le péché; aussi par sa miséricorde nous a-t-il arrachés à l'erreur qui nous donnait la mort. Car c'est lui, et non un autre, qui nous a condamnés à mourir, non pas pour nous punir d'avoir cherché la sagesse, mais pour nous punir d'avoir péché. Il nous exhorte à mépriser nos propres richesses, ou plutôt à en réunir dans un lieu plus sûr²⁴². Car c'est lui, et lui seul qui, se montrant le souverain Maître non-seulement des choses célestes, mais aussi des biens terrestres, distribue ou retire les biens temporels aux impies pour les punir et pour les éprouver. Il pardonne aux pécheurs convertis. Car c'est lui aussi, et lui seul, qui punit les crimes des parents pervers, jusqu'à la troisième ou la quatrième génération de leurs enfants. Il pardonne, non pas à tous indistinctement, mais à ceux qu'il a prévus et prédestinés. Car c'est lui, et non un autre qui, pour inspirer du mal une horreur plus profonde; a souvent frappé de la mort, non pas spirituelle, mais corporelle, ceux mêmes qui n'étaient pas coupables, afin que leur mort corporelle, inévitable d'ailleurs, tournât à la glorification de la Providence divine et à l'affermissement d'une sage discipline. Au lieu de nous interdire d'une manière absolue toute espèce de colère, il nous a commandé de nous enflammer d'indignation, mais de ne pas pécher. Car c'est lui, et lui seul, qui ne cherche pas les occasions de se venger, mais qui sait se venger quand

²⁴²II Thess. II, 3,4.

il en a le motif. Il nous recommande de ne pas user de serment; car nous pouvons nous tromper, et nous devons nous mettre en garde contre le parjure. Et pourtant c'est lui, et lui seul qui, pour mieux affirmer la vérité aux yeux des incrédules, n'a pas hésité à l'appuyer de toute l'autorité du serment, quand il l'a jugé nécessaire, et il s'est pris lui-même à témoins pour imiter l'homme qui jure sur le témoignage de son semblable. Il nous a ordonné de nous attacher inviolablement à la foi d'une parole véritable. Car c'est lui, et lui seul, qui opère des changements, non pas dans sa volonté, mais dans les choses qui lui plaisent. Il nous enseigne le chemin de la vérité. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui ne trompe jamais les siens par de fallacieuses promesses. Il nous ordonne de nous rendre irréprochables dans notre conduite, Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui n'a jamais eu besoin ni de se reprocher quoi que ce soit, ni de s'en repentir; si quelquefois il a opéré des changements dans le cours des choses naturelles, ces changements il les avait pré. vus de toute éternité; et s'il nous parle de ses regrets, c'est qu'il lui plaît d'emprunter notre langage humain. Lui aussi, même dans l'Evangile, nous apprend à redouter le courroux de Dieu. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, sous le nom de colère ou d'indignation, se montre non pas victime d'un trouble de l'âme, mais animé d'un juste désir d'infliger au crime le châtiment qu'il mérite. Il défend, aux hommes, non pas de se nuire les uns aux autres, mais de se nuire injustement, Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, par l'intermédiaire des hommes ou des anges, a frappé de mort ceux qu'il a voulu, ou les a terrifiés par la rigueur de ce châtiment. Il nous a appris à ne jeter sur une femme aucun regard de concupiscence²⁴³. Car c'est lui qui a dit dans la loi : « Vous ne convoitez point²⁴⁴ »; sans commander les septièmes noces, il a permis les mariages légitimes dans le but de pro. pager le genre humain. Non-seulement il n'a pas permis les mariages entre les pères et leurs filles, mais il a déclaré ces mariages incestueux. Il nous a enseigné qu'après la rénovation intérieure de l'âme et la résurrection des corps, il n'y aurait plus de mariage; dans l'éternel bonheur tous les élus seront comme des anges. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a uni légitimement l'homme et la femme pour la propagation de la famille humaine, et il a déclaré dans le Nouveau Testament que même les secondes noces sont permises. Quand un mari mourait sans enfant, il ordonnait au frère du défunt d'épouser la veuve, non pas dans le but d'exciter la convoitise, mais par un pur sentiment d'affection. Quant aux mariages des pères avec leurs filles, il les a défendus d'une manière absolue. Il nous a ordonné de fouler spirituellement aux pieds toute espèce de serpents. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, pour mieux faire comprendre à son peuple infidèle que le péché, comme un poison invisible, donnait la mort à l'âme, lui envoya des serpents visibles, et figura à leurs yeux la mort des âmes par la mort des corps. Il a dit: « Donnez l'aumône et vous serez purifiés de toutes vos iniquités²⁴⁵ ». Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a emprunté le langage des Prophètes pour nous révéler des vérités

²⁴³Jean, II, 18.

²⁴⁴Act. VIII, 13.

²⁴⁵Matt. X, 34.

semblables. Aussi il n'a pas demandé que les premiers-nés des enfants des hommes lui fussent immolés, mais consacrés; annonçant ainsi le premier-né d'entre les morts, dans lequel nous devons trouver notre délivrance de la mort éternelle. Il nous a appris à préférer les aliments incorruptibles aux nourritures corruptibles. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a voulu que des sacrifices dont il n'avait pas besoin lui fussent offerts, pour servir d'ombre et de figure au sacrifice véritable ; et quand des sacrilèges se commettaient, pour sauver la rigueur de la discipline, il les punissait par la mort corporelle, mille fois plus douce que les supplices éternels de l'enfer. Sans condamner les richesses terrestres, il nous a appris à leur préférer les richesses spirituelles et célestes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui fait les riches en leur accordant par bienveillance et libéralité, et qui fait aussi les pauvres en leur refusant dans sa justice ce qu'ils n'ont pas, ou en les privant de ce qu'ils possèdent. Il nous a ordonné de prier pour nos ennemis. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, loin de commander aux parents d'immoler de leurs propres mains leurs enfants en son honneur, en a formulé la défense explicite dans la loi. Il commande de faire du bien à tous, sans aucune exception des personnes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, à différentes reprises, a sans doute ordonné de tuer les hommes, sans distinction d'âge ni de sexe; mais qui sait quelle compensation il leur a offerte après la mort? qui sait même quel effet salutaire leur mort a produit sur les vivants, soit en les portant au bien, soit en les frappant de terreur à la vue de leurs crimes? Il nous ordonne de supporter les outrages avec calme et de les pardonner. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a fixé comme châtiment, oeil pour oeil, dent pour dent, afin d'empêcher les hommes de porter la vengeance au-delà de l'outrage. Voilà pourquoi il a été dit de la sagesse de Dieu, qu'elle porte sur la langue la loi et la miséricorde. Comment, en effet, pourrions-nous remettre sciemment les dettes à ceux qui nous offensent, si la loi elle-même ne nous faisait connaître ce qu'ils nous doivent? Du sein de la gloire qui l'environne, il s'est humilié, pour nous convertir, jusqu'à se faire homme, et s'est entretenu avec les hommes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a parlé aux premiers Patriarches; et tout en attestant sa divinité une et indivisible, leur a révélé la Trinité et la distinction des personnes. Il a ordonné aux Apôtres de donner gratuitement ce qu'ils avaient reçu gratuitement ; toutefois, en leur assurant leur subsistance, il leur a défendu de porter avec eux une seconde tunique : « Car tout ouvrier est digne de sa récompense²⁴⁶ »; annonçant ainsi que ceux qui prêchent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile²⁴⁷. Cependant il déclare que l'on doit offrir à Dieu des présents, car s'il n'a besoin de quoi que ce soit, il accorde toujours plus qu'on ne lui offre. Il est en effet le Dieu des Prophètes, qui défend d'user de présents pour influencer l'impartialité des juges; et cependant il agrée lui-même les présents qui lui sont offerts, afin d'enrichir les âmes que la piété rend généreuses à son égard. Il a guéri un malade le jour du sabbat, pour montrer que les jours prédits par le Cantique des cantiques

²⁴⁶Matt. X, 8, 10.

²⁴⁷I Cor IX, 14.

étaient arrivés, et que les ombres devaient disparaître²⁴⁸. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui ordonna de lapider le malheureux qui fut trouvé ramassant du bois le jour du sabbat, parce qu'il ne savait pas faire la distinction des deux Testaments, et qu'il montrait contre la loi de Dieu un mépris orgueilleux et impie ; il fut puni de la mort corporelle; mais, outre que tout homme doit la subir. un peu plus tôt, un peu plus tard, le châtiment de cet homme fut un puissant moyen d'assurer l'obéissance de ceux qui en furent les témoins, et qui durent trembler de mériter pour eux-mêmes cette justice rigoureuse. Il déclare qu'il n'est descendu sur la terre que pour sauver les hommes. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui, par un juste jugement, frappe d'endurcissement ceux qu'il lui plaît; il est dit de lui dans l'Evangile, « qu'il est venu au jugement », non-seulement « afin d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voient pas », mais aussi « afin que ceux qui voient soient frappés d'aveuglement²⁴⁹ ». Il nous a imposé les commandements de la vie éternelle. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui a donné des préceptes saints, justes et bons, et cependant ces préceptes devaient être, non pas un principe de vie, mais un principe de mort pour les orgueilleux qui, au lieu d'implorer le secours de sa grâce, mettraient en eux toute leur confiance. Ce n'est pas d'eux, en effet, que l'Apôtre a dit: Ils étaient « la bonne odeur de Jésus-Christ, soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent; aux uns, une odeur de vie qui les fait vivre; aux autres, une odeur de mort qui les fait mourir²⁵⁰ ». Il s'est montré le salut des malades, rendant la marche aux boiteux, la langue aux muets, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles. Car c'est lui, le Dieu des Prophètes, qui non-seulement guérit miséricordieusement ces maladies, mais encore les envoie sous l'inspiration de sa justice souveraine. Ne serait-ce pas une impiété révoltante de soutenir que ce Dieu est bon, tandis que Jésus-Christ est mauvais, en alléguant que la verge d'Aaron, bois aride et sans racine, a poussé des fleurs et des fruits, tandis que Jésus-Christ a frappé de malédiction et desséché l'arbre stérile qu'il rencontra sur son chemin?

XXXVIII.

Notre auteur soutient, au contraire, que le Père de la paix et de la charité, n'est pas le même que le Dieu de la guerre et de la fureur. Le Dieu de la paix, c'est Jésus-Christ ; l'auteur de la guerre, c'est le Dieu de la loi et des Prophètes. Mais alors pourquoi ne pas soutenir que Jésus-Christ se met en contradiction avec lui-même, ou plutôt qu'il y a deux Christs opposés l'un à l'autre; l'un disant « Je vous donne la paix²⁵¹ »; l'autre : « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive²⁵² ? » Cette observation est d'autant plus juste que notre adversaire soutient qu'on ne doit pas chercher de figure dans les choses mauvaises, pour exprimer

²⁴⁸Cant. II, 17.

²⁴⁹Jean, IX, 39.

²⁵⁰II Cor. XV, 16.

²⁵¹II Thess. II, 3,4.

²⁵²Matt. X, 34.

des choses bonnes en elles-mêmes. Il ajoute que dans ses deux dieux différents, l'un est coupable d'inceste et d'adultère, tandis que l'autre enseigne la chasteté et l'innocence; le premier c'est le démon ; quant au second, qu'il sache que le Dieu des Prophètes s'est montré aussi désireux que Jésus-Christ d'enseigner la chasteté et l'innocence. En effet, le Dieu des Apôtres n'est autre que le Dieu des Prophètes; ceux-ci sont venus les premiers dans l'ordre des temps, mais ils n'ont avec les Apôtres qu'une seule et même foi. C'est donc le même Dieu qui dans les deux Testaments est l'auteur des bonnes actions, des prières ferventes et des sacrifices religieux.

XXXIX.

Voyez comment il prouve que les maladies des corps humains sont l'œuvre, non pas de Dieu, mais du démon. Rappelant la guérison d'une femme de l'Evangile, il nous fait remarquer que le Sauveur déclare que le démon l'avait tenue enchaînée pendant dix-huit ans; voilà pourquoi elle était courbée et ne pouvait marcher droite²⁵³. J'avoue que Satan est toujours animé du désir de nuire, mais peut-il donc nuire s'il n'en a reçu le pouvoir du Tout-Puissant? La réponse à cette question se trouve claire et évidente dans le livre de Job, mais ce livre n'est pas reçu par notre auteur. Alors, qu'il ouvre l'Evangile et il verra que les esprits immondes, avant de se précipiter sur les pourceaux, ont dû y être autorisés par le Sauveur qui aurait pu assurément les reléguer au fond de leurs abîmes²⁵⁴. Jésus-Christ ne voulait-il pas nous enseigner que si les démons, par leur propre puissance, ne peuvent pas nuire à des animaux, à plus forte raison n'ont-ils de pouvoir sur les hommes qu'autant que Dieu veut bien leur en accorder ? Quand il leur donne ce pouvoir, c'est en vertu des secrets de son infinie justice, mais jamais il n'est injuste quand il leur permet de nuire.

XL.

Ce que l'Apôtre a dit de la venue et de l'orgueil impie de l'antéchrist, notre adversaire voudrait nous en faire faire l'application au Dieu des Prophètes. Mais alors il avoue donc que le temple de Jérusalem était réelle. ment le temple du vrai Dieu, car ce serait dans ce temple que l'Apôtre aurait annoncé que viendrait s'asseoir l'homme de péché, le fils de la perdition qui s'opposera à Dieu et s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu²⁵⁵. En effet, c'est dans le temple du vrai Dieu que cet antéchrist doit venir s'asseoir; et on peut bien associer à l'antéchrist celui qui, tout en voulant paraître chrétien et porter le nom de Jésus-Christ, qui est le nom de Dieu, s'élève contre Jésus-Christ. Sans doute il n'est pas cet antéchrist plus puissant que tous les autres, mais il est du nombre de ceux dont saint Jean a dit : « Mainten-

²⁵³Jean, II, 18.

²⁵⁴Act. VIII, 13.

²⁵⁵II Thess. II, 3,4.

ant beaucoup d'antéchrists sont apparus²⁵⁶ ». Il parlait de ces hérétiques qui s'étaient levés du temps même des Apôtres. Quelque temps après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, apparaît Simon le magicien, dont le baptême nous est raconté dans les Actes des Apôtres²⁵⁷. Il laissa quelques disciples qui formèrent école et se succédèrent sans interruption. Le quatrième qui parut fut Basilide, qui, le premier, osa soutenir que le Dieu adoré par le peuple juif n'était point le Dieu véritable. Après eux on vit apparaître Carpocrate, qui nia que Dieu fût le créateur du monde visible; il attribuait cette création à certaines puissances des démons; il niait aussi que Dieu fût l'auteur de la loi donnée par Moïse. Cerdon vint ensuite; c'est lui qui, le premier, affirma l'existence coéternelle de deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais ; son hérésie fut de beaucoup antérieure à celle des Manichéens, dont les erreurs causent aujourd'hui un si grand scandale. Cerdon eut pour disciple Marcion ; et Apelle enseigna la même doctrine. Vinrent ensuite les Patriciens, disciples d'un certain Patricius, qui se montrèrent également les ennemis déclarés des livres de l'Ancien Testament. Tous s'insurgent contre le Dieu de la loi et des Prophètes, c'est-à-dire contre le Dieu véritable qui a créé le monde. Je crois que notre auteur partage cette hérésie, car il ne me paraît pas être manichéen.

XLI.

Mais qu'importe à quelle hérésie il appartienne, lui ou ce Fabricius dont il se fait gloire d'être le disciple ? Quant à son livre, je crois y avoir suffisamment répondu. C'est en effet dans ce volume, qu'il a dû jeter tout le feu de sa fureur, car les blasphèmes y pullulent, les malédictions et les outrages les plus impies y sont lancés contre Dieu avec une abondance qui étonne. Il eût été long de couper tous les rameaux, mais avant tout il fallait enlever les racines. Si donc il vous souvient de ce que j'ai écrit contre le manichéen Faustus et contre Adimantus, qui se flattait d'avoir été le disciple de Manès lui-même, vous devez reconnaître qu'un grand nombre des arguments que j'exposais, peuvent ici encore recevoir leur application immédiate. Peut-être même qu'en relisant ces traités, j'aurais pu me dispenser de composer le présent ouvrage, ou, au moins, de lui donner de si grands développements.

XLII.

A la fin de son livre, notre adversaire se félicite dans son erreur du petit nombre de ses adeptes, parce que, dit-il, la sagesse ne se trouve jamais que dans le petit nombre. N'oublions pas que tous les hérétiques qui se sont attaqués à l'Eglise catholique, laquelle se . répand avec une fécondité merveilleuse sur toute la face de la terre, ont toujours élevé en leur faveur cette orgueilleuse prétention. Tous se glorifient de leur petit nombre, et cependant ils ne laissent pas de chercher à séduire les multitudes. Mais à peine le livre terminé, il nous

²⁵⁶Jean, II, 18.

²⁵⁷Act. VIII, 13.

annonce le début d'un autre ouvrage, composé peut-être par le même auteur, mais qui certainement est le reflet des mêmes erreurs. La discussion engagée tendait à prouver que la chair a été créée par un autre que par Dieu; quelques développements sont apportés à l'appui de cette thèse, puis le travail s'arrête subitement. L'auteur ou l'écrivain s'est-il trouvé dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche ? Je l'ignore. Du reste, en réfutant les Manichéens, j'ai eu bien souvent occasion de stigmatiser la folie de certains hommes qui parlent sans savoir ce qu'ils disent. Enfin, ce que j'ai dit au commencement de cet ouvrage, doit suffire à un lecteur prudent et pieux, pour lui faire conclure que la chair peut être une des œuvres de Dieu, quoiqu'elle soit par nature inférieure à l'esprit ; que les choses temporelles ne sont pas des maux, quoiqu'on doive leur préférer les biens éternels ; que les biens terrestres ne sont pas à détester, quoiqu'ils soient inférieurs aux biens célestes; que c'est Dieu enfin qui a créé tous les biens, et s'il s'est montré grand dans les biens supérieurs, il ne s'est pas montré petit en créant les biens inférieurs. Quant à l'appendice qui termine cet ouvrage, il est l'œuvre d'Adimantus, disciple de Manès, et que l'on désigne sous le prénom d'Addas. Déployant donc une ruse véritablement multiforme, il oppose l'un à l'autre les deux Testaments, afin de montrer qu'ils ne peuvent être l'œuvre d'un seul et même Dieu. J'ai déjoué cette machination perverse dans un opuscule qui, sans doute, se trouve entre vos mains. Toutefois fois j'ai omis de répondre à certaines observations glissées par Adimantus à la fin de son ouvrage; sans doute que d'autres points m'ont paru plus importants, et m'ont fait négliger les observations dont je parle. Je sais bien qu'elles sont en petit nombre; cependant, si Dieu m'en fait la grâce, je les examinerai le plus tôt qu'il me sera possible.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.